

# *Un état des lieux*



# Table des matières

RESITUER LE TRAVAIL POUR MIEUX COMPRENDRE LE PRESENT .....	6
VERIFIER UN ENSEMBLE D'INTUITIONS .....	9
Rencontres, Colloques et Informations:.....	9
Rencontres et contacts avec des personnalités en lien avec la problématique:.....	10
Bibliographie "de campagne": .....	11
ETAT DES LIEUX.....	12
LE TERRITOIRE .....	12
LA POPULATION .....	17
1. Au 1 <sup>er</sup> janvier 2002.....	17
2. La répartition par âge de la population de l'Arrondissement de Dinant, le 1 <sup>er</sup> janvier 2003. ....	18
2bis. Une prospective de la population de l'arrondissement de Dinant à l'horizon 2050.....	19
3. La croissance démographique (sources INS).....	22
4. Des comparaisons transcommunales 1991/2002 .....	22
5. Variations localisées. ....	25
6. Les communes et leurs populations par sexes (sources INS / GÉDAP-UCL – Janvier 2002).....	25
7. Superficie et densité de population .....	26
8. Population par classes d'âges en %: arrondissement (Ecodata).....	27
9. Comparaison des âges en %: communes (Ecodata) .....	27
10. Répartition par état civil 1991 & 2002 (en %).....	28
11. Taille et type des ménages (Sources INS & GÉDAP – UCL 2003) .....	29
12. Répartition population belge/population étrangère en %.....	31

13. Les 82 nationalités en présence dans l'arrondissement .....	32
14. Mouvements migratoires.....	32
LE NIVEAU DE VIE .....	33
1. Revenu annuel moyen par habitant en € (Sources Stat. fiscales des revenus 2000 pour l'exercice 2001).....	33
2. Revenu des personnes physiques en € (Sources INS et GÉDAP-UCL) .....	33
3. Revenu annuel net imposable moyen par habitant (2001) (Source BNB 'La dynamique économique de la Province de Namur' ) ....	34
LE CHOMAGE.....	35
1. La population active par commune (Services d'Etudes Statistiques de la Région Wallonne – au 30 juin 2001).....	35
2. Nombre de chômeurs complets indemnisés (CCI) – fin 12/2002 .....	37
3. Nombre de chômeurs par Commune (ONEM 12/2002).....	37
4. Evolution du nombre de CCI entre 1995 et 2002, en chiffres absolus (ONEM 12/2002).....	38
5. Hommes / Femmes CCI entre 1995 et 2002, en chiffres absolus (ONEM 12/2002) .....	38
6. Chômage masculin entre 1995 et 2002: évolution (ONEM 12/2002).....	38
7. Chômage féminin entre 1995 et 2002: évolution (ONEM 12/2002).....	38
8. Evolution du nombre de CCI de moins de 25 ans entre 1995 et 2002, en chiffres absolus (ONEM 12/2002) .....	39
9. Taux de chômage par commune au 30 juin 2001:.....	39
10. Nombre de minimexés par rapport au nombre de ménages (sources INS 1996) .....	40
11. Nombre de minimexés (sources Ministère des Affaires Sociales 2003 et Communes).....	40
12. Pour conclure.....	41
LES FINANCES COMMUNALES.....	42
1. Budget communal .....	42
2. Intervention CPAS.....	43
L'ECONOMIE.....	45
1. L'activité économique .....	45

2. Caractéristiques des entreprises .....	46
3. Les outils provinciaux de développement économique .....	46
L'EMPLOI .....	49
SALARIE.....	50
1. Distribution sur la Province.....	50
2. Importance relative (%) des secteurs par rapport à l'emploi salarié total, au 30 juin 2001.....	51
3. Evolution emploi salarié 1994/2001.....	52
4. Catégorie et nombre d'établissements occupant du personnel salarié au 30 juin 2001.....	52
5. Emploi salarié par branche de services (BNB 'La dynamique économique de la province de Namur'-2001).....	53
INDEPENDANT .....	54
1. Emploi indépendant total (y compris aidants et administrateurs de sociétés), au 31 décembre 2001 (Source INASTI).....	54
2. Importance relative des secteurs par rapport à l'emploi indépendant, au 30 juin 2001 .....	54
3. Emploi indépendant par branche d'activité (2001) (BNB 'La dynamique économique de la province de Namur'-2001).....	55
4. Une économie aux visages contrastés.....	56
LE LOGEMENT .....	58
1. Nombre de logements sociaux au 31.12.2001 .....	58
2. Demandes de permis de bâtir pour une habitation unifamiliale.....	59
L'EDUCATION ET LA FORMATION .....	60
1. Types d'enseignements dans les communes, tous réseaux confondus.....	60
2. Population scolaire par niveau en 2002 .....	60
3. Pourcentage d'élèves par rapport au total des moins de 18 ans, au 1 <sup>er</sup> janvier 2002 .....	61
4. Zones d'influence des centres scolaires (niveau secondaire - 2002).....	62
5. CFPME .....	63

L'OFFRE EN SERVICES.....	64
1. Equipement sportif:.....	64
2. Bibliothèques:.....	65
3. Santé:.....	65
3.1. Zones d'influence des centres hospitaliers locaux (selon la première destination d'hospitalisation).....	66
3.2. Zones d'influence des centres hospitaliers régionaux:.....	66
4. Equipements divers:.....	67
5. Services divers à la population:.....	67
6. Gestion des déchets: mutualisation.....	68
L'OFFRE CULTURELLE .....	69
1. La géographie culturelle.....	69
2. La réalité institutionnelle.....	70
3. Le dynamisme associatif et le rôle du CCRD.....	71
4. Infrastructure socio-culturelle.....	72
5. Les dépenses culturelles des communes.....	73
L'OFFRE TOURISTIQUE .....	75
1. Une vue globale de la situation (Sources communales).....	75
2. Les excursions (Sources BEPN pour l'année 2002) .....	76
3. Les séjours (Sources BEPN pour l'année 2002) .....	77
DIX ENJEUX POUR UN TERRITOIRE .....	80
1. Les questions.....	80
2. Les propositions.....	81

# Resituer le travail pour mieux comprendre le présent

La démarche des Agences régionales de coopération et de développement culturels s'inscrit dans une optique désireuse de montrer, d'une part, la possibilité d'une action au niveau régional (ou infra régional) basée sur la mise en valeur d'une certaine identité culturelle, susceptible de permettre une meilleure (re)définition d'une image de marque, moteur indispensable d'initiatives, génératrice d'échanges, de rencontres et donc d'un mieux-être collectif et, d'autre part, la valorisation d'une fierté, d'une capacité à mieux "savoir faire" et à mieux "savoir être". Il faut percevoir, comprendre et reconnaître qu'une large part de la vitalité d'un pays, d'une communauté (française!) ou d'une province relève dorénavant de la dynamique territoriale et de la capacité des milieux locaux et régionaux – dont l'assise géographique est à géométrie variable – à rassembler ou à produire les conditions de leur développement.

Le développement régional en milieu rural s'exercera donc sur un territoire particulier, dans une situation donnée, non reproductible et propre à sa zone. En Communauté française, l'assise territoriale à privilégier pour un meilleur essor régional est celle de la supra(trans)communalité dont les limites dites de cohérence devront être analysées.

Une fois acquise la participation de différents partenaires, le projet semble mûr pour entamer une première démarche transcommunale et l'agence régionale de coopération et de développement culturels trouve dès lors toute sa légitimité. Les objectifs seront donc:

- de favoriser et d'initier la coopération entre toutes les associations et institutions culturelles, tant publiques que privées, de son territoire;
- d'organiser et de coordonner l'information et la communication culturelle sur l'ensemble de la zone de cohérence;
- d'organiser des services au bénéfice des opérateurs culturels locaux dans le domaine du mécénat et des modes de financement ainsi que du conseil;
- de coordonner les demandes d'équipement et de favoriser la mise en réseau des équipements au bénéfice des opérateurs culturels locaux;
- d'analyser et de diffuser les données pouvant influencer sur la pertinence des actions et investissements culturels sur leur territoire, en synergie avec l'Observatoire des politiques culturelles de la Communauté française;
- de mettre en œuvre, à leur demande, des projets, actions et investissements culturels en collaboration avec d'autres opérateurs culturels et/ou de secteurs différents.

Tel un bâtiment en construction, l'Agence de Coopération et de Développement Régionale de Dinant se donne le temps de jeter les fondations, de les réfléchir, de, paisiblement, monter les murs. Le pari est bien d'inscrire son travail prospectif dans le cadre de l'action reconnue du Centre Culturel Régional de Dinant (CCRD).

Créé en 1972, ce centre culturel a redéfini ses objectifs dès 1985 en basant son projet de développement sur le partenariat. Ledit partenariat, supposant une collaboration entre toutes les parties intéressées (pouvoirs publics, associations, initiatives privées et population), fut pensé, construit et réalisé dans la complémentarité, le respect de l'autonomie et de l'originalité de chacun, la cohérence et la clarté.

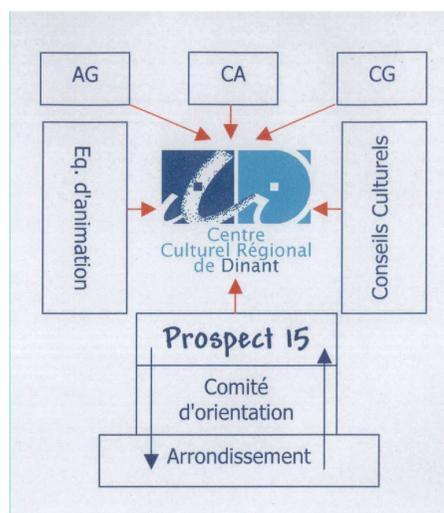
Cette hypothèse portait comme corollaire la mise au point d'une méthode d'organisation rendant possible les collaborations pour une animation socioculturelle efficace. Il fut donc décidé:

- de fixer des règles précises de collaboration et de coproduction;
- d'installer des conseils culturels décentralisés, chargés avec le centre culturel de coordonner le travail local et d'assurer le rôle de relais par rapport au siège de l'asbl;
- de participer au projet de mise en place et de reconnaissance de nouveaux centres culturels locaux.

Le territoire de référence est l'arrondissement, ses 15 communes, ses 1592,4 km<sup>2</sup>, sa diversité géographique et culturelle. Inscrire l'action de l'Agence au sein du CCRD, c'est opter pour le développement d'une action complémentaire dans une structure qui fonctionne depuis plus de 30 ans.

L'Agence tentera donc dans un premier temps, de cerner les relations entre action culturelle et développement régional dans les domaines économique, social et environnemental. Au-delà d'un aspect purement descriptif, on ne pourra éviter des questions cruciales. Qu'entend-on par culture et identité culturelle? Quel est le rôle de la culture et de l'identité culturelle sur le développement régional global? Quel lien existe-t-il entre fonction sociale de la culture et développement économique d'une région? En complémentarité avec le CCRD, l'Agence de Coopération et de Développement Régionale tentera donc d'aborder ces questions pour la recherche de solutions adéquates à l'articulation de l'action culturelle et à la dynamique du développement régional global, dans l'arrondissement de Dinant.

**Prospect 15, Agence de Coopération et de Développement Régionale de l'Arrondissement de Dinant** est le nom que porte l'Agence. L'Arrondissement de Dinant, au-delà de sa diversité, ne présente pas de caractéristiques communes qui pourraient lui faire porter un nom plus poétique peut-être, à l'instar des certains noms de "pays" en France. Cette dénomination a - par ailleurs - l'intérêt de ne mettre en valeur aucune commune par rapport à une autre; de ne donner aucune priorité au rural sur l'urbain ou inversement. Elle insiste sur deux aspects qui sont les défis du travail de l'Agence: développer un travail **PROSPECTIF** sur l'ensemble des **15** Communes et, à tout le moins, avec celles qui le souhaitent. Le diagramme ci-dessous permet de visualiser l'articulation entre Agence et CCRD.



Au fil du temps et du travail accompli, avec les Bourgmestres, leurs Echevins ou leurs représentants, au cours des rencontres avec les animatrices-directrices des Centres Culturels Locaux, lors des soirées de travail en Conseils Culturels décentralisés sur l'Arrondissement, et par le biais de conversations tous azimuts avec des acteurs culturels, politiques du terrain, il apparaît que ce schéma de fonctionnement et d'articulation se met en place et que les synergies s'organisent: le travail de Prospect 15 se nourrit de l'activité du CCRD et nourrit le travail des divers secteurs du CCRD. Le travail de décentralisation entamé il y a plus de 15 ans par le CCRD (anciennement la Maison de la Culture de l'Arrondissement) a produit des fruits que Prospect 15 peut aujourd'hui tenter de cueillir. Et ce, notamment, en termes de stratégies de travail ascendant, de maillage du territoire de pertinence, de créativité avec le monde associatif et la société civile, de crédibilité dans de nombreux milieux pour le travail accompli.

## Vérifier un ensemble d'intuitions

Dès juin 2002, il apparaît enrichissant de confronter avec la réalité du quotidien, les intuitions que l'on peut avoir au niveau local quant aux liens privilégiés qui unissent les communes, quant aux "couloirs" de collaboration entre elles. Est-il naturel, comme on pourrait le penser, que la commune de Beauraing soit tournée économiquement vers Dinant? Ou, au contraire, entretient-elle des rapports bien plus profonds avec les communes ardennaises? Nombreux furent les étonnements, les surprises qui confirmèrent la nécessité de s'informer, de rencontrer les acteurs, de confronter les intuitions à la réalité. L'Agence prend donc l'initiative de vérifier les intuitions, de contrôler les convictions au travers de diverses participations à des actions résolument prospectives (contrôle qui doit se poursuivre tout au long de la démarche) et de les passer au feu de la confrontation avec des experts lors des assemblées ou au cours de rencontres singulières.

### **Rencontres, Colloques et Informations:**

- **Wallonie 2020** - Institut Jules Destrée
  - Groupe Saïd de Wallonie 2020, 2001/2002
  - Groupe Année 2 Wallonie 2020, 2002/2003
  - Cycle de Conférences Année 3: Géron, Gaudin 2003
- **La Wallonie à l'écoute de la prospective:** colloque de Seneffe 2002
- **Villes et Communes: quelles politiques culturelles?**
  - CF et RW: les Agences de développement culturel et local
  - Les rapports entre les différents intervenants: légitimités et complémentarités
  - Entre politique et économie: les politiques transfrontalières
  - Prochainement une circulaire sur l'action culturelle territorialisée?
  - En milieu rural, quelles politiques culturelles mener?
- **La Wallonie au futur:** colloque de Namur septembre 2003
- **CPDT: Stratégie de développement territorial à l'échelle communale:** colloque de Liège, novembre 2003
- **JCE Dinant / Administration communale de Dinant: les Communautés de Communes:** Dinant, novembre 2003
- **ISCO-BAGIC: Les Agences Régionales de Développement Culturel:** Verviers, 15 janvier 2004

- **ACHO: Le rôle de la culture dans le développement régional:** Ath, 24 janvier 2004
- **SWEP: Prospective et développement régional II: la situation de la Wallonie:** Liège, CESRW, 13 février 2004
- **Pôle Beaurinois de Formation et de Développement: Vivre en région rurale aujourd'hui:** Beauraing, 10 mars 2004

**Rencontres et contacts avec des personnalités en lien avec la problématique:**

Bodson D., Sociologue, Chargé de cours UCL, Louvain-la-Neuve
Corijn E., Prof. Dr., VUB. Brussel
Degueldre R., Directeur Général BEPN, Namur
Destatte P., Directeur de l'Institut Jules Destrée, Namur
Dufays M., Ministère de l'Education CF, Bruxelles
Gaudin T., Président de l'association Prospective 2100, fondateur et ancien directeur du Centre de Prospective et d'Evaluation du Ministère français de la Recherche et de la Technologie
Géron G., Inspecteur Général DGATLP, secrétaire de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT)
Goux – Baudiment F., proGective / euroProspective
Henrard S., Collaboratrice Pôle Prospective, Institut Jules Destrée, Namur
Houard J., Directeur des recherches, Service des Etudes Statistiques, Jambes
Jauniaux C., Ministère de l'Education CF, Bruxelles
Kahn R., Maître de Conférences, Université Robert Schuman, Strasbourg III, Strasbourg
Mesdames et de Messieurs les Secrétaires communaux de l'Arrondissement de Dinant
Lahaye M., Directrice générale de la Culture, Ministère de la Communauté française, Bruxelles
Lamarre C., Directrice de Culture Commune – Scène Nationale – Fabrique Théâtrale, France
Lambert A., ADRASS, Ottignies-LLN
Maréchal L., Inspecteur Général DGATLP
Mérenne B., Professeur de Géographie Economique, Ulg
Mont J., Directeur de Siège, Banque Nationale de Belgique, Namur
Pecqueur B., Professeur de Géographie Alpine, Université Joseph Fourier, Grenoble
Potelle J.-F., Conseiller Pôle Citoyenneté, Institut Jules Destrée, Namur
Van Doren P., Responsable Pôle Prospective, Institut Jules Destrée, Namur
Van Eeckhout D., Secrétaire Général, Inter-Environnement Wallonie, Namur
Vandendorpe L., Cabinet du Ministre-Président de la Région Wallonne, Jambes

**Bibliographie "de campagne":**

- **A nous de jouer, Limousin 2017**, Limousin prospective, s.l., 2000
- **Aménagement du territoire pour le développement durable des espaces européens particuliers**, Ed. du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2003
- **Construire un projet de territoire**, Comité de liaison des comités de bassin d'emploi, s.l., DATAR 1997
- **Gouvernance locale, Développement local et Participation Citoyenne**, D.-P. DECOSTER, ULB, Charleroi, 2002
- **La Wallonie à l'écoute de la prospective**, Ph. DESTATTE, Institut Jules Destrée (IJD), Charleroi, 2002
- **Les Acteurs économiques de la culture**, Anne VINCENT et Marcus WUNDERLE, Crisp, Bruxelles, 2002
- **Les Communautés urbaines**, CPDT, Namur, 2003
- **Les intelligences citoyennes**, Majo HANSOTTE, De Boeck Université, Bruxelles, 2002
- **Petit Guide de Prospective, Nord-Pas-de-Calais 2020**, J.-F. STEVENS, L'aube nord, s.l., 2000
- **Politiques culturelles en Europe: la problématique locale**, Ed. du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2000
- **Territoires, la revue de la démocratie locale**, s.l., avril 1999
- **La prospective territoriale comme outil de gouvernance**, Philippe DESTATTE et Pascale VAN DOREN, IJD, Charleroi 2003
- **Le principe de Lucifer**, Howard BLOOM, Le jardin des livres, Paris, 2002
- **Le goût de l'avenir**, Jean-Claude GUILLEBAUD, Seuil, Paris, 2003

# Etat des lieux

Cet état des lieux de l'Arrondissement de Dinant a été rendu possible grâce à la collaboration gracieuse de la Banque Nationale de Belgique, siège de Namur, BNB  
 du Bureau Economique de la Province de Namur, BEPN  
 de la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, DGATLP  
 de l'Institut Jules Destrée, IJD  
 du Service d'Etudes Statistiques, SES  
 des Communes (Secrétariats communaux, ADL)

## Le territoire



L'Arrondissement de Dinant (1592 km<sup>2</sup>) représente 43,4% du territoire de la Province de Namur. Avec ces 100.717 habitants en 2002, il regroupe 22,5% de la population totale de la Province (447.775).



Si, comme nous le verrons tout au long de ce document, une initiative comme Prospect 15 veut se donner comme objectif de renforcer des liens entre les Communes de l'Arrondissement, il est malaisé de l'imaginer avec les caractéristiques d'un pays "à la française". Cependant, un lien unificateur existe et est géographique. Nous vivons au cœur du vert pays des vallées. Molignée, Bocq et Somme, Meuse et Lesse, Houille et Semois, pour les plus représentatives, sont des fleuve ou rivières qui marquent le territoire, qui déterminent notre histoire et nos mentalités.

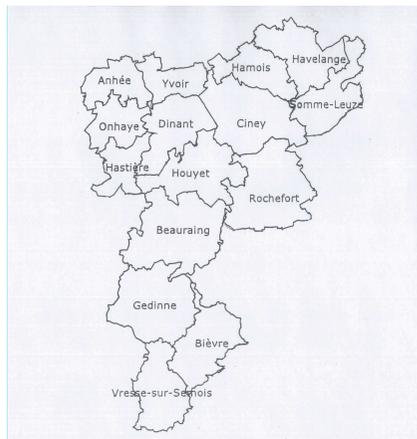
Notre Histoire nous marque, elle aussi, et c'est peu dire qu'elle fut mouvementée. Prenons-en pour preuve les invasions celtiques, romaines et franques; le territoire de l'Arrondissement et plus généralement de la Province a connu plusieurs propriétaires qui se sont disputé les terres que sont aujourd'hui nos communes. Bourgogne, France, Pays-Bas, comtés de-ci, principautés de-là, châteaux et seigneuries, industries fruits d'une autre révolution, tous ces faits ont enrichi notre culture et nous portent à vouloir aujourd'hui penser l'avenir avec conviction.



Le patrimoine lui aussi unifie notre région. De châteaux en forteresses, de collégiales en ermitages, des vieux quartiers de nos villes aux (plus) beaux villages de Wallonie, des morceaux de Famenne aux dépressions condruziennes, de la Croix Scaille aux rochers de Lesse, des grottes aux abbayes, il est beau notre pays. Et si notre climat ne porte pas nos accents à chanter la lavande, il fait bon vivre chez nous. Il suffit pour cela de se remémorer celles et ceux qui ont chanté nos terres du bout de leur plume, de la pointe de leur crayon, de l'audace de leurs inventions.

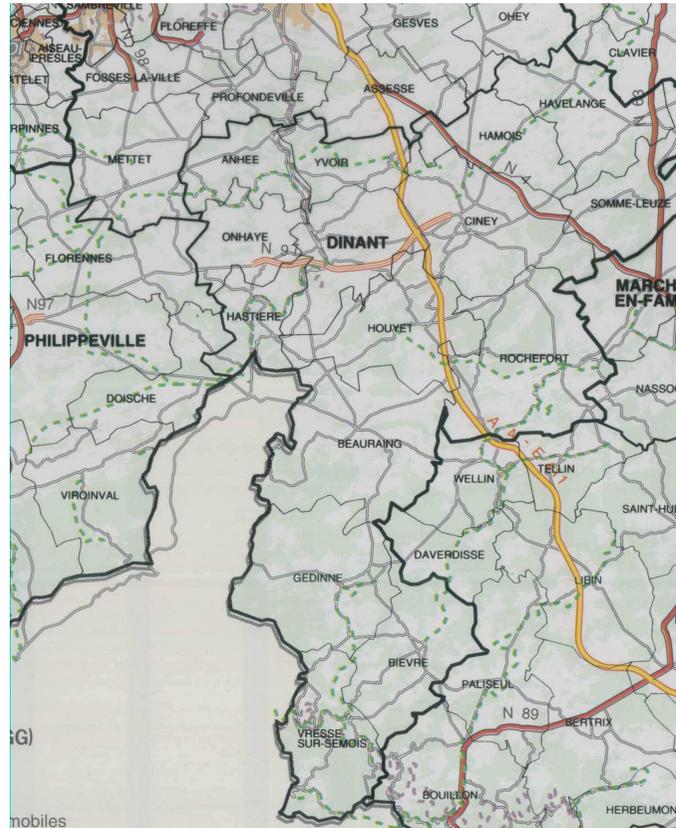


Et puis, qui serions-nous sans nos flamiches et tourtes, sans nos rombosses et gosettes, sans nos petits gris et nos myrtilles, sans les larges feuilles de nos tabacs et les eaux de nos sources, sans nos truites et vins de fruits, sans nos trappistes et nos fromages, sans le génie de nos cuisiniers et l'arôme de nos bières régionales,...? Qui serions-nous? C'est tout cela qui nous plante fermement les pieds sur terre et nous pousse à penser ensemble un avenir dont le goût est promesse tant le passé sent bon!



L'Arrondissement est composé de 15 Communes: Anhé, Beauraing, Bièvre, Ciney, Dinant, Gedinne, Hamois, Hastière, Havelange, Houyet, Onhaye, Rochefort, Somme-Leuze, Vresse-sur-Semois et Yvoir. Ces quinze communes représentaient, avant les fusions de 1976, 139 communes qui sont aujourd'hui les sections d'entités précitées.

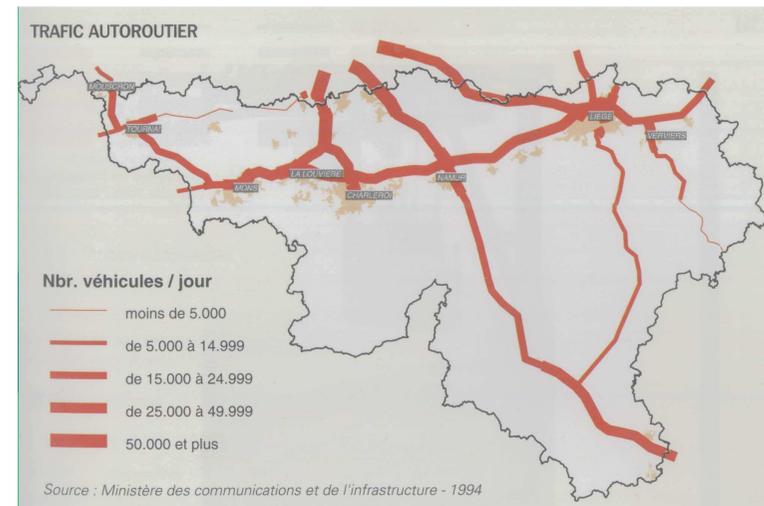
1. Anhé: Annevoie-Rouillon, Bioul, Denée, Haut-le-Wastia, Sosoye, Warnant, Maredret, Salet.
2. Beauraing: Baronville, Dion, Felenne, Feschaux, Honnay, Javingue, Vonêche, Wancennes, Winenne, Wiesme, Focant, Martouzin-Neuville, Pondrôme, Froidfontaine.
3. Bièvre: Baillamont, Bellefontaine, Cornimont, Graide, Gros-Fays, Monceau-en-Ardenne, Naomé, Oizy, Petit-Fays, Six-Planes.
4. Ciney: Achêne, Braibant, Chevetogne, Conneux, Leignon, Pessoux, Serinchamps, Sovet.
5. Dinant: Anseremme, Bouvignes-sur-Meuse, Dréhance, Falmagne, Falmignoul, Furfooz, Lisogne, Thynes, Sorinnes, Foy-Notre-Dame.
6. Gedinne: Bourseigne-Neuve, Bourseigne-Vieille, Houdremont, Louette-Saint-Denis, Louette-Saint-Pierre, Malvoisin, Patignies, Rienne, Sart-Custinne, Vencimont, Willerzie.
7. Hamois: Natoye, Mohiville, Scy, Achet, Emptinne, Schaltin.
8. Hastière: Hermeton-sur-Meuse, Waulsort, Blaimont, Heer, Agimont.
9. Havelange: Barvaux-Condroz, Flostoy, Havelange, Jeneffe, Porcheresse, Verlée, Méan, Maffe, Miécrot.
10. Houyet: Ciergnon, Finnevaux, Houyet, Hulsonniaux, Mesnil-Eglise, Mesnil-Saint-Blaise, Celles, Custinne, Hour, Wanlin.
11. Onhaye: Anthée, Serville, Falaën, Sommière, Weillen, Gérin.
12. Rochefort: Ave-et-Auffe, Buissonville, Eprave, Han-sur-Lesse, Jemelle, Lavaux-Sainte-Anne, Lessive, Mont-Gauthier, Villers-sur-Lesse, Wavreille.
13. Somme-Leuze: Baillonville, Bonsin, Heure, Hogue, Nettinne, Noisieux, Sinsin, Waillet.
14. Vresse-sur-Semois: Alle, Bagimont, Bohan, Chairière, Laforêt, Membre, Mouzaive, Nafraiture, Orchimont, Pussemange, Sugny.
15. Yvoir: Dorinne, Durnal, Evrehailles, Godinne, Houx, Mont, Purnode, Spontin.



D'emblée on constate:

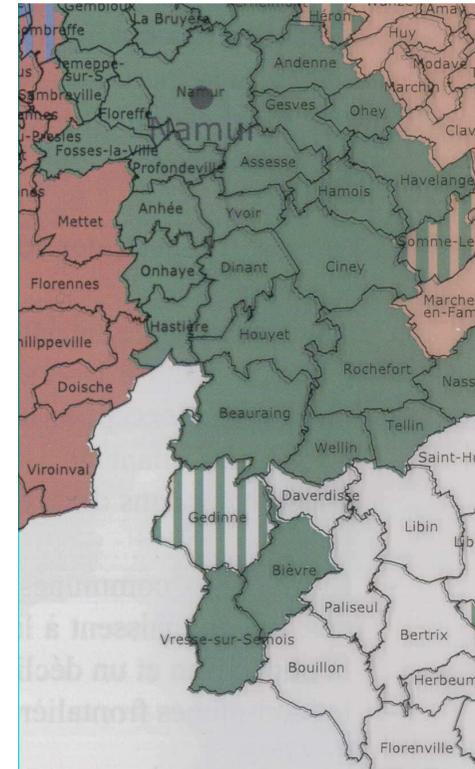
1. que des axes de communication traversent le territoire: N4, E411, ligne SNCB Bruxelles/Luxembourg, la Meuse;
2. que la Meuse n'est pas une voie de communication ayant une incidence sur l'économie de l'Arrondissement;
3. l'éloignement généralisé des grandes voies de communication;
4. la bonne situation de Ciney, Hamois, Havelange, Somme-Leuze et Rochefort par rapport à ces grands axes ferroviaires ou routiers. Ce sont les communes du Nord-Est.

(Cartes pp 17 et 18 Atlas de Wallonie – DGATLP 1998)



Autres constats que l'observateur fait assez naturellement:

5. Dinant est un chef-lieu d'Arrondissement administratif plus qu'économique. La ville est excentrée au nord de l'Arrondissement, au contraire de Namur, par exemple, qui occupe une position plus centrale au sein de l'Arrondissement dont elle est le chef-lieu.
6. On peut affirmer qu'il n'y a pas de réel pôle économique. LE pôle semble être Namur même si on ne peut oublier, pour certaines communes, des pôles d'attraction comme Marche-en-Famenne et Charleville.
7. Des mini pôles se démarquent comme Beauraing, Ciney, Dinant et Rochefort.



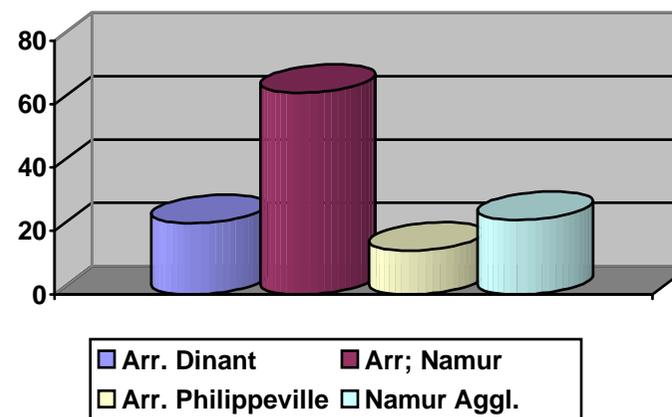
# La population

## 1. Au 1<sup>er</sup> janvier 2002

<b>Province</b>	447775	100%
<b>Arrondissement de Dinant</b>	100719	22.5%
<b>Arrondissement de Namur</b>	285181	63.7%
<b>(Namur ville)</b>	(105393)	(23.5%)
<b>Arrondissement de Philippeville</b>	61875	13.8%

(Tableau 1)

Ces chiffres confirment, à leur manière, les observations faites plus haut: l'agglomération namuroise représente 1/3 de la population totale de la Province. Dinant, chef-lieu d'Arrondissement, compte aux alentours de 12.000 habitants. Le chef-lieu n'est manifestement pas un pôle d'agglomération. La force centripète de l'arrondissement n'est visiblement pas axée sur son chef-lieu.



(Graphique 1)

## **2. La répartition par âge de la population de l'Arrondissement de Dinant, le 1<sup>er</sup> janvier 2003.**

**(Graphique 2)** (Sources ADRASS 2003)

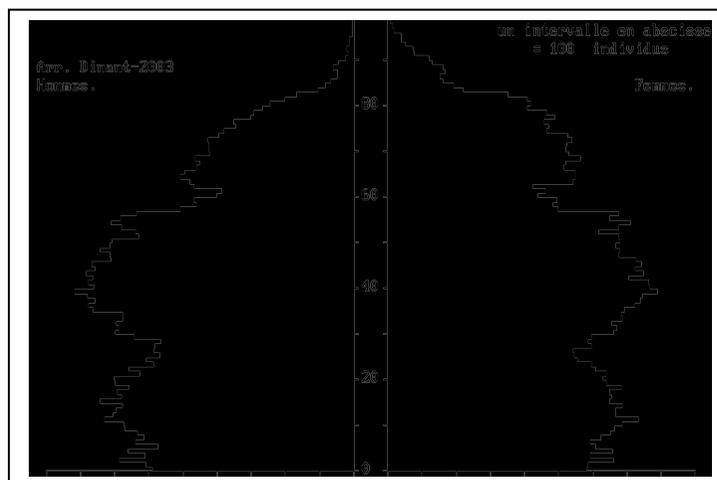
La pyramide des âges décrit l'état d'une population à un moment donné. C'est l'expression des combinaisons passées de la mortalité, de la fécondité et des migrations. Les données chiffrées de cette pyramide constituent la base de départ de tous les scénarii présentés plus loin.

L'analyse de la structure d'âge de la population de l'Arrondissement de Dinant en 2003 met en relief les stigmates du passé (crise et guerre, puis baby-boom et vieillissement) mais indique également un rétrécissement de la base de la pyramide nettement moins prononcé que pour la Wallonie et a fortiori pour la Belgique: il y a 25,8% de personnes de moins de 20 ans dans l'arrondissement, contre 24,6% en Wallonie et 23,2% en Belgique.

Si la mortalité de l'arrondissement est un peu moins basse qu'en Wallonie (les écarts d'espérance de vie sont de l'ordre de 4 mois pour les hommes et de 7 mois pour les femmes), la fécondité y est nettement plus élevée qu'ailleurs puisque l'écart avec les valeurs moyennes wallonnes est de l'ordre d'un cinquième d'enfant depuis une douzaine d'années. Le solde migratoire est positif et vaut – en termes relatifs – le double du solde moyen wallon.

La pyramide des âges de l'Arrondissement de Dinant au 1<sup>er</sup> janvier 2003 (calculs ADRASS) permet d'observer:

- Aux alentours de l'âge 60, on voit encore les conséquences de la chute de la natalité provoquée par la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale. Les conséquences de la 1<sup>ère</sup> Guerre ne sont quasi plus perceptibles.
- Bien réparti autour de l'âge 40, le renflement est l'expression du « baby-boom » consécutif à la fin de la guerre. Ce baby-boom a commencé en 1947, a culminé en 1964 – cette année-là, le nombre moyen d'enfants par femme avait atteint la valeur 2,77 en Belgique - et s'est terminé en 1970.
- La base de la pyramide (en dessous de l'âge 25) est moins fournie que la section des 25-55 ans; cela est la conséquence du déclin lent et régulier de la fécondité que l'on observe dans toute l'Europe. Cependant, il faut signaler que le rétrécissement à la base est beaucoup moins prononcé dans l'Arrondissement de Dinant que pour d'autres régions, comme on peut le voir.



### **2bis. Une prospective de la population de l'arrondissement de Dinant à l'horizon 2050.**

**(Graphiques 2bis et 2 ter)** (Sources André Lambert, ADRASS 2003)

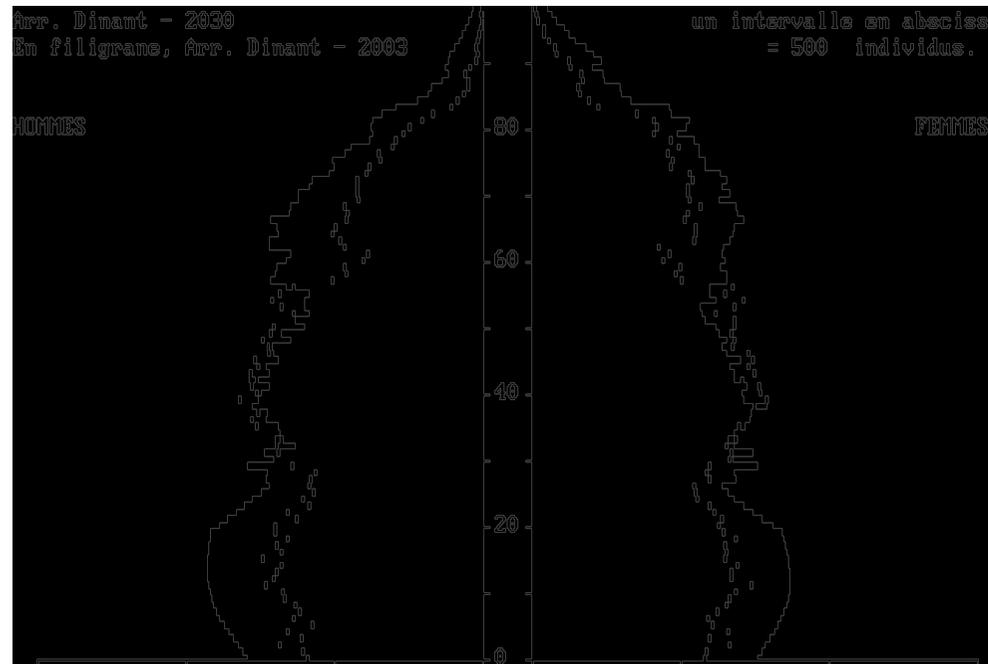
A partir de ces observations, des scénarii ont été produits à titre exploratoire et ont abouti à privilégier trois potentialités: "l'épanouissement des potentialités actuelles", un scénario de "croissance" et un scénario de "vieillissement".

Dans le premier cas, qui consiste à conserver les niveaux observés de mortalité, de fécondité et de migration, on constate que:

- la population totale continue de croître;
- les populations des cinq grands groupes d'âge croissent;
- en valeurs relatives, les pourcentages de jeunes croissent, ceux des 60 ans et plus restent constants (le vieillissement est donc irréversible) tandis que ceux des personnes potentiellement actives (20-59 ans) décroissent.

Dans le second cas, on imagine que la mortalité va continuer de baisser tandis que le niveau de fécondité va encore s'élever (jusque 2,2 enfants à partir de 2010) tandis que la migration sera conforme à la moyenne observée entre 1998 et 2002. Le graphique 2bis compare les conséquences de ces hypothèses en 2030 par rapport à la situation initiale.

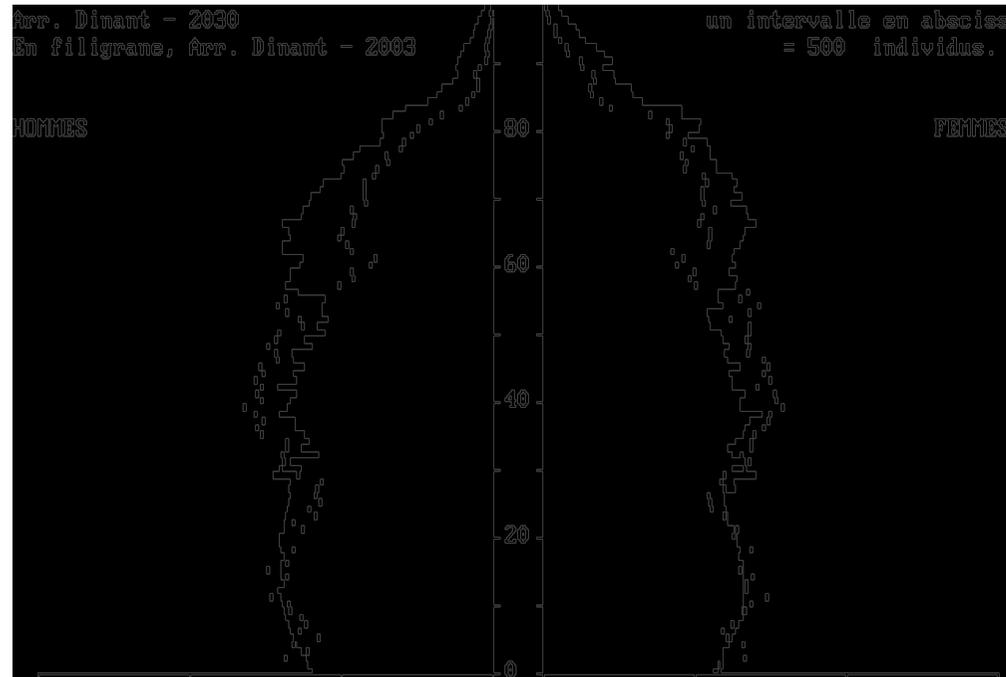
**Graphique 2bis:** la pyramide des âges en 2030 dans l'Arrondissement de Dinant, sous les hypothèses du scénario "croissance"; en filigrane, la pyramide observée en 2003 (calculs ADRASS)



On observe que si la mortalité continue à décroître, si le solde migratoire relatif par âge reste constant et si la fécondité augmente faiblement d'ici 2010 avant de se stabiliser, la population de l'arrondissement de Dinant croîtra et cette croissance sera sensible à tous les âges, mais principalement chez les moins de 20 ans et chez les 80 ans et plus .

Dans le troisième cas, on a conservé l'hypothèse de poursuite du déclin de la mortalité du scénario précédent; en fécondité, on a supposé que d'ici 2010, le nombre moyen d'enfants par femme allait s'établir au niveau moyen actuel wallon, soit une évolution à la baisse de 1.98 à 1.80 enfants. On a aussi imaginé que d'ici 2010, le solde migratoire allait rester positif mais qu'il serait progressivement réduit jusqu'à ne valoir à partir de 2010 que la moitié de sa valeur de 2003, soit 230 entrées nettes annuelles. Le graphique 2ter illustre les changements qui interviendraient alors à l'horizon de 2030.

**Graphique 2ter:** la pyramide des âges en 2030 dans l'Arrondissement de Dinant, sous les hypothèses du scénario « vieillissement »; en filigrane, la pyramide observée en 2003 (calculs ADRASS)



Sous ces hypothèses, on observerait une croissance du groupe des âgés, le maintien des effectifs jeunes et une légère érosion des effectifs parmi les personnes potentiellement actives.

Quelques propositions peuvent être formulées à partir de ces scénarii:

- La population de l'Arrondissement de Dinant va continuer à croître;
- Il y aura au moins autant de jeunes à l'avenir que maintenant.
- Il y aura certainement beaucoup plus de personnes âgées, en pourcentages et en nombres absolus;
- Il est certain qu'en termes relatifs, la population d'âge actif ne sera pas aussi importante qu'aujourd'hui; en termes absolus, il y aura une lente érosion due au départ progressif des enfants du baby-boom vers le troisième âge; cette érosion sera très partiellement compensée par la hauteur du solde migratoire.

**3. La croissance démographique<sup>1</sup>** (sources INS)

	<b>Population en unités.</b>		<b>Accroissement en %</b>
	<b>1990</b>	<b>2002</b>	<b>1990-2002</b>
<b>Arr. Dinant</b>	<b>92.974</b>	<b>100.719</b>	<b>8,3</b>
<b>Arr. Namur</b>	<b>269.378</b>	<b>285.181</b>	<b>5,9</b>
<b>Arr. Philippeville</b>	<b>58.872</b>	<b>61.875</b>	<b>5,1</b>
<b>Prov. Namur</b>	<b>421.224</b>	<b>447.775</b>	<b>6,3</b>
<b>RW</b>	<b>3.243.661</b>	<b>3.358.560</b>	<b>3,5</b>
<b>Belgique</b>	<b>9.947.782</b>	<b>10.309.725</b>	<b>3,6</b>

**(Tableau 2)**

La population n'a cessé de croître entre 1990 et 2002. C'est l'Arrondissement de Dinant qui connaît la croissance la plus importante. Au sein de la province de Namur, cette croissance est liée au solde migratoire, les mouvements naturels (naissances/décès) ayant une incidence plus accessoire, notamment pour le sud de la Province.

**4. Des comparaisons<sup>2</sup> transcommunales 1991/2002<sup>3</sup>**

Il n'y a pas, dans l'arrondissement, de centre urbain de plus de 15.000 habitants. Quatre communes (Somme-Leuze, Hastière, Yvoir et Hamois) enregistrent des accroissements de population importants, voire très importants. Par contre, la croissance de la population des trois centres comptant plus de 10.000 habitants (Ciney, Dinant, Rochefort) se situe sous la moyenne de l'arrondissement.

**(Graphiques 3 à 18)**

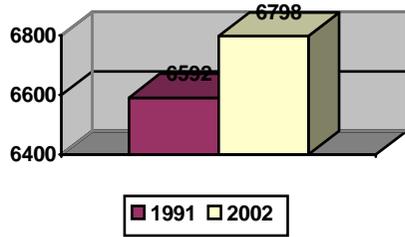
---

<sup>1</sup> Au 1 janvier

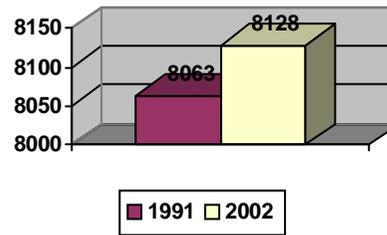
<sup>2</sup> Sources Ecodata, Service Public Fédéral Economie, Classes Moyennes et Energie

<sup>3</sup> Au 1 janvier

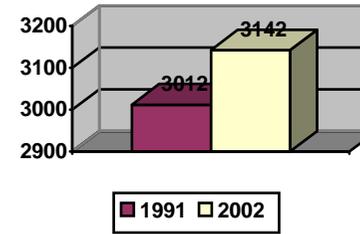
Anhée : +3%



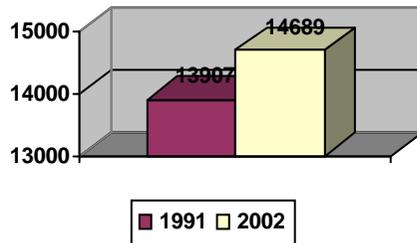
Beauraing : +0,8%



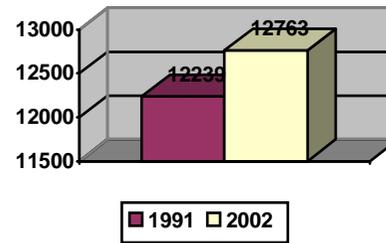
Bièvre : +4,3%



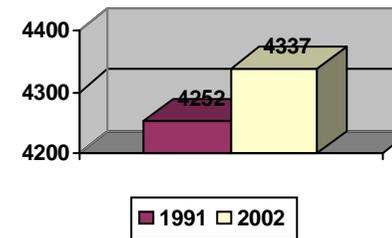
Ciney : +5,6%



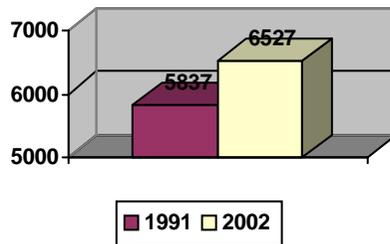
Dinant : +4,3%



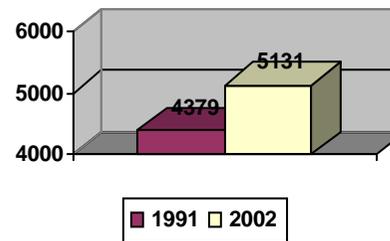
Gedinne : +2%



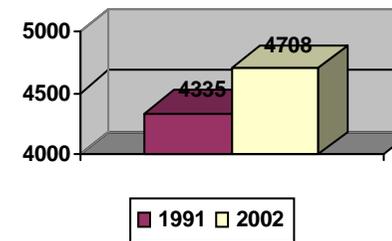
Hamois : +11,8%

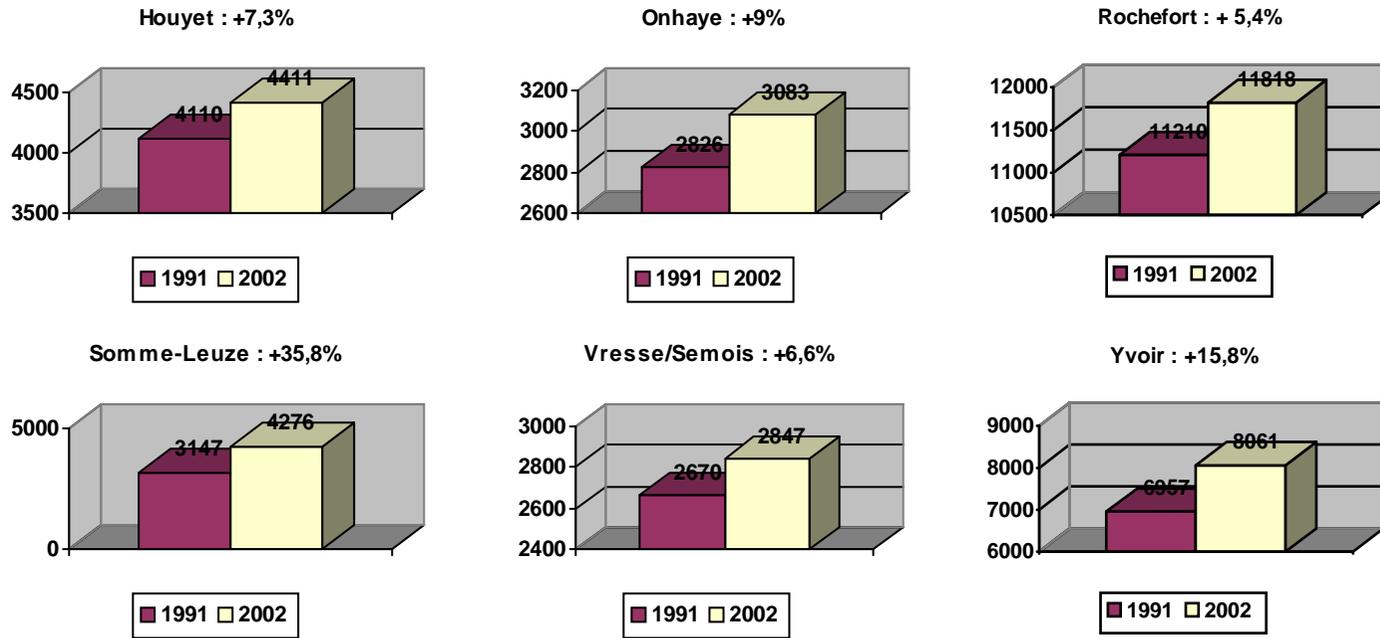


Hastière : +17%

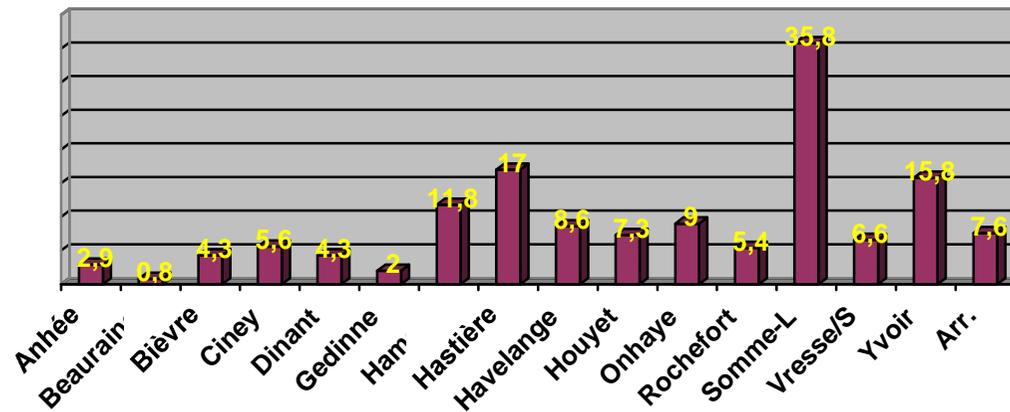


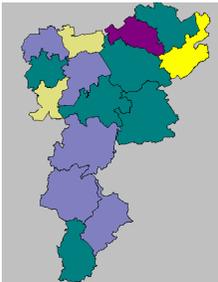
Havelange : +8,6%





Vue globale de la croissance en % sur l'arrondissement



**5. Variations localisées<sup>4</sup>.**


25 et +	Somme-Leuze
15 - 20	Hastière, Yvoir
10 - 15	Hamois
5 - 10	Ciney, Havelange, Houyet, Onhaye, Rochefort, Vresse
0 - 5	Anhée, Beauraing, Bièvre, Dinant, Gedinne

(Graphique 19)

La croissance très importante de la population de Somme-Leuze s'explique sans doute par la proximité de la commune du camp militaire de Marche-en-Famenne. La situation démographique d'Yvoir peut s'expliquer par la présence sur le territoire des Cliniques Universitaires UCL de Mont-Godinne.

**6. Les communes et leurs populations par sexes** (sources INS / GédAP-UCL – Janvier 2002)

(Tableau 3)

	Janvier 2002				Total	Janvier 1991	
	Hommes	%	Femmes	%		Hommes%	Femmes%
Arrondissement Dinant	49.185	48.83	51534	51.17	100719	48.69	51.31
<b>Anhée</b>	<b>3.324</b>	<b>48.90</b>	<b>3474</b>	<b>51.81</b>	<b>6798</b>	<b>48.19</b>	<b>51.81</b>
<b>Beauraing</b>	<b>3872</b>	<b>47.63</b>	<b>4257</b>	<b>52.37</b>	<b>8128</b>	<b>48.28</b>	<b>51.72</b>
<b>Bièvre</b>	<b>1572</b>	<b>50.03</b>	<b>1570</b>	<b>49.97</b>	<b>3142</b>	<b>50.20</b>	<b>49.80</b>
<b>Ciney</b>	<b>7108</b>	<b>48.39</b>	<b>7581</b>	<b>51.61</b>	<b>14689</b>	<b>48.14</b>	<b>51.86</b>
<b>Dinant</b>	<b>6139</b>	<b>48.10</b>	<b>6624</b>	<b>51.90</b>	<b>12763</b>	<b>48.02</b>	<b>51.98</b>
<b>Gedinne</b>	<b>2083</b>	<b>48.03</b>	<b>2254</b>	<b>51.97</b>	<b>4337</b>	<b>48.45</b>	<b>51.55</b>
<b>Hamois</b>	<b>3239</b>	<b>49.62</b>	<b>3288</b>	<b>50.38</b>	<b>6527</b>	<b>49.32</b>	<b>50.68</b>
<b>Hastière</b>	<b>2577</b>	<b>50.22</b>	<b>2554</b>	<b>49.78</b>	<b>5131</b>	<b>49.44</b>	<b>50.56</b>
<b>Havelange</b>	<b>2229</b>	<b>47.34</b>	<b>2479</b>	<b>52.66</b>	<b>4708</b>	<b>48.28</b>	<b>51.72</b>
<b>Houyet</b>	<b>2173</b>	<b>49.26</b>	<b>2238</b>	<b>50.74</b>	<b>4411</b>	<b>49.83</b>	<b>50.17</b>
<b>Onhaye</b>	<b>1529</b>	<b>49.59</b>	<b>1554</b>	<b>50.41</b>	<b>3083</b>	<b>49.22</b>	<b>50.78</b>
<b>Rochefort</b>	<b>5851</b>	<b>49.51</b>	<b>5967</b>	<b>50.49</b>	<b>11818</b>	<b>48.83</b>	<b>51.17</b>
<b>Somme-Leuze</b>	<b>2138</b>	<b>50.00</b>	<b>2138</b>	<b>50.00</b>	<b>4276</b>	<b>49.41</b>	<b>50.59</b>
<b>Vresse-sur-Semois</b>	<b>1408</b>	<b>49.46</b>	<b>1439</b>	<b>50.54</b>	<b>2847</b>	<b>49.21</b>	<b>50.79</b>
<b>Yvoir</b>	<b>3944</b>	<b>48.93</b>	<b>4117</b>	<b>51.05</b>	<b>8061</b>	<b>48.96</b>	<b>51.04</b>

<sup>4</sup> En %

**7. Superficie et densité de population****(Tableau 4)**

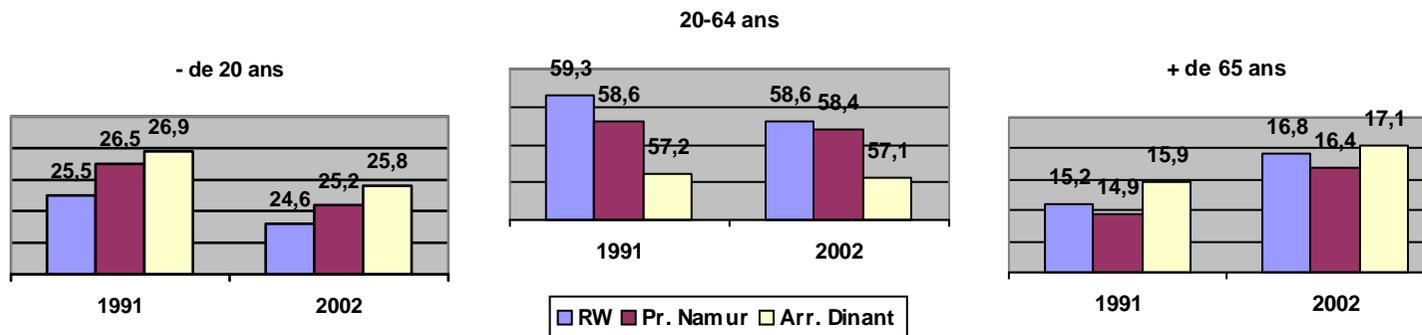
<b>Province</b>	<b>3666 km<sup>2</sup></b>	<b>100%</b>
<b>Arrondissement de Dinant (15 com.)</b>	<b>1592</b>	<b>43.4%</b>
<b>Arrondissement de Namur (16 com.)</b>	<b>1165</b>	<b>31.8%</b>
<b>Arrondissement de Philippeville (7 com.)</b>	<b>909</b>	<b>24.8%</b>

**(Tableau 5)**

	<b>Superficie en km<sup>2</sup></b>	<b>Densité (Hab/km<sup>2</sup>) 2002</b>	<b>Densité (Hab/km<sup>2</sup>) 2003</b>
<b>Arrondissement Dinant</b>	<b>1592.4</b>	<b>63.2</b>	<b>63.6</b>
<b>Anhée</b>	<b>65.7</b>	<b>103.5</b>	<b>105.2</b>
<b>Beauraing</b>	<b>174.5</b>	<b>46.6</b>	<b>46.8</b>
<b>Bièvre</b>	<b>109.6</b>	<b>28.7</b>	<b>28.9</b>
<b>Ciney</b>	<b>147.6</b>	<b>99.5</b>	<b>99.9</b>
<b>Dinant</b>	<b>99.8</b>	<b>127.9</b>	<b>128.3</b>
<b>Gedinne</b>	<b>151.6</b>	<b>28.6</b>	<b>28.8</b>
<b>Hamois</b>	<b>76.4</b>	<b>85.4</b>	<b>86</b>
<b>Hastière</b>	<b>56.5</b>	<b>90.9</b>	<b>91</b>
<b>Havelange</b>	<b>104.7</b>	<b>45.0</b>	<b>45.2</b>
<b>Houyet</b>	<b>122.3</b>	<b>36.1</b>	<b>36.3</b>
<b>Onhaye</b>	<b>65.5</b>	<b>47</b>	<b>46.7</b>
<b>Rochefort</b>	<b>165.3</b>	<b>71.5</b>	<b>71.8</b>
<b>Somme-Leuze</b>	<b>95.1</b>	<b>45.0</b>	<b>45.9</b>
<b>Vresse-sur-Semois</b>	<b>101.0</b>	<b>28.2</b>	<b>28.4</b>
<b>Yvoir</b>	<b>56.8</b>	<b>141.8</b>	<b>142.5</b>

L'ensemble de l'arrondissement se caractérise par une densité de population faible. La première conclusion (dans l'absolu) est donc la grande capacité d'accueil du territoire, tant dans les centres urbains que dans les communes rurales.

**8. Population par classes d'âges en %: arrondissement** (Ecodata)



(Graphiques 20 à 22)

**9. Comparaison des âges en %: communes** (Ecodata)

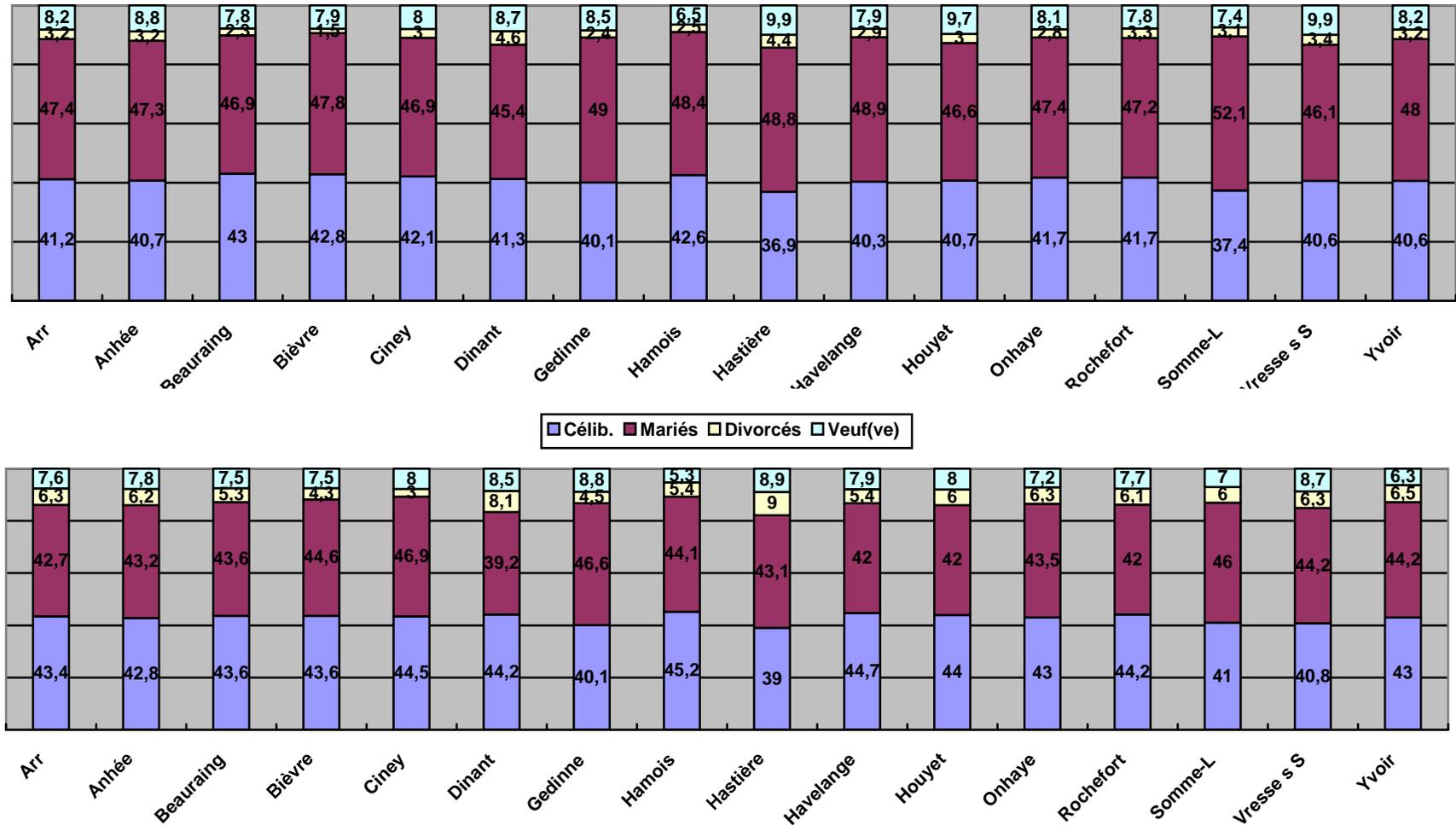
	0 - 20		20 - 64		65 & +	
	1991	2002	1991	2002	1991	2002
<b>Arrondissement</b>	26,9	25,8	57,2	57,1	15,9	17,1
<b>Anhée</b>	26,6	24,7	57	57	16,4	16,4
<b>Beauraing</b>	28,1	26	55,2	56	16,7	18
<b>Bièvre</b>	27,8	26,3	54,4	55	17,8	18,7
<b>Ciney</b>	26,8	24,9	58,7	58,3	14,5	16,8
<b>Dinant</b>	26,1	25,3	58,3	56,9	15,6	17,8
<b>Gedinne</b>	25,6	24,6	56,6	54	17,8	21,4
<b>Hamois</b>	31,6	29,6	56,6	57,1	11,8	13,3
<b>Hastière</b>	23,4	22,3	58,5	58,3	18,1	19,4
<b>Havelange</b>	27,2	28,3	56,8	55,2	16	16,5
<b>Houyet</b>	25,6	26,2	55,1	55,2	19,3	18,6
<b>Onhaye</b>	29,5	27,8	56,1	58	14,4	14,2
<b>Rochefort</b>	27,3	26,2	57,8	58	14,9	15,8
<b>Somme-Leuze</b>	24,9	26,3	58,5	57,4	16,6	16,3
<b>Vresse/Semois</b>	20	22	58,5	55,4	21,5	22,6
<b>Yvoir</b>	28	27,2	55,7	57,6	16,3	15,2

(Tableau 6)

- L'Arrondissement de Dinant n'est peut-être pas la région la moins vieille mais elle est nettement plus jeune que la Wallonie prise dans son ensemble. La moyenne de population jeune est plus importante dans l'arrondissement que dans la Province et qu'en RW.
- De grandes différences coexistent entre communes. Quatre communes (Dinant, Gedinne, Hastière et Vresse) sont les communes où la part de population jeune est la plus faible.
- La plupart des communes du Nord ont une population jeune.
- Ce sont les communes de Gedinne, Hastière et Vresse qui regroupent les populations les plus âgées.

**10. Répartition par état civil 1991 & 2002** (en %)

Comparaison 1991/2002 : il y a + de célibataires (généralement + de 40%) , + de divorcés, - de mariés.

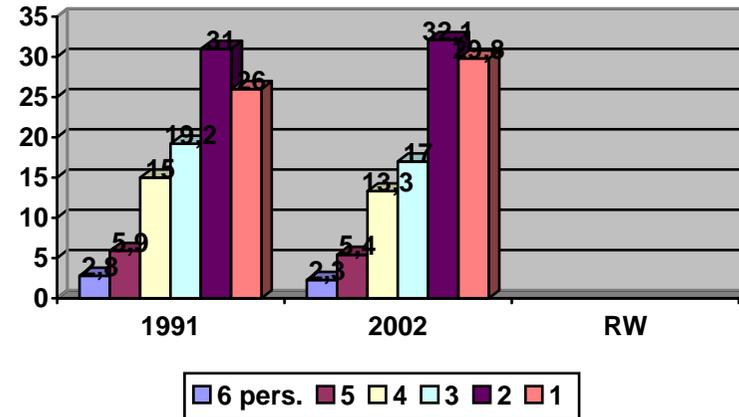


(Graphiques 23 et 24)

**11. Taille et type des ménages** (Sources INS & GÉDAP – UCL 2003)

Nous prenons, comme référence, des ménages dont le nombre de membres est compris entre une et six personnes. Les années de référence sont, comme pour les autres données, 1991 et 2002.

- En Région Wallonne, la diminution est évidente pour les ménages composés de 3 à 6 personnes; l'augmentation est réelle pour les ménages de couples ou d'isolés.
- En Province de Namur, la situation est similaire. On constate les mêmes tendances à la hausse et à la baisse. Les deux schémas sont identiques, seuls les pourcentages varient, mais de manière non significative  
**(Graphique 25)**



- En ce qui concerne l'arrondissement, les données n'ont pu être fournies.
- La situation des communes est par contre plus contrastée. Un fait est général: la montée en nombre des ménages de petites tailles.  
 Dans les communes de Anhée, Ciney, Houyet on constate une égalité entre ménages comptant une et deux personnes. A Dinant, Hastière et Vresse, ce sont les ménages d'isolés qui passent en tête, parfois largement (Vresse 40% de ménage d'isolés contre 30% de couples), dépassant ainsi la moyenne de la RW. A Beauraing, Bièvre, Gedinne, Hamois, Havelange, Onhaye, Rochefort, Somme-Leuze et Yvoir, les couples sont majoritaires.  
 Ce sont les couples avec un enfant qui sont majoritaires pour les familles. Des différences cependant: 29% à Onhaye contre 13% à Hastière. Les ménages de quatre enfants représentent, dans toutes les communes, entre 5,3% (Hamois) et 1,5% à Hastière.  
 Les familles de 4 et 5 membres (donc 2 ou 3 enfants) oscillent entre 36% à Hamois (30% en RW) et 23% à Vresse.  
 Ici aussi, une différence se marque entre le nord et le sud de l'arrondissement.

TYPES en %	Anhée		Beauraing		Bièvre		Ciney		Dinant		Gedinne		Hamois	
	91	02	91	02	91	02	91	02	91	02	91	02	91	02
Isolé Homme	8,6	13,2	8,4	11,5	9,7	12	7,5	12,5	10,9	14,5	10,3	11,8	7,7	9,6
Isolé Femme	17,5	17,5	15	16,8	14,8	15,6	15,2	17,7	16,7	18,7	15,5	17,4	10,7	12,7
Couples sans enfant	22	19,7	20,4	19,4	19,8	20,8	19,5	18,2	18,2	18,2	23,1	22,7	20,9	19,8
Couples avec enfant	34,9	27,2	37,7	29,8	40,4	32,8	38,4	28,6	32	22,9	35,1	29,9	41,8	37,1
Monoparental Homme	1,2	1,5	1,3	1,2	1,3	1,2	1,0	1,3	1,5	1,7	1,4	1,4	1,3	1,4
Monoparental Femme	7,1	7,4	7,5	9,5	4,1	6,4	7,9	8,9	8,5	10,8	6,3	6,0	6,1	6,3
Cohabitant sans enfant	4,2	4,5	2,8	3,4	2,2	3,7	2,9	5,0	4,3	5,3	1,6	4,2	2,5	4,3
Cohabitant avec enfant	1,8	4,2	1,4	3,5	0,9	3,1	1,5	3,8	2,3	4,2	1,1	2,4	2,6	5,0
Autres	2,8	4,9	5,3	4,9	6,8	4,4	6,1	4,2	5,5	3,7	5,6	4,3	6,2	3,6

TYPES en %	Hastière		Havelange		Houyet		Onhaye		Rochefort		Somme-L		Vresse/S		Yvoir	
	91	02	91	02	91	02	91	02	91	02	91	02	91	02	91	02
Isolé Homme	13,4	18,3	8,5	9,9	10,2	13,4	8,1	11,1	10,8	13,2	9,5	12,9	14,8	18,1	7,9	10,4
Isolé Femme	17,2	18,1	13,7	15,4	17,1	16,1	13,9	14,6	15,0	15,0	12,7	13,4	22,5	22,0	14,4	14,0
Couples sans enfant	22,9	22,0	21,2	19,4	19,7	18,8	19,1	19,3	19,9	19,2	24,3	23,8	21,3	21,0	20,9	20,5
Couples avec enfant	28,7	18,9	36,5	30,5	32,0	27,9	36,2	29,3	36,6	28,2	34,4	27,3	23,9	22,9	37,6	32,2
Monoparental Homme	1,5	1,3	0,8	1,6	1,7	1,7	1,0	2,4	1,3	1,7	1,1	1,6	1,0	1,0	1,6	1,4
Monoparental Femme	6,7	7,8	5,9	7,7	7,1	8,7	7,5	8,0	8,4	8,5	4,8	6,5	5,4	5,2	7,2	7,8
Cohabitant sans enfant	4,7	5,0	2,6	4,4	2,6	4,0	2,9	4,1	3,2	5,4	4,1	5,3	4,3	4,0	3,3	5,2
Cohabitant avec enfant	1,4	4,4	2,1	5,1	2,0	5,0	1,4	4,6	1,7	4,6	1,2	4,1	1,6	2,4	1,5	4,1
Autres	3,5	4,1	8,8	6,9	7,6	4,6	9,9	6,5	3,1	4,2	7,8	5,1	5,1	3,3	5,6	4,3

(Tableau 7)

- Le premier constat concerne le nombre d'"isolés-hommes" qui est en augmentation et tend à rejoindre (et dépasse déjà parfois) le nombre d'"isolés-femmes" qui cependant reste généralement supérieur.
- Le mariage comme institution est remis en question. Avant, on se mariait pour avoir des enfants. Ce n'est plus, nécessairement, le cas aujourd'hui. Ce sont les couples sans enfants dont le nombre diminue le plus alors que le nombre de co-habitants avec enfants augmente et, parfois même, explose.

**12. Répartition population belge/population étrangère en %**

(Tableau 8)

PAYS	Arrond.		Anhée		Beauraing		Bièvre		Ciney		Dinant		Gedinne		Hamois	
	91	02	91	02	91	02	91	02	91	02	91	02	91	02	91	02
Be	97	97.1	97	97	96.3	96.6	97.9	97.1	98	98	96.6	96.6	97.6	96.6	98.1	98.6
Etr	3	2.9	3	3	3.7	3.4	2.1	2.9	2	2	3.4	3.4	2.4	3.4	1.9	1.4
UE	83.5	83.5	84.8	83.6	94.4	91	89	83.7	72.4	76.4	80.5	76.3	90.4	95.3	70.9	80.9
UE 25	1.1	1.1	0.5	0	0.7	0.4	1.6	3.3	1.4	2	0.7	0	1	2.7	1.8	2.1
Non UE	15.4	15.4	14.7	16.4	5	8.6	9.4	13	26.2	21.6	18.8	23.7	8.6	2	27.3	17
Réfug.	3	1.5	1	3	1	0	3.1	2.2	6.5	3.4	2.4	2.1	0	0.7	10	3.2

PAYS	Hastière		Havelange		Houyet		Onhaye		Rochefort		Somme-L		Vresse/S		Yvoir	
	91	02	91	02	91	02	91	02	91	02	91	02	91	02	91	02
Be	93.3	94.9	98.4	97.8	97.7	97.7	98.2	97.9	97.5	97.8	97.6	97	94.4	93.6	95.6	96.2
Etr	6.7	5.1	1.6	2.2	2.3	2.3	1.8	2.1	2.5	2.2	2.4	3	5.6	6.4	4.4	3.8
UE	92.2	90.5	69.6	66.7	89.5	91.2	80.8	75	76	78	76	89	91.3	88	85.8	87.1
UE 25	1	0	2.9	1	0	2	1.9	1.6	1.1	1.2	1.3	2.4	0.7	0	1.7	1.6
Non UE	6.8	9.5	27.5	32.3	10.5	6.8	17.3	23.4	22.9	20.8	22.7	8.6	8	12	12.5	11.3
Réfug.	0	0.8	0.3	1.9	1.1	0	3.8	0	2.9	1.5	0	2.4	2	2.7	1.7	0.3

### **13. Les 82 nationalités en présence dans l'arrondissement**

Albanie, Afghanistan, Algérie, Angola, Allemagne, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bénin, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Colombie, Croatie, Danemark, Egypte, Equateur, Espagne, France, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Honduras, Hongrie, Ile Maurice, Irak, Iran, Irlande, Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizie, Liban, Libéria, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Mexique, Moldavie, Mozambique, Nigeria, Norvège, Ouzbékistan, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Rép. Dominicaine, Rép. Pop. Chine, Rép. Congo, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Rwanda, Sénégal, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Sri Lanka, Suisse, Tchéquie, Tchetchenie, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, USA, Yougoslavie, et un ensemble d'apatrides.

**La tendance lourde regroupe les pays suivants: Allemagne, France, Luxembourg, Pays-Bas, Italie, Maroc, Turquie. Les autres nationalités représentent ensemble 20% du total de la population étrangère.**

### **14. Mouvements migratoires**

1. Mouvement migratoire positif est supérieur au mouvement naturel positif: 9 communes: Anhée, Bièvre, Ciney, Dinant, Gedinne, Havelange, Onhaye, Somme-Leuze, Yvoir.



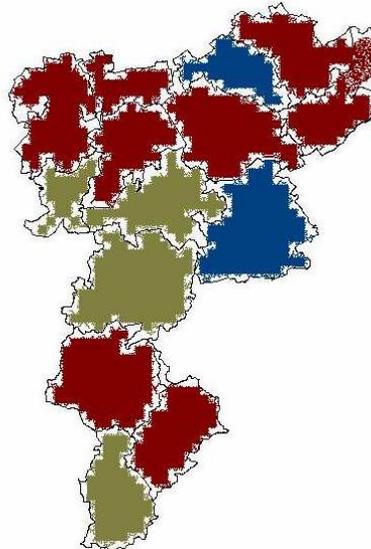
2. Mouvement migratoire positif est inférieur au mouvement naturel positif: 2 communes: Hamois et Rochefort.



3. Mouvement migratoire positif est supérieur au mouvement naturel négatif: 4 communes: Beauraing, Hastière, Houyet, Vresse.



**(Graphique 26)**



- Mouvement naturel = naissances - décès
- Mouvement migratoire = immigrations – émigrations
- Le mouvement migratoire est plus important que le mouvement naturel. Cela signifie que la force d'attraction de l'arrondissement est importante: il y a une population jeune, des gens s'installent sur le territoire.
- Si l'objectif commun des communes est de ne pas devenir une zone dortoir, il s'agira de mettre en place une force d'attraction économique plus importante. Dans ce cas il est nécessaire d'établir des zones d'activités économiques valorisant la main d'œuvre locale. Il est donc important de mener une réflexion sur le contenu de l'enseignement.
- Si l'on accepte que l'arrondissement soit malgré tout une zone dortoir, il s'agit de développer de manière considérable les moyens de communication permettant à la main d'œuvre de se déplacer vers son lieu de travail.

## Le niveau de vie

### 1. Revenu annuel moyen par habitant en € (Sources Stat. fiscales des revenus 2000 pour l'exercice 2001)

<b>Arr. Dinant</b>	<b>Arr. Namur</b>	<b>Arr. Philippeville</b>	<b>Pr. de Namur</b>	<b>Wallonie</b>	<b>Flandre</b>	<b>Belgique</b>
9358	10460	9020	10015	9865	11276	10670

(Tableau 9)

### 2. Revenu des personnes physiques en € (Sources INS et GÉDAP-UCL)

	Revenu moyen par habitant		Variation	Tx croissance annuelle
	1991	2000	%	%
RW	6968	10088	44.8	4.2
Province de Namur	6884	10268	49.2	4.5
Arr. de Dinant				
<b>Anhée</b>	<b>6024</b>	<b>9433</b>	<b>56.6</b>	<b>5.1</b>
<b>Beauraing</b>	<b>6223</b>	<b>8923</b>	<b>43.4</b>	<b>4.1</b>
<b>Bièvre</b>	<b>5558</b>	<b>8320</b>	<b>49.7</b>	<b>4.6</b>
<b>Ciney</b>	<b>6752</b>	<b>9827</b>	<b>45.5</b>	<b>4.3</b>
<b>Dinant</b>	<b>6440</b>	<b>8994</b>	<b>39.7</b>	<b>3.8</b>
<b>Gedinne</b>	<b>6034</b>	<b>8662</b>	<b>43.6</b>	<b>4.1</b>
<b>Hamois</b>	<b>6061</b>	<b>9762</b>	<b>61.1</b>	<b>5.4</b>
<b>Hastière</b>	<b>6232</b>	<b>8482</b>	<b>36.1</b>	<b>3.5</b>
<b>Havelange</b>	<b>5947</b>	<b>8703</b>	<b>46.3</b>	<b>4.3</b>
<b>Houyet</b>	<b>6181</b>	<b>8918</b>	<b>44.3</b>	<b>4.2</b>
<b>Onhaye</b>	<b>5888</b>	<b>8873</b>	<b>50.7</b>	<b>4.7</b>
<b>Rochefort</b>	<b>6497</b>	<b>9312</b>	<b>43.3</b>	<b>4.1</b>
<b>Somme-Leuze</b>	<b>5891</b>	<b>8493</b>	<b>44.2</b>	<b>4.1</b>
<b>Vresse/Semois</b>	<b>6246</b>	<b>8329</b>	<b>33.3</b>	<b>3.2</b>
<b>Yvoir</b>	<b>7097</b>	<b>10953</b>	<b>54.3</b>	<b>4.9</b>

(Tableau 10)

**3. Revenu annuel net imposable moyen par habitant (2001)** (Source BNB 'La dynamique économique de la Province de Namur' )



Selon les données fiscales relatives à l'exercice 2001 (revenus de 2000), on peut ajouter que le montant moyen de revenu par habitant est plus faible qu'en RW ou en Province de Namur. Il y a une proportion plus faible de bas revenus et moins élevée de hauts revenus. Une fois de plus, on constate certaines différences entre le Nord et le Sud de l'arrondissement.

**(Graphique 27)**

## Le chômage<sup>5</sup>

Les indicateurs relatifs au marché du travail disponibles par arrondissement ou par commune sont basés sur des données administratives et non sur des données harmonisées. Les données utilisées tendent par conséquent à sous-estimer l'emploi et à surestimer le chômage par rapport aux données établies sur la base des standards de l'Union européenne. Ainsi, elles ne comptabilisent pas les emplois de faible durée hebdomadaire et enregistrent, dans le chômage, tous les inactifs, même ceux qui seraient non demandeurs d'emploi.

En matière de taux d'emploi, les objectifs fixés au niveau de l'Union européenne sont de 67 % de la population en âge de travailler (15 - 64 ans) pour 2005 (objectif de "Stockholm") et de 70 % pour 2010 (objectif "de Lisbonne"). Avec un taux de quelque 58 % sur la base de données administratives (ce qui correspond grosso modo à 61 % sur la base de données harmonisées), l'arrondissement est encore assez sensiblement en dessous des objectifs moyens fixés pour l'ensemble de l'UE.

Le taux de chômage calculé pour l'ensemble des 15 communes est par ailleurs relativement élevé. Il s'établit à un peu plus de 13 % de la population active, soit environ 10 % sur la base de données harmonisées.

### **1. La population active par commune** (Services d'Etudes Statistiques de la Région Wallonne – au 30 juin 2001)

Une remarque s'impose avant la lecture de ce tableau: il s'agit de données de l'Administration qui ne sont pas harmonisées.

	En âge de travailler (15/64 ans)	Population active occupée	Population active inoccupée			Total population active	Tx d'activité	Tx d'emploi
	(1)	(2) Salariés	(3) Non salariés	(2)+(3) Total	(4) Chômeurs DEI	(2)+(3)+(4)	$\frac{(2)+(3)+(4)}{(1)}$	$\frac{(2)+(3)}{(1)}$
Arr. Dinant	63958	30244	6811	37055	5786	42841	67.0%	57.9%
<b>Anhée</b>	<b>4368</b>	<b>2209</b>	<b>428</b>	<b>2637</b>	<b>373</b>	<b>3010</b>	<b>68.9%</b>	<b>60.4%</b>
<b>Beauraing</b>	<b>5133</b>	<b>2356</b>	<b>556</b>	<b>2912</b>	<b>466</b>	<b>3378</b>	<b>65.8%</b>	<b>56.7%</b>
<b>Bièvre</b>	<b>1946</b>	<b>851</b>	<b>270</b>	<b>1121</b>	<b>161</b>	<b>1282</b>	<b>65.9%</b>	<b>57.6%</b>

<sup>5</sup> Les commentaires ci-dessous proviennent d'une étude réalisée pour Prospect 15 par Monsieur José MONT, directeur du siège de Namur de la Banque Nationale de Belgique.

<b>Ciney</b>	<b>9477</b>	<b>4818</b>	<b>926</b>	<b>5745</b>	<b>798</b>	<b>6534</b>	<b>68.9%</b>	<b>60.6%</b>
<b>Dinant</b>	<b>8067</b>	<b>3713</b>	<b>799</b>	<b>4511</b>	<b>1045</b>	<b>5556</b>	<b>68.9%</b>	<b>55.9%</b>
<b>Gedinne</b>	<b>2627</b>	<b>1142</b>	<b>332</b>	<b>1474</b>	<b>201</b>	<b>1675</b>	<b>63.7%</b>	<b>56.1%</b>
<b>Hamois</b>	<b>4206</b>	<b>2223</b>	<b>430</b>	<b>2652</b>	<b>247</b>	<b>2899</b>	<b>68.9%</b>	<b>63.1%</b>
<b>Hastière</b>	<b>3253</b>	<b>1257</b>	<b>251</b>	<b>1508</b>	<b>449</b>	<b>1957</b>	<b>60.1%</b>	<b>46.3%</b>
<b>Havelange</b>	<b>2885</b>	<b>1321</b>	<b>402</b>	<b>1722</b>	<b>215</b>	<b>1937</b>	<b>67.2%</b>	<b>59.7%</b>
<b>Houyet</b>	<b>2741</b>	<b>1220</b>	<b>353</b>	<b>1573</b>	<b>228</b>	<b>1801</b>	<b>65.7%</b>	<b>57.4%</b>
<b>Onhaye</b>	<b>2014</b>	<b>907</b>	<b>197</b>	<b>1103</b>	<b>199</b>	<b>1302</b>	<b>64.7%</b>	<b>54.8%</b>
<b>Rochefort</b>	<b>7661</b>	<b>3604</b>	<b>761</b>	<b>4365</b>	<b>704</b>	<b>5069</b>	<b>66.2%</b>	<b>57.0%</b>
<b>Somme-L</b>	<b>2690</b>	<b>1192</b>	<b>365</b>	<b>1557</b>	<b>252</b>	<b>1809</b>	<b>67.3%</b>	<b>57.9%</b>
<b>Vresse</b>	<b>1719</b>	<b>696</b>	<b>247</b>	<b>943</b>	<b>121</b>	<b>1064</b>	<b>61.9%</b>	<b>54.9%</b>
<b>Yvoir</b>	<b>5173</b>	<b>2737</b>	<b>495</b>	<b>3232</b>	<b>336</b>	<b>3568</b>	<b>69.0%</b>	62.5%
Province	289225	140844	26058	166902	28001	194903	67.4%	57.7%
Rég. Wallonne	2168610			1213400	211949	1425349	65.7%	56.0%

**(Tableau 11)**

Les indicateurs du marché du travail varient fortement entre les 15 communes de l'arrondissement. Certaines sont de facto proches des objectifs de taux d'emploi de Stockholm et de Lisbonne (Anhée, Ciney, Hamois et Yvoir), d'autres en sont très éloignées (Hastière, Onhaye et Vresse-sur-Semois). Les données de taux d'emploi par commune montrent aussi une très forte différence entre les hommes et les femmes.

En ce qui concerne le taux de chômage et les créations d'emploi, on note également une forte dispersion et des différences importantes entre communes. Ainsi, certaines communes enregistrent des taux de chômage inférieurs à 10 % (Hamois et Yvoir) et des créations d'emploi de plus de 30 % sur la période 1990 - 2001 (Somme-Leuze et Houyet), tandis que d'autres recensent des taux de chômage supérieurs à 15 % (Dinant, Hastière et Onhaye) et des pertes d'emplois (Havelange, Gedinne et Vresse-sur-Semois) de 1990 à 2001.

**2. Nombre de chômeurs complets indemnisés (CCI) – fin 12/2002**

	<b>HOMMES</b>		<b>FEMMES</b>		<b>TOTAL</b>		<b>-25ans</b>
	<b>Nombre</b>	<b>Taux*</b>	<b>Nombre</b>	<b>Taux</b>	<b>Total</b>	<b>Taux</b>	<b>% du total</b>
<b>Arr. de Dinant</b>	<b>2168</b>	<b>15.7%</b>	<b>2730</b>	<b>20.6%</b>	<b>4898</b>	<b>18.1%</b>	<b>20,0</b>
<b>Arr. de Namur</b>	<b>6805</b>	<b>15.4%</b>	<b>7754</b>	<b>19.6%</b>	<b>14559</b>	<b>17.4%</b>	<b>19,3</b>
<b>Arr. de Philippeville</b>	<b>1585</b>	<b>17.8%</b>	<b>1797</b>	<b>23.6%</b>	<b>3382</b>	<b>20.5%</b>	<b>19,8</b>
<b>Province de Namur</b>	<b>10558</b>	<b>15.8%</b>	<b>12281</b>	<b>20.3%</b>	<b>22839</b>	<b>17.9%</b>	<b>19,5</b>
<b>Région Wallonne</b>	<b>84672</b>	<b>16.0%</b>	<b>101634</b>	<b>22.3%</b>	<b>186306</b>	<b>19.0%</b>	<b>18,6</b>

\*Taux de chômage: rapport entre le nombre de CCI et le nombre d'assurés contre le chômage – base ONSS.

**(Tableau 12)**

L'arrondissement de Dinant se situe entre la RW et la Province, derrière celui de Namur. Son taux est inférieur à celui de la RW.

**3. Nombre de chômeurs par Commune** (ONEM 12/2002)

	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>	<b>-25 ans</b>
<b>Anhée</b>	<b>125</b>	<b>179</b>	<b>304</b>	<b>54</b>
<b>Beauraing</b>	<b>147</b>	<b>284</b>	<b>431</b>	<b>86</b>
<b>Bièvre</b>	<b>52</b>	<b>62</b>	<b>114</b>	<b>27</b>
<b>Ciney</b>	<b>300</b>	<b>361</b>	<b>661</b>	<b>142</b>
<b>Dinant</b>	<b>388</b>	<b>406</b>	<b>794</b>	<b>151</b>
<b>Gedinne</b>	<b>63</b>	<b>109</b>	<b>172</b>	<b>27</b>
<b>Hamois</b>	<b>95</b>	<b>135</b>	<b>230</b>	<b>60</b>
<b>Hastière</b>	<b>203</b>	<b>224</b>	<b>427</b>	<b>64</b>
<b>Havelange</b>	<b>90</b>	<b>117</b>	<b>207</b>	<b>32</b>
<b>Houyet</b>	<b>102</b>	<b>125</b>	<b>227</b>	<b>41</b>
<b>Onhaye</b>	<b>75</b>	<b>87</b>	<b>162</b>	<b>36</b>
<b>Rochefort</b>	<b>262</b>	<b>305</b>	<b>567</b>	<b>134</b>
<b>Somme-Leuze</b>	<b>84</b>	<b>116</b>	<b>200</b>	<b>43</b>
<b>Vresse-sur-Semois</b>	<b>59</b>	<b>57</b>	<b>116</b>	<b>23</b>
<b>Yvoir</b>	<b>123</b>	<b>163</b>	<b>286</b>	<b>62</b>

**(Tableau 13)**

**4. Evolution du nombre de CCI entre 1995 et 2002, en chiffres absolus** (ONEM 12/2002)

	<b>Dinant</b>		<b>Namur</b>	<b>Philippeville</b>	<b>Province</b>		<b>Région Wallonne</b>	
<b>12/1995</b>	<b>5657</b>	<b>100</b>	<b>18040</b>	<b>4255</b>	<b>27952</b>	<b>100</b>	<b>216487</b>	<b>100</b>
<b>12/2002</b>	<b>4898</b>	<b>86,6</b>	<b>14559</b>	<b>3382</b>	<b>22839</b>	<b>81,7</b>	<b>186304</b>	<b>86</b>

**(Tableau 14)**

Il est aisé de constater une baisse générale du chômage. La situation dans l'arrondissement de Dinant est proche de celle de la RW mais moins favorable que celle de la Province.

**5. Hommes / Femmes CCI entre 1995 et 2002, en chiffres absolus** (ONEM 12/2002)

	<b>Dinant</b>		<b>Province</b>		<b>Wallonie</b>	
	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
<b>12/1995</b>	<b>2442</b>	<b>3215</b>	<b>12781</b>	<b>15171</b>	<b>97439</b>	<b>119048</b>
<b>12/2002</b>	<b>2168</b>	<b>2730</b>	<b>10558</b>	<b>12281</b>	<b>84671</b>	<b>101633</b>

**(Tableau 15)**

Une tendance générale apparaît: la baisse des nombres tant pour les femmes que pour les hommes. Les femmes sont dans une meilleure situation qu'en RW contrairement aux hommes.

**6. Chômage masculin entre 1995 et 2002: évolution** (ONEM 12/2002)

	<b>Dinant</b>	<b>Namur</b>	<b>Philippeville</b>	<b>Province</b>	<b>Wallonie</b>
<b>1995-2002</b>	<b>-11.2%</b>	<b>-19.1%</b>	<b>-17.7%</b>	<b>-17.4%</b>	<b>-13.1%</b>

**(Tableau 16)****7. Chômage féminin entre 1995 et 2002: évolution** (ONEM 12/2002)

	<b>Dinant</b>	<b>Namur</b>	<b>Philippeville</b>	<b>Province</b>	<b>Wallonie</b>
<b>1995-2002</b>	<b>-15.1%</b>	<b>-19.4%</b>	<b>-22.9%</b>	<b>-19.0%</b>	<b>-14.6%</b>

**(Tableau 17)**

Le chômage féminin semble être en meilleure posture. Cela est explicable par une structure économique plus favorable au travail féminin, notamment dans les secteurs Education, Administration et Horeca.

**8. Evolution du nombre de CCI de moins de 25 ans entre 1995 et 2002, en chiffres absolus** (ONEM 12/2002)

	<b>Dinant</b>		<b>Namur</b>	<b>Philippeville</b>	<b>Province</b>		<b>Wallonie</b>	
<b>12/1995</b>	<b>1139</b>	<b>100</b>	<b>3669</b>	<b>888</b>	<b>5696</b>	<b>100</b>	<b>42905</b>	<b>100</b>
<b>12/2002</b>	<b>982</b>	<b>86,2</b>	<b>2819</b>	<b>670</b>	<b>4471</b>	<b>77,5</b>	<b>34783</b>	<b>81</b>

**(Tableau 18)**

Si la situation est relativement favorable pour les CCI hommes et femmes, par contre c'est dans l'arrondissement de Dinant que la baisse du chômage des moins de 25 ans est de loin la moins favorable.

**9. Taux de chômage par commune au 30 juin 2001:**

(rapport entre le nombre de chômeurs - demandeurs d'emploi indemnisés – DEI - et le total de la population active)

(Sources SES)

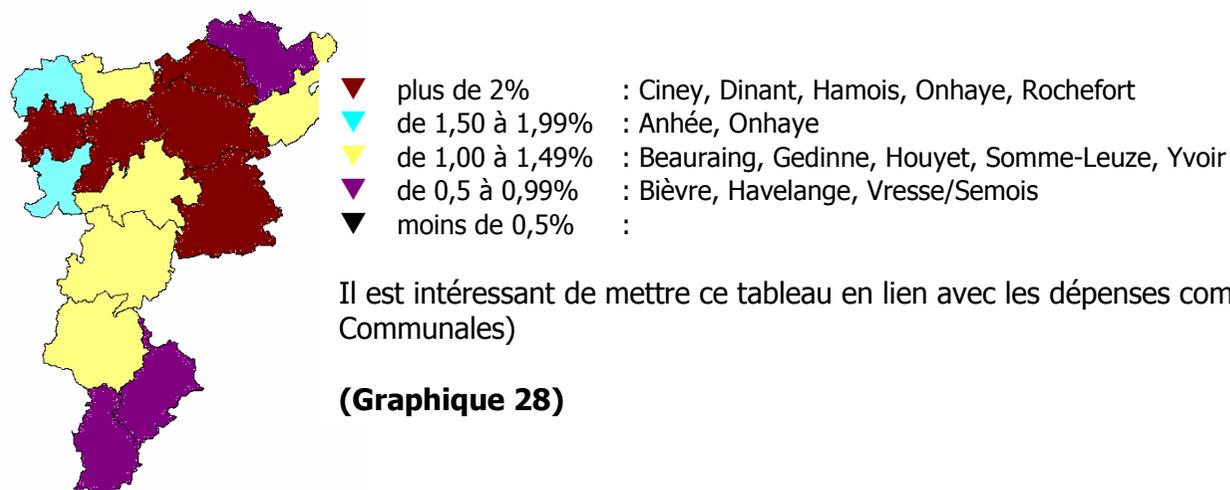
En %	<b>Taux moyen</b>		<b>général</b>
	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
<b>Anhée</b>	<b>9.1</b>	<b>16.7</b>	<b>12.4</b>
<b>Beauraing</b>	<b>7.7</b>	<b>21.4</b>	<b>13.8</b>
<b>Bièvre</b>	<b>6.9</b>	<b>21.2</b>	<b>12.6</b>
<b>Ciney</b>	<b>9.3</b>	<b>15.6</b>	<b>12.1</b>
<b>Dinant</b>	<b>15.4</b>	<b>23.0</b>	<b>18.8</b>
<b>Gedinne</b>	<b>7.8</b>	<b>17.7</b>	<b>12.0</b>
<b>Hamois</b>	<b>6.1</b>	<b>11.5</b>	<b>8.5</b>
<b>Hastière</b>	<b>19.4</b>	<b>27.9</b>	<b>22.9</b>
<b>Havelange</b>	<b>7.6</b>	<b>15.6</b>	<b>11.1</b>
<b>Houyet</b>	<b>8.8</b>	<b>18.1</b>	<b>12.7</b>
<b>Onhaye</b>	<b>11.4</b>	<b>20.3</b>	<b>15.3</b>
<b>Rochefort</b>	<b>10.4</b>	<b>18.6</b>	<b>13.9</b>
<b>Somme-Leuze</b>	<b>9.4</b>	<b>19.8</b>	<b>13.9</b>
<b>Vresse-sur-Semois</b>	<b>8.8</b>	<b>14.7</b>	<b>11.4</b>
<b>Yvoir</b>	<b>7.2</b>	<b>12.1</b>	<b>9.4</b>
Arrondissement	10.0	18.1	13.5

**(Tableau 19)**

Ici encore, une grande diversité existe entre les communes. C'est à Dinant et à Hastière que la situation est la plus précaire, tandis qu'à Hamois et Yvoir la situation est nettement plus favorable.

La création d'emploi a été particulièrement forte concernant les femmes, en tenant compte que l'on part d'une situation moins favorable. On constate cependant que les créations d'emplois féminins, au niveau communal, ont été, en règle générale, d'autant plus importantes que les créations d'emplois masculins ont été fortes ou que les pertes de ces emplois ont été faibles. (BNB)

**10. Nombre de minimexés par rapport au nombre de ménages** (sources INS 1996)



**11. Nombre de minimexés** (sources Ministère des Affaires Sociales 2003 et Communes)

	Janvier 91	Janvier 02
RW	23108	30116
Prov. Namur	3001	4149
<b>Anhéé</b>	<b>41</b>	<b>60</b>
<b>Beauraing</b>	<b>44</b>	<b>64</b>
<b>Bièvre</b>	<b>9</b>	<b>22</b>
<b>Ciney</b>	<b>113</b>	<b>118</b>
<b>Dinant</b>	<b>138</b>	<b>180</b>
<b>Gedinne</b>	<b>19</b>	<b>26</b>
<b>Hamois</b>	<b>47</b>	<b>35</b>

<b>Hastièrre</b>	<b>29</b>	<b>47</b>
<b>Havelange</b>	<b>12</b>	<b>21</b>
<b>Houyet</b>	<b>23</b>	<b>22</b>
<b>Onhaye</b>	<b>22</b>	<b>19</b>
<b>Rochefort</b>	<b>88</b>	<b>121</b>
<b>Somme-Leuze</b>	<b>13</b>	<b>12</b>
<b>Vresse/Semois</b>	<b>7</b>	<b>14</b>
<b>Yvoir</b>	<b>32</b>	<b>52</b>

(Tableau 20)

On constate, au terme des chapitres sur le "Chômage" et le "Niveau de vie":

- o en ce qui concerne le niveau de vie, le nombre de bas revenus diminue;
- o le nombre de CCI diminue;
- o le nombre de minimexés a tendance à augmenter. Il est utile de voir, à ce sujet, le tableau exprimant la part communale dans le CPAS dans le Chapitre Finances Communales.

## **12. Pour conclure**

Le double constat d'un taux d'emploi insuffisant et d'un taux de chômage élevé ne doit toutefois pas occulter certaines évolutions positives sur le marché du travail de l'arrondissement.

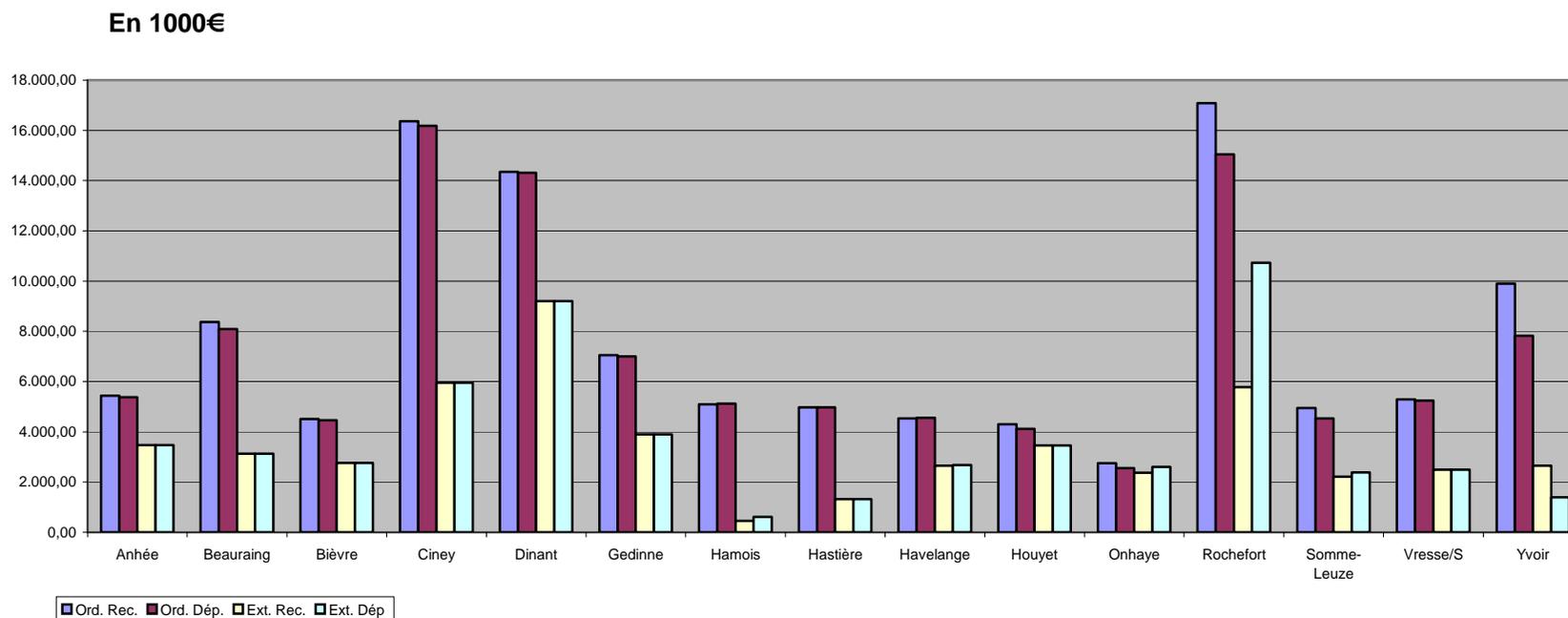
D'abord, les créations d'emplois salariés entre 1990 et 2001 furent importantes: l'arrondissement a connu une dynamique créatrice d'emplois supérieure aux moyennes nationale et wallonne. Les créations d'emplois féminins ont été nettement supérieures aux créations d'emplois masculins. Néanmoins, force est de constater qu'en règle générale, emploi masculin et féminin évoluent de concert: les données communales montrent effectivement que les créations d'emploi féminin sont d'autant plus importantes que les créations d'emploi masculin sont élevées ou, à tout le moins, que les pertes d'emploi masculin sont faibles. En revanche, et ce pour la période allant de 1995 à 2001, les emplois indépendants ont reculé de manière sensible, ce qui peut, entre autres, s'expliquer tant par la régression du secteur agricole que par le passage de certains travailleurs du statut d'aidant vers des emplois salariés.

Ensuite, hormis les fortes créations d'emplois salariés, le "bon" fonctionnement du marché du travail constitue un autre trait positif. Celui-ci est mis en évidence par la "courbe de Beveridge" qui met en relation la demande d'emploi (le chômage) et les offres d'emploi des entreprises (les postes vacants tels qu'ils sont recensés par le Forem), calculée pour l'arrondissement. Le profil de cette courbe aboutit au constat d'une baisse concomitante du chômage et des postes vacants, ce qui implique, qu'au sein de l'arrondissement les besoins de main-d'œuvre des entreprises peuvent être satisfaits, et ce, malgré la baisse du chômage. Il n'y a donc pas de dysfonctionnement majeur du marché du travail de l'arrondissement, ce qui découle, d'une part, du niveau (élevé) du chômage et, d'autre part, de la bonne qualification de la main-d'œuvre, en particulier des demandeurs d'emploi.

# Les finances communales

(sources Communes 2003)

## 1. Budget communal



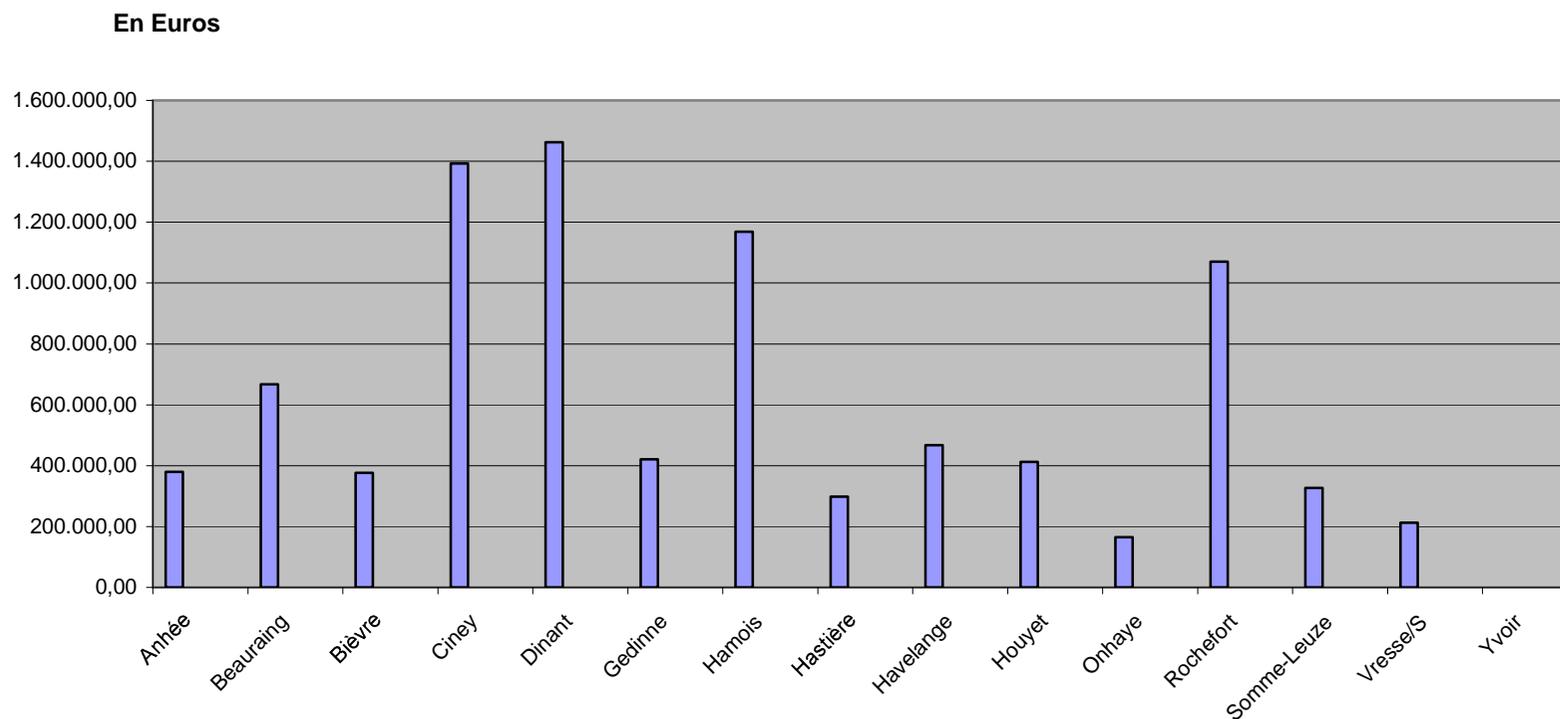
(Graphique 29)

La part par habitant(e): (Tableau 21)

	Ord. Rec.	Ord. Dép.	Ext. Rec.	Ext. Dép.
Anhée	800.16	790.08	510.21	=
Beauraing	1029.26	995.63	384.47	=
Bièvre	1436.44	1420.84	880.80	=
Ciney	1114.33	1101.17	405.33	=
Dinant	1123.95	1121.36	720.53	=
Gedinne	1624.95	1614.39	899.55	=
Hamois	780.89	783.92	68.62	92.69

	Ord. Rec.	Ord. Dép.	Ext. Rec.	Ext. Dép.
Hastière	969.49	969.10	257.53	=
Havelange	963.53	968.84	564.26	567.83
Houyet	975.49	934.78	783.67	=
Onhaye	891.14	829.35	768.92	845.89
Rochefort	1445.74	1272.76	489.29	907.39
Somme-Leuze	1156.82	1061.66	518.14	557.43
Vresse/Semois	1859.32	1841.74	874.25	=
Yvoir	1228.60	970.89	329.50	172.62

**2. Intervention CPAS**



**(Graphique 30)**

Part communale consacrée par habitant(e) (Tableau 22)

	En €		En €		En €
Anhée	55.89	Gedinne	97.07	Onhayé	53.51
Beauraing	82.05	Hamois	179	Rochefort	90.56
Bièvre	119.72	Hastière	58.17	Somme-L	76.44
Ciney	94.81	Havelange	99.35	Vresse/S	74.64
Dinant	114.58	Houyet	93.61	Yvoir	48.32

Les budgets sont globalement équilibrés. Cependant l'on constate que :

- Rochefort est en déséquilibre en raison de travaux de voirie, d'égouttage, de distribution d'eau, de bâtiments mais qui peut compter sur des emprunts, des subsides et un fonds de réserve.
- le budget d'Yvoir est excédentaire.

Situation des communes:

- Anhée, Bièvre, Ciney, Gedinne, Hamois, Onhaye se disent en situation financière saine;
- Beauraing, Hastière, Rochefort et Vresse/Semois qualifient leur situation de moyenne;
- Dinant, Havelange et Houyet reconnaissent une situation difficile;
- Beauraing, Dinant et Havelange sont sous plan Tonus.

# L'économie

## 1. L'activité économique<sup>6</sup>

	<u>1990-2001</u>	<u>1990-1994</u>	<u>1995-2001</u>
o 15 communes	1,8	2,1	1,6
o Province de Namur	1,8	1,5	2,0
o Région wallonne	1,6	1,3	1,9
o Belgique	2,0	1,4	2,3

Sur la base de la valeur ajoutée (qui constitue un indicateur de la richesse produite par les sièges d'exploitation des entreprises situées dans l'arrondissement et qui ne tient donc pas compte de la richesse produite par les travailleurs qui y résident et qui sont occupés en dehors de celui-ci), les 15 communes représentent respectivement 0,6 %, 2,5 % et 19 % de la valeur ajoutée produite en Belgique, en Région wallonne et dans la Province de Namur.

Exprimée par habitant, cette valeur ajoutée correspond à un peu moins de 61 % du niveau national. Toutefois, cet indicateur ne reflète qu'une partie de la contribution des facteurs de production de l'arrondissement à l'activité productive. Il ne porte, en effet, comme rappelé ci-dessus, que sur la production réalisée sur le territoire des 15 communes; ainsi, il ne tient nullement compte de l'activité des "navetteurs" en dehors de ce territoire. Or, pour l'arrondissement, le solde des migrations pendulaires est important: selon les estimations, ce solde concerne environ 9.000 travailleurs.

Les données sur le revenu établies par l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) sur la base du domicile des travailleurs permettent de corriger certaines des lacunes de la statistique de la valeur ajoutée et donc de tenir compte de la contribution des migrants pendulaires des 15 communes à l'activité productive du pays. Les données du revenu primaire par habitant, qui intègrent cette contribution, sont effectivement plus proches de la moyenne nationale que ce n'est le cas pour la valeur ajoutée par habitant: 78,4 au lieu de 60,9 % (par rapport au niveau national).

De 1990 à 2001, le taux de croissance moyen de l'arrondissement de Dinant s'est situé un peu en dessous du taux belge (2,0 %), mais un peu au-dessus du taux relatif à la Région wallonne (1,6 %). A la différence de ce qui a été observé d'une manière

---

<sup>6</sup> Les commentaires proviennent d'une étude réalisée pour Prospect 15 par Monsieur José MONT, directeur du siège de Namur de la Banque Nationale de Belgique.

générale en Belgique, en Région wallonne et dans la Province de Namur prise dans son ensemble, la croissance a été sensiblement plus soutenue dans les premières années de la décennie 90 que dans les années qui ont suivi.

## **2. Caractéristiques des entreprises**

Les entreprises de l'arrondissement sont de petite taille: moins de 25 p.c. des établissements du secteur privé comptent 5 travailleurs ou plus, tandis que pour la Belgique, plus de 40 p.c. des entreprises comptent 5 travailleurs ou plus.

Ces entreprises sont essentiellement "intensives" en main-d'œuvre: en 2001, la valeur ajoutée moyenne par emploi a été d'un peu plus de 52.000 euros pour une entreprise des 15 communes, alors qu'elle a été de près de 73.000 euros pour une entreprise belge. (Voir tableau 5 dans Chapitre Emploi)

## **3. Les outils provinciaux de développement économique**

Les outils provinciaux de développement économique géré par le BEP ont aussi contribué à la dynamique de croissance. Les zones d'activités économiques de l'arrondissement accueillent près de 23 % des entreprises de la province de Namur situées dans les parcs d'activité. Ces zones contribuent à l'emploi, mais dans une proportion plus faible: l'arrondissement n'accueille que 13,5 % de l'emploi total des parcs d'activités de la province.

- **Parcs d'activités économiques: en nombre d'implantations Province** (situation cumulative en fin d'année)

<b>1990</b>	<b>1992</b>	<b>1994</b>	<b>1996</b>	<b>1998</b>	<b>2000</b>	<b>2002</b>
<b>312</b>	<b>350</b>	<b>395</b>	<b>482</b>	<b>540</b>	<b>656</b>	<b>746</b>

**(Tableau 23)** Source: Bep, 2003

- **Parcs d'activités économiques: en nombre d'emplois Province** (situation cumulative en fin d'année)

<b>1990</b>	<b>1992</b>	<b>1994</b>	<b>1996</b>	<b>1998</b>	<b>2000</b>	<b>2002</b>
<b>7.244</b>	<b>8.280</b>	<b>8.075</b>	<b>8.438</b>	<b>8.810</b>	<b>10.866</b>	<b>11.455</b>

**(Tableau 24)** Source: Bep, 2003

- **Arrondissement de Dinant fin 2002**

Parcs	<b>Superficie totale</b>	<b>Superficie occupée</b>	<b>tx d'occupation</b>	<b>nbre d'entreprises</b>	<b>nbre d'emplois</b>
<b>Achêne Ciney</b>	<b>79.6 ha</b>	<b>48.2 ha</b>	<b>60.6 %</b>	<b>52</b>	<b>445</b>

<b>Baillonville Somme-Leuze</b>	<b>7.7 ha</b>	<b>7.7 ha</b>	<b>100%</b>	<b>15</b>	<b>105</b>
<b>Ciney Biron/Ciney Hamois</b>	<b>96.4 ha</b>	<b>92.1 ha</b>	<b>95.5 %</b>	<b>44</b>	<b>481</b>
<b>Dinant Sorinnes</b>	<b>16.2 ha</b>	<b>2.7 ha</b>	<b>16.7 %</b>	<b>4</b>	<b>43</b>
<b>Gedinne</b>	<b>3.2 ha</b>	<b>0.5 ha</b>	<b>15.6 %</b>	<b>3</b>	<b>9</b>
<b>Rochefort</b>	<b>93.1 ha</b>	<b>63.1 ha</b>	<b>67.8 %</b>	<b>60</b>	<b>565</b>
<b>Total</b>	<b>296.2 ha</b>	<b>214.1 ha</b>	<b>72.3 %</b>	<b>178</b>	<b>1.648</b>

(Tableau 25) Source: Bep, 2003

Trois constats s'imposent:

- le taux d'occupation, si l'on excepte Baillonville et, dans une moindre mesure Ciney, indique que de nombreuses places restent disponibles;
- le faible taux d'occupation de Dinant - Sorinnes s'expliquerait par la nouveauté du site;
- le faible taux de Gedinne s'expliquerait, quant à lui, par son éloignement.

▪ **Investissements des entreprises (1995/2000) en M° d'€** (Sources ICN)

	<b>Agriculture, sylviculture, pêche.</b>			<b>Industrie, énergie, bâtiments.</b>			<b>Services.</b>			<b>Total.</b>		
	<b>1995</b>	<b>2000</b>	<b>var%</b>	<b>1995</b>	<b>2000</b>	<b>var%</b>	<b>1995</b>	<b>2000</b>	<b>var%</b>	<b>1995</b>	<b>2000</b>	<b>var%</b>
<b>Arr. Dinant</b>	9.6	12.2	+27.1	22.7	38.6	+70.0	148.1	206.7	+39.6	180.4	257.5	+42.7
<b>Arr. Namur</b>	14.1	31.4	+122.7	120.5	187.1	+55.3	490.2	703.7	+43.6	624.8	922.2	+6
<b>Arr. Philippeville</b>	6.1	6.9	+13.1	14.8	14.6	-1.3	64.4	100.6	+56.2	85.3	122.1	+43.1
<b>Province</b>	29.8	50.5	+69.5	158.0	240.3	+52.1	702.7	1011.0	+43.9	890.5	1301.8	+46.2
<b>Rég. Wallonne</b>	173.0	235.3	+36.0	2044.0	2952.9	+44.5	5710.4	7738.7	+35.5	7927.4	10926.9	+37.8

(Tableau 26)

L'examen de la valeur ajoutée sous un angle sectoriel met en évidence le poids relativement élevé de l'agriculture et des services dans l'arrondissement par rapport à la Région wallonne et à la Belgique et, en conséquence, le poids relativement faible de l'industrie. (tableau ci-dessus)

Toutefois, si dans l'arrondissement le poids relatif de l'agriculture et de l'industrie a chuté entre 1990 et 1995 au profit des services, à la différence de ce qui a été observé en Région wallonne et en Belgique, cette tendance ne s'est pas prolongée au-delà de 1995. En particulier, la branche "immobilier, location et services aux entreprises", dont le poids relatif est peu important dans les 15 communes, n'a progressé que très faiblement entre la première et la seconde moitié des années 90. Or cette branche constitue, en règle générale, un moteur important du dynamisme économique observé ailleurs.

Ainsi, au sein de la Province de Namur, l'économie de l'arrondissement de Namur a bénéficié d'un choc exogène avec l'implantation de l'administration régionale à Namur, choc qui a, par ailleurs, été accompagné et suivi par une dynamique endogène traduite par un développement sensible de la branche des services aux entreprises.

D'autres tendances témoignent d'une certaine asthénie de la dynamique économique endogène de l'arrondissement de Dinant. Ainsi, la progression des investissements et la croissance des exportations sont demeurées nettement en deçà des évolutions observées dans l'ensemble de la Province de Namur.

## L'emploi<sup>7</sup>

Au plan sectoriel, l'emploi salarié dans les secteurs primaires et tertiaires est, en termes relatifs, particulièrement élevé dans l'arrondissement. Si l'on s'en tient aux branches de services, l'arrondissement se singularise par la prépondérance des emplois dans les services dits non-marchands: ceux-ci représentent plus de 68 % des emplois de services, contre moins de 50 % pour l'ensemble du pays. Au niveau des services marchands, les 15 communes se distinguent par l'importance des emplois dans le secteur Horeca et par la faiblesse dans la branche "immobilier, location et services aux entreprises". Dans le non marchand, l'emploi salarié est relativement important dans les branches de l'éducation, de la santé et de l'action sociale; en revanche il apparaît plutôt faible dans l'administration (du moins par comparaison avec l'ensemble de la Province de Namur et la Région Wallonne).

Comme dans l'ensemble de la province de Namur, les plus fortes créations d'emploi dans les services ont été enregistrées dans le non-marchand. Toutefois, l'Arrondissement de Dinant se distingue par les fortes créations d'emplois dans le secteur de la santé et de l'action sociale, par de moindres créations d'emplois dans l'administration publique, ainsi que par une progression de l'emploi dans l'éducation. Au sein des services marchands, les créations d'emplois dans le secteur Horeca y ont été relativement soutenues, tandis que les emplois dans la branche des services aux entreprises ont peu progressé. Les emplois dans le secteur du transport, de l'entreposage et des communications ont aussi régressé très sensiblement. Les tableaux qui suivent témoignent de ces commentaires.

---

<sup>7</sup> Les commentaires proviennent d'une étude réalisée pour Prospect 15 par Monsieur José MONT, directeur du siège de Namur de la Banque Nationale de Belgique.

**SALARIE**

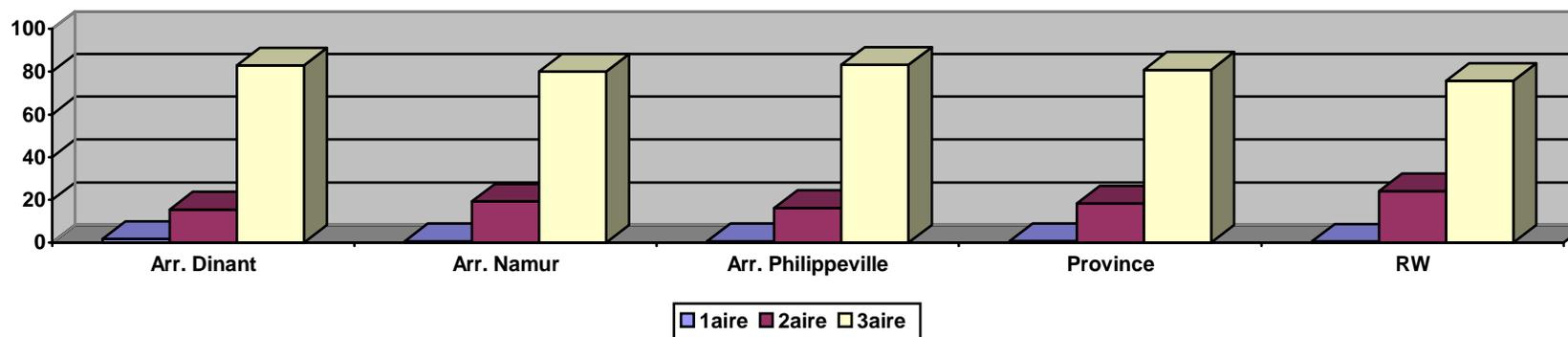
**1. Distribution sur la Province**

<b>Arrondissement de Dinant</b>	<b>18.4%</b>
<b>Arrondissement de Namur</b>	<b>72.0%</b>
<b>Arrondissement de Philippeville</b>	<b>09.6%</b>

(Tableau 27)

	Secteur 1aire		Secteur 2aire		Secteur 3aire		Total des travailleurs
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
<b>Arr. de Dinant</b>	351	1.6	3341	15.5	17873	82.9	21565
<b>Arr. de Namur</b>	541	0.6	16317	19.3	67533	80.0	84391
<b>Arr. de Philippeville</b>	70	0.6	1823	16.2	9380	83.2	11273
<b>Province de Namur</b>	962	0.8	21481	18.3	94786	80.9	117229
<b>Région Wallonne</b>	4604	0.5	215357	24.0	679006	75.7	898967

(Tableau 28)



(Graphique 31)

**2. Importance relative (%) des secteurs par rapport à l'emploi salarié total, au 30 juin 2001****(Tableau 29)** (Sources BEPN)

	Dinant	Province	Wallonie
Agriculture, chasse, sylviculture, pêche	1.6	0.8	0.5
<b>Total secteur 1aire</b>	<b>1.6</b>	<b>0.8</b>	<b>0.5</b>
Industries extractives	0.5	0.4	0.3
Industries alimentaires	1.8	2.1	2.2
Habillement, fourrures, cuir et chaussures	0.1	x	0.5
Bois et articles bois	0.6	0.3	0.3
Papiers et cartons	x	0.1	0.5
Edition, imprimerie et reproduction	0.2	0.6	0.6
Industrie chimique (y compris plastiques)	0.2	1.4	2.6
Autres produits minéraux non métalliques	1.8	2.5	1.6
Métallurgie et travail des métaux	0.8	1.1	3.6
Machines et équipements	0.7	0.9	1.6
Équipements électriques et électroniques	x	0.2	0.9
Instruments précision (horlogerie, médecine)	0.1	0.1	0.2
Matériel de transport	0.1	0.9	1.0
Meubles et industries diverses	x	0.2	0.3
Récupération	0.1	x	0.1
Electricité, gaz, eau	0.4	1.0	1.0
Construction	7.8	6.3	6.6
<b>Total secteur 2aire</b>	<b>15.5</b>	<b>18.3</b>	<b>24</b>
Transports, entreposage et communication	5.8	5.9	6.5
Commerce et réparations	11.9	11.0	12.2
Horéca	4.3	2.5	2.6
Activités financières	1.4	2.2	2.1
Immobilier, location, services aux entrep.	2.8	7.0	7.8
Administrations publiques	12.4	17.2	13.4
Education	17.2	14.4	12.7
Santé, action sociale	20.8	14.9	13.2
Services collectifs, sociaux, personnels	6.0	4.5	3.9
Autres activités	0.3	1.2	1.2
<b>Total secteur 3aire</b>	<b>82.9</b>	<b>80.9</b>	<b>75.5</b>
<b>Total général</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**3. Evolution emploi salarié 1994/2001**

(Tableau 30) (Sources BEPN)

<b>Evolution 1994/2001 en %</b>	<b>Arr. Dinant</b>	<b>Arr. Namur</b>	<b>Arr. Philippeville</b>	<b>Province</b>	<b>Wallonie</b>
<b>1aire</b>	<b>+187.7</b>	<b>+60.1</b>	<b>-9.1</b>	<b>+79.1</b>	<b>+36.9</b>
<b>2aire</b>	<b>+6.6</b>	<b>-4.8</b>	<b>+6.2</b>	<b>-2.3</b>	<b>-1.8</b>
<b>3aire</b>	<b>+9.5</b>	<b>+15.7</b>	<b>+12.9</b>	<b>+14.2</b>	<b>+13.2</b>
<b>Total</b>	<b>+10.1</b>	<b>+11.3</b>	<b>+11.6</b>	<b>+11.1</b>	<b>+9.3</b>

Les indications concernant le secteur tertiaire viennent en appui des commentaires rédigés en tête de chapitre.

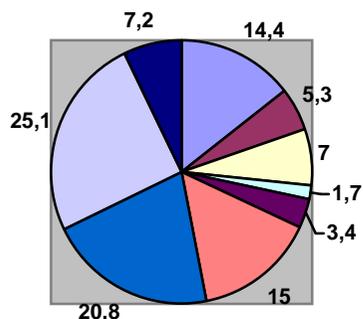
**4. Catégorie et nombre d'établissements occupant du personnel salarié au 30 juin 2001**

(Tableau 31) (Sources BNB)

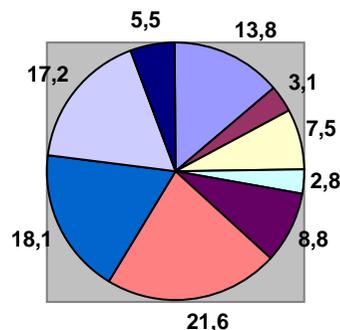
<b>Etablissements occupant</b>	<b>moins de 5 travailleurs</b>	<b>de 5 à 9 travailleurs</b>	<b>de 10 à 19 travailleurs</b>	<b>de 20 à 49 travailleurs</b>	<b>au moins 50 travailleurs</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Arr. Dinant</b>	<b>1473 (73.6)</b>	<b>257 (13.3)</b>	<b>106 (5.5)</b>	<b>66 (3.4)</b>	<b>29 (1.5)</b>	<b>1931 (100)</b>
<b>Arr. Namur</b>	<b>3684 (74.8)</b>	<b>622 (12.6)</b>	<b>316 (6.4)</b>	<b>200 (4.1)</b>	<b>100 (2.0)</b>	<b>4922 (100)</b>
<b>Arr. Philippeville</b>	<b>753 (78.0)</b>	<b>105 (10.9)</b>	<b>58 (6.0)</b>	<b>34 (3.5)</b>	<b>15 (1.6)</b>	<b>965 (100)</b>
<b>Province de Namur</b>	<b>5910 (75.6)</b>	<b>984 (12.6)</b>	<b>480 (6.1)</b>	<b>300 (3.8)</b>	<b>144 (1.8)</b>	<b>7818 (100)</b>
<b>Région Wallonne</b>	<b>40942 (72.0)</b>	<b>7861 (13.8)</b>	<b>4078 (7.2)</b>	<b>2709 (4.8)</b>	<b>1245 (2.2)</b>	<b>56835 (100)</b>

**5. Emploi salarié par branche de services** (Source: BNB 'La dynamique économique de la province de Namur'-2001)  
 (Graphiques 32 à 34, en %)

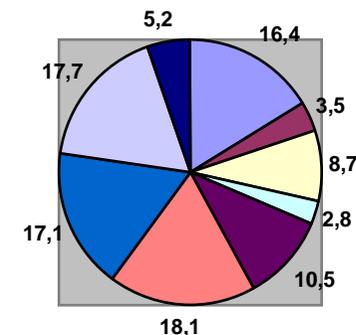
Arr. de Dinant 2001(ONSS)



Prov. de Namur 2001(ONSS)



Région Wall. 2001(ONSS)



▼	Commerce	▼	Activités financières	▼	Education
▼	Horeca	▼	Immob., Location aux entrep.	▼	Santé
▼	Transports, entreposage, communications	▼	Adm. publiques	▼	Services collectifs, sociaux et personnels

En termes de dynamique, les créations sectorielles de l'emploi salarié peuvent être examinées sur la période 1993 - 2001. A cet égard, si à l'instar d'une tendance plus générale, les créations d'emplois dans les services ont été soutenues dans l'Arrondissement de Dinant, qui se singularise, néanmoins, par les créations d'emplois observées dans les autres secteurs d'activité.

	<u>15 communes</u>		<u>Province de Namur</u>		<u>Région wallonne</u>		<u>Belgique</u>	
	<u>1993</u>	<u>2001</u>	<u>1993</u>	<u>2001</u>	<u>1993</u>	<u>2001</u>	<u>1993</u>	<u>2001</u>
▪ Transports et communications	9,0	7,0	8,9	7,5	9,1	8,7	10,4	9,8
▪ Education	22,2	20,8	21,7	18,1	21,3	17,1	16,0	13,7
▪ Administration publique	13,1	15,0	18,5	21,6	15,6	18,1	14,2	14,5
▪ Santé, action sociale	23,8	25,1	17,3	18,7	16,6	17,7	14,4	15,3
▪ Immobilier, location et services aux entreprises	2,1	3,4	6,7	8,8	8,6	10,5	11,1	14,5

(Source: ICN)

**INDEPENDANT**

Du côté de la répartition sectorielle des emplois indépendants, l'Arrondissement de Dinant compte une proportion élevée d'indépendants dans le secteur "agricole", dans "l'industrie" et "l'artisanat", mais relativement faible dans le secteur "commerce, Horeca , activités financières" et dans les professions libérales.

**1. Emploi indépendant total (y compris aidants et administrateurs de sociétés), au 31 décembre 2001** (Source INASTI)

**(Tableau 32)**

	Secteur 1aire		Secteur 2aire		Secteur 3aire		Total des travailleurs
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
<b>Arr. de Dinant</b>	<b>1868</b>	<b>21.2</b>	<b>1900</b>	<b>21.5</b>	<b>5061</b>	<b>57.3</b>	<b>8829</b>
<b>Arr. de Namur</b>	<b>1843</b>	<b>9.2</b>	<b>4211</b>	<b>21</b>	<b>14006</b>	<b>69.8</b>	<b>20060</b>
<b>Arr. de Philippeville</b>	<b>966</b>	<b>20.2</b>	<b>886</b>	<b>18.5</b>	<b>2939</b>	<b>61.3</b>	<b>4791</b>
<b>Province de Namur</b>	<b>4677</b>	<b>13.9</b>	<b>6997</b>	<b>20.8</b>	<b>22006</b>	<b>65.3</b>	<b>33680</b>
<b>Région Wallonne</b>	<b>26418</b>	<b>11.4</b>	<b>43913</b>	<b>18.9</b>	<b>161560</b>	<b>69.7</b>	<b>231908</b>

**2. Importance relative des secteurs par rapport à l'emploi indépendant, au 30 juin 2001**

(Sources BEPN)

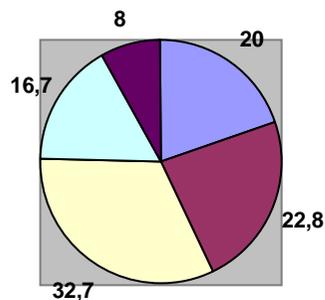
**(Tableau 33)**

Secteurs	Dinant	Province	Wallonie
Agriculture, chasse, sylviculture, pêche	21.15	13.88	11.39
<b>Total secteur</b>	<b>21.15</b>	<b>13.88</b>	<b>11.39</b>
Industries extractives	0.10	0.12	0.08
Industries alimentaires	2.01	1.83	1.76
Industrie textile y compris peaux et cuirs	0.47	0.50	0.54
Industrie du bois et ameublement	2.24	1.85	1.60
Industrie du papier	0.02	0.07	0.04
Industrie du livre	0.09	0.19	0.20
Industrie chimique	0.10	0.14	0.09
Autres produits minéraux non métalliques	0.04	0.06	0.05
Industrie des métaux	1.23	1.07	1.01
Industrie d'art et de précision	1.08	1.32	1.28
Construction	8.99	8.02	6.98

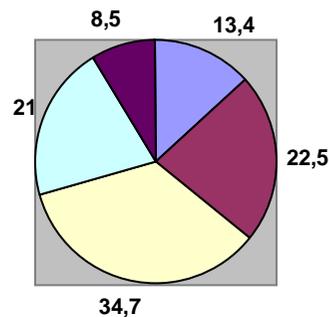
Autres	5.18	5.56	5.30
<b>Total secteur</b>	<b>21.55</b>	<b>20.73</b>	<b>18.93</b>
Transports	1.26	1.45	1.48
Commerces	10.04	10.40	11.75
Horeca	7.64	6.81	6.56
Banques et assurances	5.58	7.38	7.82
Professions libérales	15.68	20.75	21.90
Autres	17.10	18.60	20.17
<b>Total secteur</b>	<b>57.30</b>	<b>65.39</b>	<b>69.68</b>
<b>Total général</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**3. Emploi indépendant par branche d'activité (2001)** (Source: BNB 'La dynamique économique de la province de Namur'-2001)  
 (Graphiques 35 à 37)

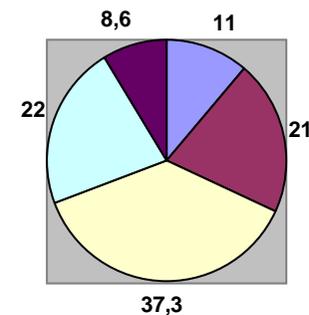
Arr. de Dinant 2001(INASTI)



Prov. de Namur 2001(INASTI)



Région Wall. 2001(INASTI)



▼	Agriculture et pêche	▼	Professions libérales
▼	Industrie et artisanat	▼	Autres services et divers
▼	Commerce, Horeca, Act. Financières		

#### **4. Une économie aux visages contrastés**<sup>8</sup>

L'économie de l'arrondissement de Dinant offre deux images contrastées. *Côté face*, les performances apparaissent en dessous de la moyenne nationale, notamment si l'on se réfère à la contribution à l'activité productive, à la croissance, à la régression de la part des services dans l'économie depuis 1995, à la faiblesse du taux d'emploi, au niveau élevé du chômage ou aux pertes d'emplois indépendants durant la seconde moitié de la décennie 90. *Côté pile*, les 15 communes ont enregistré une forte progression de l'emploi salarié et leur marché du travail ne présente pas de dysfonctionnement majeur, en particulier grâce à la qualification de la main-d'œuvre.

A la différence d'entités géographiques comme l'arrondissement de Namur ou la Province du Hainaut dont les économies ont bénéficié des retombées des chocs exogènes liés soit, à l'implantation de l'administration régionale, soit, aux fonds structurels européens, le processus de développement économique de l'arrondissement de Dinant apparaît essentiellement endogène et s'appuie notamment sur des entreprises de petite dimension et intensives en main-d'œuvre et sur le développement de parcs d'activité économique.

La stratégie de développement des 15 communes de l'arrondissement de Dinant doit donc veiller à consolider le potentiel de croissance endogène. Cette stratégie implique à la fois la valorisation des ressources disponibles, en particulier dans les secteurs primaires (agriculture, sylviculture, carrières) et les services (tourisme). La dynamisation du tissu productif doit aussi intégrer l'existence de pôles de développement périphériques axés, essentiellement, sur les services (Namur et Charleville).

Un tel schéma peut s'appuyer tant sur une évolution démographique favorable, caractérisée notamment par l'existence d'une population jeune importante, que sur la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée.

Idéalement, cette stratégie devrait s'inscrire dans un cadre coopératif rassemblant les 15 communes de l'arrondissement. Celui-ci devrait permettre de baliser les lignes de force des politiques à mettre en œuvre d'un point de vue de la dynamisation de l'économie.

Une approche concertée de soutien à l'activité doit cependant demeurer souple. Elle doit d'abord tenir compte des spécificités existantes, à savoir le degré de spécialisation dans certaines branches d'activités (exemples: l'agroalimentaire à Ciney et à Rochefort, le tourisme à Dinant, les soins de santé à Yvoir) et l'attraction différenciée de pôles d'activités extérieurs (Namur et

---

<sup>8</sup> Les commentaires proviennent d'une étude réalisée pour Prospect 15 par Monsieur José MONT, directeur du siège de Namur de la Banque Nationale de Belgique.

Charleville n'ont pas la même force polarisante (réelle ou potentielle) sur les communes du sud et du nord de l'arrondissement). Une approche concertée présente, à tout le moins, des intérêts certains, notamment dans le cadre d'une collaboration avec les institutions concernées par le développement économique (Le BEP en vue notamment de développer un tissu productif davantage orienté vers les activités à haute valeur ajoutée et vers les exportations; Forem et instituts d'enseignement en vue du maintien et du développement d'une main-d'œuvre qualifiée) et d'une valorisation de filières spécifiques axées sur le potentiel existant (tourisme, sylviculture, etc.)

# Le logement

## **1. Nombre de logements sociaux au 31.12.2001**

(Sources: Les Communes)

**(Tableau 34)**

<b>Région wallonne</b>		<b>100986</b>
<b>Province de Namur</b>		<b>6560</b>
<b>Arrondissement de Dinant</b>		<b>745</b>
<b>En 2004</b>	<b>Anhée</b>	<b>3</b>
<b>En 2004</b>	<b>Beauraing</b>	<b>12</b>
	<b>Bièvre</b>	<b>0</b>
	<b>Ciney</b>	<b>186</b>
	<b>Dinant</b>	<b>419</b>
	<b>Gedinne</b>	<b>2</b>
	<b>Hamois</b>	<b>64</b>
	<b>Hastière</b>	<b>5</b>
	<b>Havelange</b>	<b>26+5</b>
	<b>Houyet</b>	<b>5+1</b>
	<b>Onhaye</b>	<b>42</b>
	<b>Rochefort</b>	<b>67</b>
	<b>Somme-Leuze</b>	<b>3</b>
	<b>Vresse-sur-Semois</b>	<b>0</b>
	<b>Yvoir</b>	<b>6</b>

Ici encore, la diversité est grande entre communes. Le lecteur est invité à relire le chapitre "Finances Communales" à partir de ce tableau, et notamment le point Intervention des CPAS.

**2. Demandes de permis de bâtir pour une habitation unifamiliale**

(Tableau 35)

	1997	2002
<b>Anhée</b>	<b>28</b>	<b>14</b>
<b>Beauraing</b>	<b>22</b>	<b>25</b>
<b>Bièvre</b>	<b>19</b>	<b>10</b>
<b>Ciney</b>	<b>nc</b>	<b>nc</b>
<b>Dinant</b>	<b>18</b>	<b>6</b>
<b>Gedinne</b>	<b>29</b>	<b>35</b>
<b>Hamois</b>	<b>28</b>	<b>25</b>
<b>Havelange</b>	<b>nc</b>	<b>20</b>
<b>Hastière</b>	<b>40</b>	<b>45</b>
<b>Houyet</b>	<b>36</b>	<b>27</b>
<b>Onhaye</b>	<b>9</b>	<b>17</b>
<b>Rochefort</b>	<b>42</b>	<b>20</b>
<b>Somme-Leuze</b>	<b>44</b>	<b>49</b>
<b>Vresse/Semois</b>	<b>nc</b>	<b>nc</b>
<b>Yvoir</b>	<b>57</b>	<b>15</b>

Deux remarques:

- il y a un lien clair entre la demande en permis et l'évolution de la population (c'est un euphémisme); quand la population augmente, les demandes augmentent en chiffres absolus;
- il faut tenir compte, dans la lecture plus fine du tableau, de demandes particulières relatives au type de ménages: les appartements n'apparaissent pas dans ce tableau. Cependant, la modification de la morphologie des ménages doit avoir une influence réelle sur le type d'habitat. Une étude plus approfondie serait nécessaire à ce niveau.

# L'éducation et la formation

## 1. Types d'enseignements dans les communes, tous réseaux confondus

(Tableau 36)

	<b>Ens. Fdtal</b>	<b>Ens. Sec.</b>
Anhée	X	X
Beauraing	X	X
Bièvre	X	
Ciney	X	X
Dinant	X	X
Gedinne	X	X
Hamois	X	X
Hastière	X	
Havelange	X	X
Houyet	X	
Onhaye	X	
Rochefort	X	X
Somme-Leuze	X	
Vresse/Semois	X	
Yvoir	X	X

## 2. Population scolaire par niveau en 2002

(Tableau 37)

	<b>Ens. maternel</b>	<b>Ens. Primaire.</b>	<b>Ens. Secondaire</b>	<b>Ens. Supérieur</b>	<b>CFPME ou Prom.Soc.</b>	<b>Nbre total d'élèves</b>
Anhée	251	398	304			953
Beauraing	377	673	1026			2076
Bièvre	87	200	-			287
Ciney	482	1078	4780	160		6500
Dinant	508	1152	1712		1200 1203	5775

Prospect 15 - Agence de Coopération et de Développement Régionale

<b>Gedinne</b>	<b>172</b>	<b>320</b>	<b>164</b>			<b>656</b>
<b>Hamois</b>	<b>243</b>	<b>433</b>	<b>80</b>			<b>756</b>
<b>Hastière</b>	<b>169</b>	<b>170</b>	-			<b>339</b>
<b>Havelange</b>	<b>181</b>	<b>339</b>	<b>Avec Ciney</b>			<b>520</b>
<b>Houyet</b>	<b>129</b>	<b>198</b>	-			<b>327</b>
<b>Onhaye</b>	<b>110</b>	<b>153</b>	-			<b>263</b>
<b>Rochefort</b>	<b>467</b>	<b>882</b>	<b>845</b>		<b>120</b>	<b>2314</b>
<b>Somme-Leuze</b>	<b>146</b>	<b>261</b>	-			<b>407</b>
<b>Vresse/Semois</b>	<b>114</b>	<b>204</b>	-			<b>318</b>
<b>Yvoir</b>	<b>Groupés =</b>	<b>968</b>	<b>815</b>			<b>1783</b>
<b>Totaux</b>	3436	7423	9726	160	2523	23274

**3. Pourcentage d'élèves par rapport au total des moins de 18 ans, au 1<sup>er</sup> janvier 2002**

(Tableau 38) (Calculs ADRASS) (Sources CF)

	<b>Enseignés</b>	<b>Population -18 ans</b>	<b>%</b>
<b>Anhée</b>	<b>953</b>	<b>1516</b>	<b>56</b>
<b>Beauraing</b>	<b>2076</b>	<b>1884</b>	<b>110</b>
<b>Bièvre</b>	<b>287</b>	<b>747</b>	<b>38</b>
<b>Ciney</b>	<b>6340</b>	<b>3265</b>	<b>194</b>
<b>Dinant</b>	<b>3372</b>	<b>2891</b>	<b>117</b>
<b>Gedinne</b>	<b>656</b>	<b>964</b>	<b>68</b>
<b>Hamois</b>	<b>756</b>	<b>1742</b>	<b>43</b>
<b>Hastière</b>	<b>339</b>	<b>1024</b>	<b>33</b>
<b>Havelange</b>	<b>520</b>	<b>1205</b>	<b>43</b>
<b>Houyet</b>	<b>327</b>	<b>1030</b>	<b>32</b>
<b>Onhaye</b>	<b>263</b>	<b>770</b>	<b>34</b>
<b>Rochefort</b>	<b>2194</b>	<b>2769</b>	<b>79</b>
<b>Somme-Leuze</b>	<b>407</b>	<b>1032</b>	<b>39</b>
<b>Vresse/semois</b>	<b>318</b>	<b>565</b>	<b>56</b>
<b>Yvoir</b>	<b>1783</b>	<b>1999</b>	<b>89</b>
Total	20585	23403	88



**5. CFPME****(Tableaux 40 et 41)**

	<b>1997</b>	<b>2002</b>
<b>Population</b>	~800	~1200

	<b>Dinant et région</b>	<b>Condroz</b>	<b>Couvin-Chimay</b>	<b>Namur</b>	<b>Divers</b>
<b>Provenance</b>	30%	25%	20%	15%	10%

On constate une explosion de la population se rendant dans ce type d'enseignement explicable – probablement – par l'effort important consenti par la RW en matière d'infrastructures. Ce point est à mettre en rapport avec la même référence dont question au sujet des tableaux 2 et 3.

## L'offre en services

Il ne semble pas nécessaire de faire de grandes tirades sur ce chapitre: l'offre en services est importante. L'arrondissement ne semble pas sous-équipé. Arrêtons-nous cependant à l'un ou l'autre point qui pourraient, le cas échéant, servir de point de départ à la réflexion relative à un projet particulier.

La mobilité: si l'on considère, par exemple, la problématique de certains équipements sportifs (piscines, halls de sport), il apparaît immédiatement que, si leur répartition est suffisante et géographiquement bien dispersée, le problème de leur accessibilité se pose en termes de politique des déplacements pour certaines communes de l'arrondissement.

Par contre, ce problème semble avoir trouvé une solution en ce qui concerne la lecture publique par le passage du bibliobus, de même pour ce qui touche aux nouvelles technologies.

### **1. Equipement sportif:**

(Tableau 42)

	Piscine	Hall de sport Pb & Pr	Terrains de football, basket, tennis,volley,...	Mur d'escalade	Vélodrome	Salle de gym	Ballodromes	Piste Vita	Boulodromes	Promenades balisées	Plaines de jeux équipées	Roller
Anhée	-	2	5/-/2	-	-	Cf. hall	4	2004	-	oui	oui	1
Beauraing	1	1(+2)	6/1/5	-	-	3	-	1	10	oui	-	~
Bièvre	1	2	4/-/1	-	-	1	-	1	1	oui	oui	-
Ciney	2	5	12/4/8/1	2	-	8	5	1	8	oui	14	1
Dinant	1 privée	4	7/1/10/1	1 privé	-	Cf hall 2	6	-	5	oui	1	2
Gedinne	-	1	3/3/4	-	-	1	-	1	10	oui	13	-
Hamois	-	2	6/1/-	-	-	1	-	-	1	oui	1	
Havelange	1 pour enfants	1	4/-/4/1	1	-	Cf. hall	-	-	1	en 2004	5	1
Hastière	-	-	1/-/5	-	-	-	1	-	1(couvert)	oui	4	1
Houyet	-	-	3/-/3	-	-	3	1	-	1	oui	1(2 en 2004)	1
Onhaye	-	-	2/1/-	-	-	1	4	-	1	oui	1(3 en 2004)	1
Rochefort	1	1	6/1/12	-	1	1 écoles 5	4	-	5	oui	7	-
Somme-Leuze	-	-	3/0/2	3	-	1	-	1	4	oui	3	-
Vresse/S	-	-	3/-/5	1	-	-	-	2	-	oui	-	1
Yvoir	1	2	4/-/6	-	-	2	4	2	4	oui	7	1

**2. Bibliothèques:**

(Tableau 43)

	Communale	Libre	Indép./Cx Rouge	Bibliobus « circulante »	Bibliobus « dépôt »	Discobus
Anhée	1	-	-	-	1	-
Beuraing	2	-	1	1	1	1
Bièvre	1	-	-	1	1	-
Ciney	1	1	-	1	1	1
Dinant	1	-	-	-	1	1
Gedinne	-	-	1	1	-	-
Hamois	-	-	1	-	1	-
Hastière	-	1	-	1	1	-
Havelange	1	-	-	1	1	1
Houyet	1	-	-	1	-	-
Onhaye	1	-	-	1	1	-
Rochefort	1	-	-	1	-	1
Somme-Leuze	3	-	-	1	1	-
Vresse/Semois	-	-	-	1	-	-
Yvoir	1	-	-	-	1	-

**3. Santé:**

(Tableau 44)

	Hôpital	Ctre Santé provincial	Ctre santé mentale, guidance	Home personnes âgées	Polyclinique	AA	Croix Rouge	Plan Drogue	ONE	Rmq
Anhée	-	-	-	1	-	-	2	-	2	
Beuraing	-	1	1	1	1	1	1	1	1	
Bièvre	-	-	-	1	-	-	-	1	Bus	
Ciney	-	1	1	2	1	1	1	1	Local	IMP / 90 lits CPAS
Dinant	1	1	1	6	1	1	1	Destination	1	IMP
Gedinne	-	-	-	1	1	1	1	-	Bus	Pas de centre d'urgence
Hamois	-	-	-	-	-	1	Avec Ciney	-	-	
Havelange	-	-	-	2	-	1	-	CPAS	Local & bus	1 ctre Acc. Enfants abandonnés
Hastière	-	-	-	-	-	1	1	1	Bus	
Houyet	-	-	-	2	-	-	-	1	Bus	Home handicaps
Onhaye	-	-	-	-	-	-	-	-	Bus	1 ctre de jour pour handicapés

<b>Rochefort</b>	-	1	1	1	-	1	1	1	1	
<b>Somme-Leuze</b>	-	-	-	-	-	1	1	1(ZP)	1	
<b>Vresse/Semois</b>	-	-	-	1	-	-	-	1	Bus	
<b>Yvoir</b>	1	-	-	5	-	1	1	-	1	

En matière de santé, la problématique semble plus aiguë. La zone comprise sur les communes de Gedinne et de Vresse manque cruellement d'un centre d'intervention d'urgence (sorte de SMUR fixe) qui permettrait aux habitants concernés, d'avoir les mêmes chances en cette matière. Dinant, voire Mont-Godinne, représentent, pour ces deux communes, un temps de déplacement inadapté à la logique des soins d'urgence.

**3.1. Zones d'influence des centres hospitaliers locaux (selon la première destination d'hospitalisation)**  
(Tableau 45)

	<b>Dinant</b>	<b>Libramont</b>	<b>Marche</b>	<b>Mont-Godinne</b>	<b>Namur</b>	<b>France</b>
<b>Anhée</b>						
<b>Beauraing</b>						
<b>Bièvre</b>						
<b>Ciney</b>						
<b>Dinant</b>						
<b>Gedinne</b>						
<b>Hamois</b>						
<b>Hastière</b>						
<b>Havelange</b>						
<b>Houyet</b>						
<b>Onhaye</b>						
<b>Rochefort</b>						
<b>Somme-Leuze</b>						
<b>Vresse/Semois</b>						
<b>Yvoir</b>						

**3.2. Zones d'influence des centres hospitaliers régionaux:**

Namur et /ou Mont-Godinne UCL pour tout l'arrondissement, Liège pour Somme-Leuze.

**4. Equipements divers:**

(Tableau 46)

	Salles (privées, communales, paroissiales) -> réceptions,...	Espaces de volume important	Autres bâtiments communaux disponibles au public	Cinéma
Anhée	18	Hall sport et 1 privé	-	-
Beuraing	15	INDSC, CCL, L'Espérance	Ctre Refug. Pondsôme	-
Bièvre	10	CCL, églises	-	-
Ciney	18	Cecoco, Ciney Expo, Marché couvert	-	1
Dinant	dans chaque section, ~20	La Balnéaire CCRD	Collégiale	1
Gedinne	dans chaque section, 13	Hall	La Tannerie, salle de cinéma	1
Hamois	Au moins 1 dans toutes les sections	Relais Patro, Hall Natoye	1 à l'école de Hamois, Ctre OCTC	-
Havelange	1 maison de village, 2 en projet, Maison qui bouge, 5 salles	Ferme des Tilleuls Foyer des jeunes	-	-
Hastière	5	1+1	-	1
Houyet	15	-	-	-
Onhaye	5 communales 1 privée	1 privé	Ecoles (pour les 3x20) Accueil extra scolaire	-
Rochefort	~20	Hall/Vélodrome	-	1
Somme-Leuze	9	2	-	-
Vresse/Semois	5	Eglises, Récréalle	-	-
Yvoir	20	1 + 2 (privés)	-	-

**5. Services divers à la population:**

(Tableau 47)

	Cyberespace, Cybermobile	Ctre d'info & doc	Maison de l'emploi	ALE	Poste ou halte	AMO	Service d'aide au logement	Ctre d'accueil réfugiés	Divers
Anhée	2/mois	2	-	1	2	1	1	-	
Beuraing	Pôle Dév. B.	-	2004/5	1	2	-	1	-	
Bièvre	Cyberécole	-	Gedinne/Vresse	1	1	-	-	-	
Ciney	Espace Citoyen	1	(2004/2005)	1	1	1	1	-	
Dinant	2/mois + Cybercafé	CCRD	-	1	4	2	1	-	Transit (SAJ), Globulin, Infor J, Alter
Gedinne	2/mois + Cybercafé	1 (CPAS)	1	1	1	-	1 (CPAS)	-	
Hamois	2x/mois	Avec Ciney		1	1		Avec Ciney, Havelange	-	
Havelange	Espace Citoyen	1	-	1	1	-	idem	-	
Hastière	oui	-	-	1	2	-	Avec Dinant	1	
Houyet	2/mois	CPAS	Avec Rochefort	1	4	1	Initiative locale d'accueil	-	
Onhaye	-	-	-	1	2	-	1	-	

<b>Rochefort</b>	2/mois + info-ferme	1	1	1	3	1	1	-	
<b>Somme-L</b>	1	-	-	1	1	-	1	-	
<b>Vresse/S</b>	1/mois	-	1	1	3	-	1 infobus Ardenne et Lesse	1	
<b>Yvoir</b>	-	-	1	1	2	-	1	1 et 2 Instituts SAJ	

**6. Gestion des déchets:** mutualisation.

(Tableau 48)

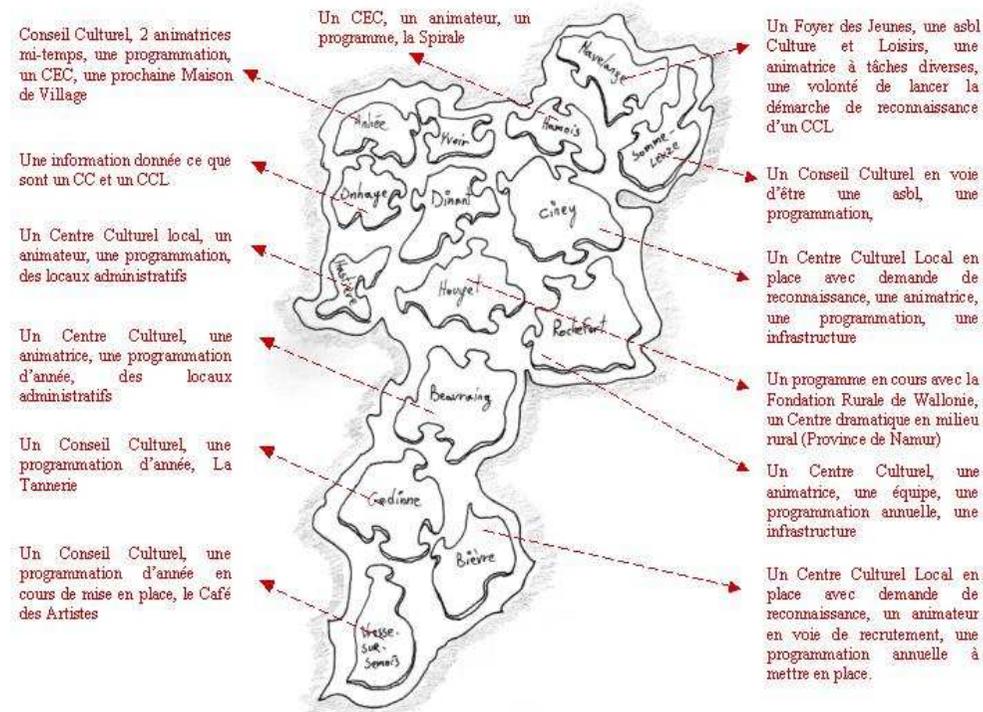
	Parc à conteneurs	Ramassage	Rmq
<b>Anhée</b>	1	Conteneurs à puces/PMC bleus gratuit/Papier-carton: gratuit >BEP	
<b>Beauraing</b>	1	Ramassage par tri sélectif en collaboration avec le BEP (Fost Plus)	Parc commun
<b>Bièvre</b>	1	Collecte par conteneurs à puce: 1 conteneur déchets organiques et 1 conteneur déchets classe 2 en alternance 1sem/2. PMC 2x/mois, Papiers et cartons 1x/mois, Encombrants 1x/mois	Parc commun
<b>Ciney</b>	1	Sacs poubelles communaux payants (1€/60 litres, 0.50€/30 litres). Sacs bleus PMC (gratuits les 3 premiers rouleaux). Collecte cartons mensuelle.	CET
<b>Dinant</b>	1	Ramassage par l'Intercommunale Famenne-Condroz- Hte Meuse / BEP/Sacs payants 1€	
<b>Gedinne</b>	1	Déchets gérés par SIAAE Gedinne-Semois (BEPN)	Parc commun
<b>Hamois</b>	1	Sacs à puces (BEPN), bulles à verre dans chaque section, Fost plus: papier, carton	
<b>Havelange</b>	1	Conteneurs principe pollueur payeur (90kgs/hab), collecte par le BEPN. Collectes PMC, Verres, papiers par le BEPN et Fost (2004) Parc à conteneur en commun avec Somme-Leuze	Parc commun
<b>Hastière</b>	1	Sacs payants, ramassage par le service communal	
<b>Houyet</b>	0	Le service communal des travaux s'occupe du ramassage des déchets ménagers et des collectes sélectives.	
<b>Onhaye</b>	0	Par conteneurs à puce (BEPN)	
<b>Rochefort</b>	1	Collecte porte-à-porte pour les particuliers (taxe communale selon la situation familiale): ordures ménagères 1x/sem par sacs communaux. Encombrants: 2x/an En collaboration avec le BEP: PMC 2x/mois, Papiers-cartons 1x/mois: ramassage par Commune ou BEPN selon les secteurs (Fost Plus rétribue la ville pour les collectes effectuées.	
<b>Somme-L</b>	1	Encombrants: ramassage en porte-à-porte 3x/an PMC: ramassage 2x/mois, papiers et cartons: 1x/mois OMB: 1x/sem dans des sacs payants (1€). 12 sacs gratuits en début d'année (isolé), 26 (ménages, seconds résidents).	Parc commun
<b>Vresse/S</b>	1	Bacs électroniques mis à disposition des abonnés. Collecte séparée, hebdomadaire alternée (1 sem. déchets organiques, 1 sem. déchets non-organiques). Collectes spéciales: mensuelles: encombrants, papiers et cartons; bi-mensuelles PMC Redevance = partie fixe + majoration au poids de déchets collectés (0,06€/kg)	Parc commun
<b>Yvoir</b>	1	Poubelles à puce. Sacs bleus PMC porte-à-porte / BEP	

# L'offre culturelle

Une vision globale de l'arrondissement permet de constater que de nombreuses structures sont en place permettant le développement de l'action culturelle. Des questions se posent également dans certaines communes quant à la mise en place de telles structures. L'offre culturelle sur l'arrondissement peut être analysée selon de nombreux paramètres: géographique, institutionnel, dynamisme associatif, rôle du CCRD.

## 1. La géographie culturelle

Le maillage culturel de l'arrondissement est important: des associations organisant de nombreuses activités, des Conseils Culturels et des Centres Culturels Locaux. La vie culturelle est donc une réalité géographique incontestable. **(Tableau 49)**



## 2. La réalité institutionnelle

On peut identifier les structures reconnues par les pouvoirs publics subsidants (la Communauté Wallonie-Bruxelles, la Province et les Communes). Outre le Centre Culturel Régional de Dinant dont la mission décréte couvre l'arrondissement dans sa totalité, on compte trois Centres Culturels Locaux – Beauraing, Hastière et Rochefort – et deux Centres Culturels Locaux arrivant au terme de leur processus de reconnaissance – Bièvre et Ciney – aidés, dans leur démarche, par le CCRD.

Trois Centres d'Expression et de Créativité sont actifs, Anhée, Hamois et Rochefort. Les activités y sont nombreuses et variées (visites d'expositions, ateliers diversifiés ouverts à tous les types de publics). Leur niveau de subsidiation est lié à l'importance de leurs actions.

A signaler également la présence de Maisons de Jeunes et du Centre Dramatique en Région Rurale.

	Conseil Culturel	CEC	CCL reconnu	CCL période probatoire	CCL en const.	CCR	Ctre Dram. Rég. Rurale	Autres
<b>Anhée</b>	X	X						
<b>Beauraing</b>	X		X					
<b>Bièvre</b>	X			X				
<b>Ciney</b>	X			X				
<b>Dinant</b>						X		
<b>Gedinne</b>	X							
<b>Hamois</b>		X						
<b>Hastière</b>	X		X					
<b>Havelange</b>	asbl				X			Ctre Pater
<b>Houyet</b>							x	
<b>Onhaye</b>	X?				X?			
<b>Rochefort</b>	X	X	X					
<b>Somme-Leuze</b>	X							
<b>Vresse/Semois</b>	X							
<b>Yvoir</b>	-	-	-					

(Tableau 50)

### **3. Le dynamisme associatif et le rôle du CCRD**

Ce dynamisme est incontestable, tant par la diversité des associations que par le nombre d'activités organisées. On peut estimer à 350, les activités coproduites par les associations ou les Conseils Culturels et le CCRD par année. Ces coproductions sont le lieu d'un véritable travail ascendant, chaque partenaire jouant son rôle: l'association demanderesse établissant sa demande, le CCRD y répondant de la meilleure manière au cours d'une réunion préparatoire commune. C'est au cours de telles rencontres que se construit le maillage du territoire. C'est au cours de ces rencontres que se construit une communauté culturelle dont les fruits sont tant les activités de l'Ecole au théâtre que les spectacles de tous types correspondant, au mieux, à la demande et donc à la réalité sociologique et culturelle concernée.

Au-delà de ce dynamisme partenarial, des rencontres de coordination ont lieu régulièrement entre CCL et CCRD dont l'objectif est tout autant d'améliorer le maillage évoqué ci-dessus que de réfléchir ensemble en matière de programmation, de subventions, de demandes communes à répercuter à l'Administration. Ici joue bien sûr la même synergie entre Centres Culturels que celle qui se met en place entre les Communes via Prospect 15. On peut même affirmer que ces synergies se nourrissent l'une l'autre et l'une de l'autre. Il est donc aisé d'affirmer que l'arrondissement dispose d'un potentiel diversifié de relais culturels de proximité.

La répartition géographique des Centres Culturels semble correspondre aux diverses sous-régions présentes sur l'arrondissement, chacune disposant d'au moins une implantation: Ciney pour le Condroz, Bièvre pour l'Ardenne namuroise, Beauraing et Rochefort pour la plaine de Famenne, Dinant et Hastière pour la Haute-Meuse.

<b>Jeunesse, Co<sup>té</sup> de jeunes, Co<sup>tés</sup> Fêtes</b>	<b>59</b>
<b>Chorales</b>	<b>13</b>
<b>Confréries</b>	<b>4</b>
<b>Dramatiques, théâtre amateur</b>	<b>19</b>
<b>Associations patriotiques</b>	<b>27</b>
<b>Co<sup>tés</sup> de quartier</b>	<b>54</b>
<b>Fanfares et harmonies</b>	<b>4</b>
<b>Education permanente</b>	<b>27</b>
<b>Sport</b>	<b>99</b>
<b>3X20, ACRF</b>	<b>46</b>
<b>Ass. Culturelles diverses</b>	<b>98</b>
<b>Sociétés de pêche</b>	<b>13</b>
<b>SI – Tourisme</b>	<b>34</b>

**(Tableau 51)**

**4. Infrastructure socio-culturelle****(Tableau 52)**

	Salle de théâtre, expo	Maison de jeunes, CID	Comités des jeunes	3x20 ACRF	Comités de jumelage	Académies, Conservatoires	Guilde, Ass. commerçants	Cbre de Commerce
Anhée	3	oui	Oui	Dans chaque section	-	-		
Beuraing	200 pl.+ INDSC 239	oui	-		2	1 Dinant		
Bièvre	240 pl.	Un local	10 Co <sup>tés</sup> Fêtes	2	12	-		
Ciney	1 (500pl)	1	13	8	3	1 + Beaux Arts	2	1
Dinant	500 pl. 200 pl. CCRD, Impression Balnéaire	1	17	6	5	1 musique 1 Beaux Arts	1	
Gedinne	La Tannerie 200 pl.		13 Co <sup>tés</sup> Fêtes	7	-	1 (Bouillon)		
Hamois	Relais Patro, Salle Concordia, Hall de sport	1	Dans chaque section	Dans chaque section	5	-		
Havelange	Ferme des Tilleuls Foyer des jeunes La maison qui bouge	oui	Dans chaque section	5	-	Ciney		
Hastière	2	-	7	2	1	-		
Houyet	St Hadelin Harmonie	Un local	Dans chaque section	Dans chaque section	1	-		
Onhaye	1+1	2	11	7	1	-		
Rochefort	Wavreille Forzée CCL	4	~20	13	2	1 (Ciney)		
Somme-L	2	Funanbus & animateur	10 Co <sup>tés</sup> de Fêtes	7	-	-		
Vresse/S	6	-	8	3	1	2 Mus: Bouillon Peinture: Namur		
Yvoir	Vieille ferme Hall	-	4	5	3	Oui (Dinant)		

**5. Les dépenses culturelles des communes**

Au-delà des chiffres qui vont être présentés ci-dessous, il ne faut pas perdre de vue les nombreux services rendus aux associations locales à caractère culturel par les communes et leur personnel: prêt et montage, prêt de véhicule (car,...) avec chauffeur, prêt de locaux et chauffage de ceux-ci,...

<b>En €</b>	<b>Lecture publique</b>	<b>Activités Cyber</b>	<b>Jeunes/ Maisons de jeunes</b>	<b>Affiliation Vidéoscope</b>	<b>Conseil culturel</b>	<b>Centre Culturel L/R</b>	<b>Académies, Conservatoires</b>	<b>Part communale par habitant</b>
<b>Anhée</b>	<b>7.043,66</b>	<b>957,05 (8 mois)</b>	<b>1.157,79</b>	<b>2.953,04</b>	<b>1 local loué</b>	-	-	
	<b>1.03€</b>	<b>0.14€</b>	<b>0.17€</b>	<b>0.43€</b>	-	-	-	<b>1.77€</b>
<b>Beauraing</b>								
<b>Bièvre</b>	<b>522,19</b>	<b>81.783,76 (extra)</b>	<b>182670,08 (constructions)</b>	<b>483,60</b>	<b>3446,13</b>	<b>11.975,12</b>	-	
	<b>0.16€</b>	<b>26.02€</b>	<b>53.13€</b>	<b>0.15€</b>	<b>1.09€</b>	<b>3.81€</b>	-	<b>89.36€</b>
<b>Ciney</b>	<b>2.235,96</b>	<b>1.105,46</b>	<b>5.549,77</b>	<b>6.389,72</b>		<b>150.867,09</b>		
	<b>0.15€</b>	<b>0.07€</b>	<b>0.37€</b>	<b>0.43€</b>		<b>10.27€</b>		<b>11.29€</b>
<b>Dinant</b>	<b>70.221,08</b>	-	<b>14.738,72</b>	<b>5.832,96</b>	-	<b>96.468,29</b>	<b>52.646,43</b>	
	<b>5.50€</b>	-	<b>1.15€</b>	<b>0.45€</b>		<b>7.55€</b>	<b>4.12€</b>	<b>18.77€</b>
<b>Gedinne</b>	<b>500</b>	-	<b>830</b>	<b>2.997,39</b>	<b>4.416,62</b>	-	<b>21.556,31</b>	
	<b>0.11€</b>	-	<b>0.19€</b>	<b>0.69€</b>	<b>1.01€</b>	-	<b>4.97€</b>	<b>6.97€</b>
<b>Hamois</b>	<b>485,10</b>	-	<b>2.231,51</b>	<b>2.577,96</b>	-	<b>31.827,69 (OCTC)</b>	-	
	<b>0.07€</b>	-	<b>0.34€</b>	<b>0.39€</b>	-	<b>4.87€</b>	-	<b>5.67€</b>
<b>Havelange</b>	<b>46.832</b>	<b>24.001,95</b>	<b>2.514,79</b>	<b>2.735,14</b>	<b>En commun + GAL</b>	<b>13.634</b>	<b>2.275</b>	
	<b>9.94€</b>	<b>5.09€</b>	<b>0.53€</b>	<b>0.58€</b>	<b>2.89€</b>		<b>0.48</b>	<b>19.51</b>
<b>Hastière</b>	-	-	<b>4.825</b>	<b>2.077</b>	-	<b>39.700</b>	-	
	-	-	<b>0.94€</b>	<b>0.40€</b>	-	<b>7.73€</b>	-	<b>9.07€</b>
<b>Houyet</b>	<b>1.691,48</b>	-	-	<b>1.967,88</b>	-	-	-	
	<b>0.38€</b>	-	-	<b>0.44€</b>	-	-	-	<b>0.82€</b>
<b>Onhaye</b>	<b>1.110,89</b>	-	<b>Locaux</b>	<b>1.431,64</b>	-	-	-	
	<b>0.36€</b>	-	-	<b>0.46€</b>	-	-	-	<b>0.82€</b>
<b>Rochefort</b>	<b>85.637,30</b>	<b>2.127,81</b>	<b>31.331,76</b>	<b>5.237,76</b>	-	<b>299.366,72</b>	<b>321,02</b>	
	<b>7.24€</b>	<b>0.18</b>	<b>2.65€</b>	<b>0.44€</b>		<b>25.33€</b>		<b>35.84€</b>

<b>Somme-Leuze</b>								
<b>Vresse/Semois</b>	-	-	<b>3.756,41</b>	-	<b>10.000</b>	-	<b>21.788,91</b>	
	-	-	<b>1.31€</b>	-	<b>3.51€</b>	-	<b>7.65€</b>	<b>12.47€</b>
<b>Yvoir</b>	<b>30.117,50</b>	-	<b>76,88</b>	<b>4.176,63</b>	<b>992</b>	-	<b>30.495,05</b>	
	<b>3.73€</b>	-	<b>0.009€</b>	<b>0.51€</b>	<b>0.12€</b>	-	<b>3.78€</b>	<b>8.15€</b>

(Tableau 53)

# L'offre touristique

## 1. Une vue globale de la situation (Sources communales)

	<b>Maison du Tourisme</b>	<b>Syndicats d'initiative</b>	<b>Attractions diverses</b>
<b>Anhée</b>	Avec Dinant	1	Hôtels, gîtes, campings, musée du bois à Marecret, musée du souvenir à Haut-le-Wastia, musée du fusil rouillé à Bioul, rail-bikes, abbaye,...
<b>Beuraing</b>	Avec Rochefort	1	Site des Apparitions, Castel St Pierre, Pêche, Promenades balisées & VTT, projet 'circuit de l'eau',...
<b>Bièvre</b>		1	Patrimoine naturel,...
<b>Ciney</b>	1(Heure)	1	Domaine provincial de Chevetogne, Ciney Expo (Foires, brocantes, WTT,...), patrimoine architectural,...
<b>Dinant</b>	1(Dinant)	1	Grottes, Kayaks, Citadelle, Maison de la Pataphonie, Maison espagnole, Abbaye et musée, patrimoine architectural civil et religieux, Musée faune et flore, Horeca, gîtes, bateaux, Dinant Aventure, Brasserie, Sax,...
<b>Gedinne</b>	1(Vresse)	2	Patrimoine naturelle riche, taux d'hébergement suffisant et de qualité, Tour du Millénaire (25000 visiteurs/an), tourisme vert (Croix Scaille), Arboretum, réserve naturelle de la Fange de l'Abîme, parcours thématique sur le maquis, vallée de la Houille, mini golf,...
<b>Hamois</b>	Avec Ciney	1	Des potentialités offertes dans le cadre des Journées du Patrimoine,...
<b>Havelange</b>	Avec Ciney	1	Musée Monopoli, Route du Fromage, Eglise de Flostoy, restaurants, manège, gîtes,...
<b>Hastière</b>	Avec Dinant	1	campings (4), centres de vacances (3), tourisme social (2), abbatale, musée Trio et vieil outil, château de Freyr, galerie Traces, gîtes et chambres d'hôtes (5 endroits),...
<b>Houyet</b>	Avec Rochefort	1 Off. Du Tourisme	4 monuments classés (Vèves, Eglise romane, Aiguilles de Chaleux, Chapelle N-D de Grâce), 1 village labellisé, descente de la Lesse, promenades balisées, Ravel, écomusée, centre équestre, hôtel (1), hôtel restaurant (4), restaurants (6), tavernes (7), chambres d'hôtes (2), gîtes ruraux (12), campings (4), village de vacances (1), parc résidentiel de week-end (1), centre de séminaires (1),...
<b>Onhaye</b>	Avec Dinant	1	Ruines de Montaigne, draisines de la Molinee, Château-ferme de Falaën, 12 gîtes ruraux, 2 hôtels, 3 campings, restaurants,...
<b>Rochefort</b>	1	3	Grottes de Han et de Rochefort, patrimoine bâti (château comtal, Lavaux Ste Anne, abbaye,...), réserve d'animaux de Han, Archéoparc,...
<b>Somme-Leuze</b>	Avec Ciney	1	Village de vacances, promenades, pêche, piste de santé, patrimoine naturel, proximité de sites divers sur l'Arrondissement,...
<b>Vresse/Semois</b>	1	5 + 1 reconnu	13 hôtels, 12 campings, Chambres d'hôtes, 59 gîtes, restaurations diverses (36), bowling, kayaks, mini-golf, mur d'escalade, sport aventure, pêche,...
<b>Yvoir</b>	Avec Dinant	1 reconnu + 1	Ile, Poilvache et Houx, Brasserie du Bocq, château de Spontin, moulin de Spontin, train touristique Ciney-Spontin, Oasis nature,...

(Tableau 54)

**2. Les excursions** (Sources BEPN pour l'année 2002)

(Tableau 55)

ATTRACTIONS		
<p><b>Ferroviaires</b>                      Total établissements: 2                      Total fréquentation: 68.751                      Dépenses moyennes: 15,52                      C.A. total: 1.067.015,50                      Emplois: 24,53</p>	<p><b>Grottes</b>                      Total établissements: 5                      Total fréquentation: 349.144                      Dépenses moyennes: 16,32                      C.A. total: 5.698.938,67                      Emplois: 131,04</p>	<p><b>Musées</b>                      Total établissements: 12                      Total fréquentation: 380.833                      Dépenses moyennes: 9,18                      C.A. total: 3.495.065,36                      Emplois: 80,36</p>
<p><b>Nature</b>                      Total établissements: 8                      Total fréquentation: 289.249                      Dépenses moyennes: 12,18                      C.A. total: 3.523.257,79                      Emplois: 81,01</p>	<p><b>Nautiques</b>                      Total établissements: 9                      Total fréquentation: 263.072                      Dépenses moyennes: 17,46                      C.A. total: 4.594.451,91                      Emplois: 105,64</p>	<p><b>Patrimoine</b>                      Total établissements: 14                      Total fréquentation: 781.735                      Dépenses moyennes: 15,53                      C.A. total: 12.140.792,53                      Emplois: 279,16</p>
<p><b>Pédagogiques</b>                      Total établissements: 4                      Total fréquentation: 955                      Dépenses moyennes: 11,24                      C.A. total: 10.736,40                      Emplois: 0,25</p>	<p><b>Récréatif</b>                      Total établissements: 4                      Total fréquentation: 456.074                      Dépenses moyennes: 23,85                      C.A. total: 10.878.850,85                      Emplois: 250,15</p>	<p><b>Sportif</b>                      Total établissements: 7                      Total fréquentation: 16.580                      Dépenses moyennes: 38,42                      C.A. total: 637.049,20                      Emplois: 14,65</p>
<p><b>Total Attractions</b>                      Total établissements: 65                      Total fréquentation: 2.606.393                      Dépenses moyennes: 16,13                      C.A. total: 42.046.158,22                      Emplois: 966,80</p>		
ENTREPRISES		
<p><b>Total Visites</b>                      Total établissements: 8                      Total fréquentation: 25.716                      Dépenses moyennes: 16,68                      C.A. total: 428.896,54                      Emplois: 9,86</p>		
EVENEMENTS		

	<b>Culturels</b> <b>Total établissements:</b> 4 <b>Total fréquentation:</b> 78.000 <b>Dépenses moyennes:</b> 20,21 <b>C.A. total:</b> 1.576.120,00 <b>Emplois:</b> 36,24	<b>Folkloriques</b> <b>Total établissements:</b> 1	<b>Sportifs</b> <b>Total établissements:</b> 1
		<b>Total Événements</b> <b>Total établissements:</b> 6 <b>Total fréquentation:</b> 143.000 <b>Dépenses moyennes:</b> 22,38 <b>C.A. total:</b> 3.200.320,00 <b>Emplois:</b> 73,59	
<b>MARCHES</b>			
		<b>Total Marchés</b> <b>Total établissements:</b> 5 <b>Total fréquentation:</b> 68.700 <b>Dépenses moyennes:</b> 18,94 <b>C.A. total:</b> 1.300.988,00 <b>Emplois:</b> 29,91	
	<b>Total sélection</b>	<b>Total fréquentation:</b> 2.843.809 <b>Dépenses moyennes:</b> 16,52	<b>C.A. total:</b> 46.976.362,76 <b>Emplois:</b> 1.080,16

### **3. Les séjours** (Sources BEPN pour l'année 2002)

Avant de détailler les statistiques concernant les séjours et pour ne pas alourdir les tableaux, il est important de préciser que l'option a été prise de ne tenir compte que des totaux globaux. Il y a une diversité de modes de séjours. (Campings de 1 à 4 étoiles, à la ferme; Chambres de 1 à 4 épis, non cotées,...; Gîtes (de 1 à 4 épis,...); Hôtels (de 1 à 4 étoiles); Locations; Ports de plaisance; Secondes résidences; Social/Jeunes; Villages de vacances;...

Dans le tableau ci-dessous, le taux d'occupation est exprimé en % sur l'année (ex.: pour une chambre: 30% signifie qu'elle est occupée 30% de l'année). Les dépenses moyennes font référence à ce qui est dépensé par personne, par jour pour ce qui touche à l'hébergement, la restauration et les loisirs. Le chiffre d'affaire (C.A.) se compose de toute la richesse générée dans la zone par l'activité en question. Enfin, au niveau de l'emploi, il s'agit des emplois directs, indirects et induits.

(Tableau 56)

<b>CAMPINGS (53)</b>			
	<b>TOTAL</b>	<b>NUITEE</b>	<b>RESIDENTIEL</b>
<b>1*: 43</b> <b>2*: 2</b> <b>3*: 4</b> <b>4*: 1</b>	<b>+ AUTRES</b>	<b>Total capacité:</b> 4.184 <b>Total nuitées:</b> 120.740 <b>Taux occupation:</b> 7,91 <b>Dépenses moyennes:</b> 17,32 <b>C.A. total:</b> 2.091.062,14 <b>Emplois:</b> 48,08	<b>Capacité résidentielle:</b> 11.532 <b>Nuitées résidentielles:</b> 1.079.097 <b>Taux occup.:</b> 25,64 <b>Dép. moy. résidentielle:</b> 14,61 <b>C.A. résidentiel:</b> 15.770.527,95 <b>Emplois:</b> 89,07
<b>CHAMBRES</b>			
	<b>TOTAL</b>		
<b>1 ÉPI : 7</b> <b>2 EPIS: 17</b> <b>3 EPIS: 16</b> <b>4 EPIS: 3</b>	<b>+ AUTRES</b>	<b>Total établissements:</b> 63 <b>Total capacité:</b> 336 <b>Total nuitées:</b> 34.356 <b>Taux occupation:</b> 28,01 <b>Dépenses moyennes:</b> 50,85 <b>C.A. total:</b> 1.747.103,99 <b>Emplois:</b> 40,17	
<b>GÎTES</b>			
<b>1 EPI : 28</b> <b>2 EPIS: 144</b> <b>3 EPIS: 67</b> <b>4 EPIS: 1</b>	<b>+ AUTRES</b>	<b>Total établissements:</b> 256 <b>Total capacité:</b> 2.069 <b>Total nuitées:</b> 325.265 <b>Taux occupation:</b> 43,07 <b>Dépenses moyennes:</b> 22,03 <b>C.A. total:</b> 7.164.362,95 <b>Emplois:</b> 164,74	
<b>HOTELS</b>			
<b>1*: 12</b> <b>2*: 20</b> <b>3*: 29</b> <b>4*: 2</b>	<b>+ AUTRES</b>	<b>Total établissements:</b> 77 <b>Total capacité:</b> 2.364 <b>Total nuitées:</b> 387.804 <b>Taux occupation:</b> 44,94 <b>Dépenses moyennes:</b> 75,66 <b>C.A. total:</b> 29.340.946,00 <b>Emplois:</b> 674,66	
<b>LOCATIONS</b>			
<b>TOTAL</b>			
		<b>Total établissements:</b> 95 <b>Total capacité:</b> 1.377 <b>Total nuitées:</b> 144.585	

Prospect 15 - Agence de Coopération et de Développement Régionale

		<b>Taux occupation:</b> 28,77 <b>Dépenses moyennes:</b> 19,07 <b>C.A. total:</b> 2.757.235,89 <b>Emplois:</b> 63,40	
<b>PORT DE PLAISANCE</b>			
<b>TOTAL</b>			
		<b>Total établissements:</b> 1 <b>Total capacité:</b> 0 <b>Total nuitées:</b> 0 <b>C.A. total:</b> 0,00 <b>Emplois:</b> 0,00	
<b>2<sup>DES</sup> RESIDENCES</b>			
<b>TOTAL</b>			
		<b>Capacité résidentielle:</b> 28.248 <b>Nuitées résidentielles:</b> 2.824.800 <b>Taux occup.:</b> 27,40 <b>Dép. moy. résidentielle:</b> 13,63 <b>C.A. résidentielle:</b> 38.502.024,00 <b>Emplois résidentiels:</b> 217,44	
<b>SOCIAL/JEUNES</b>			
<b>TOTAL</b>			
		<b>Total établissements:</b> 30 <b>Total capacité:</b> 2.624 <b>Total nuitées:</b> 329.914 <b>Taux occupation:</b> 34,45 <b>Dépenses moyennes:</b> 31,19 <b>C.A. total:</b> 10.290.970,63 <b>Emplois:</b> 236,63	
<b>VILLAGES DE VACANCES</b>			
<b>TOTAL</b>			
		<b>Total établissements:</b> 8 <b>Total capacité:</b> 3.782 <b>Total nuitées:</b> 476.532 <b>Taux occupation:</b> 34,52 <b>Dépenses moyennes:</b> 22,32 <b>C.A. total:</b> 10.636.194,03 <b>Emplois:</b> 244,57	

# Dix enjeux pour un territoire

(Les Bourgmestres s'expriment)

Cette partie du travail de collecte d'informations et de données sur l'Arrondissement forme ce que l'on pourrait appeler la partie de prise de parole subjective. Les autres parties du document regroupent des données objectives. Une question a été posée aux Bourgmestres qui, pour la plupart, y ont répondu. Certains l'ont fait à titre personnel, d'autres ont proposé la réflexion de groupes constitués dans leur Commune. Si, à ce stade du travail, la synthèse n'est pas réalisée, c'est dans le but de proposer une photo « non retouchée » de la vision prospective des Bourgmestres ayant répondu et permettre ainsi de saisir le fil rouge de chaque contribution.

Mise en rapport avec la banque de données intitulée **Etat des lieux de l'Arrondissement** et les interventions de **Messieurs Lambert (démographe) et Mont (économiste)**, elle devrait permettre de tracer, dans les mois à venir, les pistes de projets pour l'Arrondissement.

## 1. Les questions

Dans l'ensemble des domaines concernant la gestion de la commune (aménagement, culture, éducation, économie, déchets, citoyenneté active, démographie, isolement, mobilité, chômage, ...) voici 10 enjeux (priorités, préoccupations importantes, chantiers possibles, ...). Lister de manière compréhensible pour un lecteur ne connaissant pas votre réalité de terrain.	Dans le cadre d'un travail à long terme (démarche prospective) pourquoi ces enjeux particuliers me semblent-ils incontournables ? Réponse libre et donc non obligatoire mais qui peut faciliter la mise en évidence d'un fil rouge sur l'Arrondissement ou sur une partie du territoire.
--	--

**2. Les propositions**

<p><b>1. Anhée</b></p>	
<p><i>Dans le cadre de son <u>programme communal de développement rural</u>, la commune d'Anhée et ses habitants ont entamé une réflexion et ont défini les objectifs repris ci-dessous pour les 10 ans à venir:</i></p>	
<p>MAÎTRISER LA PRESSION QUI S'EXERCE SUR L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET S'INSCRIRE DANS UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.</p>	<p>Le patrimoine naturel de la commune est particulièrement riche. La population en est consciente mais ressent une certaine dégradation du milieu. Elle souhaite donc y faire face, à la fois pour se préserver un cadre de vie agréable, mais également pour protéger une ressource touristique essentielle.</p>
<p>SE DONNER LES MOYENS DE MAINTENIR UNE AGRICULTURE DE TYPE FAMILIAL LIÉE AU SOL.</p>	<p>L'agriculture est encore importante à Anhée, du moins au niveau de l'occupation du sol. Cependant, le nombre d'agriculteurs est en chute libre comme dans de nombreuses communes rurales. Les agriculteurs eux-mêmes ne souhaitent pas être obligés de gérer des exploitations de plus en plus importantes et devenir des gestionnaires plutôt que des cultivateurs. Ce maintien d'une agriculture familiale passe par la diversification mais également par des aides en matière d'embauche de personnel temporaire.</p>
<p>AMÉLIORER LE TISSU ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE AFIN DE FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS LOCAUX.</p>	<p>Un des défis qui se présente à la commune est d'éviter de devenir une commune dortoir où l'activité économique se délocalise vers les pôles semi-urbains voisins. Les habitants veulent réagir en favorisant la création d'emplois locaux.</p>
<p>FAIRE ÉVOLUER LES STRUCTURES ET LES SERVICES ACTUELS ET LES COORDONNER AFIN DE RENFORCER LEUR EFFICACITÉ.</p>	<p>La structure d'âge de la population a évolué, son mode de vie également. Les services aux personnes doivent s'y adapter. Il faut constater que, dans les services existants, il manque une centralisation des informations et une coordination entre les différents acteurs sociaux.</p>
<p>AMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS ET CRÉER DES CONDITIONS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE LOCALE.</p>	<p>En lien avec l'objectif de développement de l'économie locale, la population estime que des espaces publics accueillants contribuent autant à l'attractivité économique qu'au sentiment de convivialité et d'appartenance au village. L'aménagement de tels espaces publics permettra également d'éviter que l'activité touristique ne se concentre seulement que sur certains pôles majeurs de la commune.</p>

<p>PERMETTRE À TOUT UN CHACUN DE TROUVER DANS L'ENTITÉ UN LOGEMENT QUI LUI SOIT APPROPRIÉ.</p>	<p>Anhée ne souhaite pas devenir uniquement une commune résidentielle. Elle souhaite diversifier l'offre de logements pour permettre, à tout un chacun, de trouver un logement qui lui convienne. La réalisation de cet objectif passera par le développement de logements sociaux, comme il est prévu, par exemple, dans le plan triennal du logement de la commune pour les prochaines années.</p>
<p>MAINTENIR DES AGGLOMÉRATIONS HOMOGÈNES, PRÉSERVER LES PAYSAGES ET ACCORDER UNE PROTECTION SPÉCIFIQUE À CERTAINS VILLAGES DONT LE BÂTI TRADITIONNEL EST ENCORE PEU ALTÉRÉ.</p>	<p>Les habitants veulent éviter que le centre des villages ne meure progressivement au profit d'une extension et, parfois même, d'une fusion avec le village voisin. Le noyau villageois est un lieu de vie, d'attractivité et d'identité locale.</p>
<p>ÉTABLIR UN PLAN DE MOBILITÉ QUI ENCOURAGE ET SÉCURISE LES DÉPLACEMENTS LENTS ET FACILITE L'UTILISATION DES MOYENS DE TRANSPORTS COLLECTIFS.</p>	<p>Anhée doit faire face à une augmentation du trafic liée au développement des pôles touristiques que sont la vallée de la Haute Meuse, la vallée de la Molinee, l'abbaye de Maredsous et les jardins d'Annevoie. L'aménagement du Ravel à Anhée et dans la vallée de la Molinee est, à cet égard, essentiel pour les habitants de la commune.</p>
<p>SOUTENIR ET COORDONNER LE RÉSEAU ASSOCIATIF EXISTANT SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL.</p>	<p>La vie associative à Anhée est riche mais elle souffre d'un manque de coordination des nombreuses activités existantes.</p>
<p>SOUTENIR LA CROISSANCE RÉGULIÈRE DU SECTEUR TOURISTIQUE, PILIER DE L'ÉCONOMIE LOCALE, DANS UNE OPTIQUE DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ.</p>	<p>Le tourisme est en pleine croissance dans l'entité. Pour donner une idée: en 1997, le Syndicat d'Initiative a reçu 297 demandes de renseignements; en 2002 il en a reçu plus de 5000. Anhée veut maintenir ce moteur de développement économique mais en limitant les effets pervers, comme la pression exercée sur l'environnement naturel.</p>

<p><b>2. Beauraing</b></p>	
<p>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE: Le CWATUP entraînera un renforcement des Communes en ce qui concerne les permis d'urbanisme.</p>	<p>Les Communes pourraient exercer un véritable travail de paysagiste difficilement praticable cependant à l'échelle d'une seule Commune, notamment en milieu rural. Les Communes pourraient ainsi créer des services d'assistance architecturale, esthétique et paysagère qui apporteraient leurs compétences techniques aux Communes qui en sont souvent dépourvues. Les Communes pourraient également jouer un rôle primordial en ce qui concerne l'élaboration des plans de secteur sur base d'une réflexion</p>

	<p>stratégique supracommunale. L'objectif de cohésion territoriale serait ainsi mieux rencontré.</p>
<p><b>LE TOURISME:</b> De nombreux "Pays" se sont constitués en France avec, pour base, une identité de territoire et un patrimoine culturel et historique commun donnant ainsi au "Pays" une image forte favorisant d'une part, l'identification du citoyen indigène à ce territoire, mais aussi, d'autre part, l'apparition d'un label exploitable au niveau touristique.</p>	<p>La création des maisons du tourisme a déjà permis de renforcer les synergies entre communes en vue de valoriser leurs richesses touristiques. Cette dimension pourrait sans doute être encore mieux utilisée dans le cadre des Communautés de Communes, en partant des ressources locales, dans le souci de privilégier les complémentarités mais aussi de mobiliser les moyens financiers plus importants pour la valorisation du potentiel touristique ainsi que pour élargir l'offre de loisirs, seule alternative pour passer d'un tourisme d'un jour à un tourisme de séjour.</p>
<p><b>LE SOCIAL:</b> Les Communes pourraient assurer la mise en œuvre de politiques sociales supracommunales là où les problématiques nécessitent des moyens dépassant les capacités des Communes ou des CPAS.</p>	<p>C'est le cas par exemple pour les urgences sociales. A l'heure actuelle, il est impossible pour les Communes de petite ou de moyenne taille de mettre en place des services capables de répondre en permanence aux urgences. Ce qui implique un préjudice tant aux personnes aidées qu'aux processus d'aide à long terme qui pourraient être mis en place. Les Communautés de Communes pourraient être à l'initiative des services d'urgence, par le recours à des coordinations des services sociaux existants déjà dans chacune des Communes. Autre exemple, les logements d'urgence ou de dépannage. Ce type de logement perd son caractère spécifique parce que, soit les personnes qui en bénéficient ont tendance à y rester, soit encore parce qu'il n'y a pas d'autre alternative locale. La prise en charge de certaines problématiques sociales peut nécessiter des interventions pointues pour lesquelles des compétences particulières sont nécessaires (toxicomanie, maltraitance, maladie mentale, ...).</p>
<p><b>LE LOGEMENT:</b> La politique du logement dépasse déjà actuellement le niveau local, même si conformément au Décret wallon sur le logement, il appartient aux Communes de définir les politiques qu'elles souhaitent développer en la matière. Ces dernières voient d'ailleurs leurs compétences et leurs obligations être renforcées. Elles sont peu ou mal outillées pour répondre à l'ensemble des obligations qui leur sont fixées.</p>	<p>Dans un souci de cohérence, les agences spécialisées comme les agences immobilières sociales ou les sociétés de logement agréées, devraient couvrir les mêmes territoires.</p>

<p>L'ECONOMIE:</p>	<p>Les communes pourraient également avoir pour vocation d'organiser les soutiens d'activité économique et au milieu productif local en collaborant avec les Sociétés Intercommunales et les centres d'entreprises et d'innovation (réseaux d'entreprises, plates-formes emploi, diffusion des innovations, accompagnement des groupements d'employeurs, organisation de filières), d'améliorer l'efficacité du service public de l'emploi, de repenser et d'adapter l'offre de formation professionnelle (rapprochement et coopération des établissements d'enseignement supérieur et dans les entreprises), de structurer l'offre touristique et de renforcer la qualité des prestations.</p> <p>En milieu rural, plus particulièrement, les Communautés de Communes pourraient permettre la mise en place de projets de développement dans le but de créer de nouvelles solidarités entre la ville et la campagne, valoriser des spécificités sous-régionales liées à l'agriculture ou aux ressources naturelles, au patrimoine,... maîtriser les potentialités parfois envisagées en les inscrivant dans des filières locales (tourisme, loisirs complémentaires, transformation du bois, ...).</p>
<p>LA SANTE:</p> <p>Les communes rurales élaborent rarement ou difficilement des politiques de santé. On constate par ailleurs la mise en œuvre de projets émanant d'autres instances comme par exemple, les centres de santé mentale, les CPMS, FMS, centres de planning familial.</p>	<p>Les Communautés de Communes pourraient jouer un rôle de coordination et de programmation de manière à, d'une part, rendre les choix plus pertinents et, d'autre part, à globaliser des moyens humains et financiers qui sont actuellement dispersés et dont la faiblesse ne permet pas de mener des projets d'envergure.</p>
<p>LA CULTURE:</p> <p>Depuis quelques années, on constate un intérêt croissant des pouvoirs locaux pour la culture. Des maisons, des foyers ou centres culturels ont été créés un peu partout à l'initiative des communes qui ont souhaité mener des politiques volontaristes en la matière.</p>	<p>Une politique culturelle, dès lors qu'elle est orientée vers le plus grand nombre, doit avoir un caractère de proximité. Le respect de cette proximité est plus difficilement applicable pour des programmations culturelles de haut niveau qui nécessitent des publics nombreux pour couvrir les coûts. Dans le même sens, certaines facettes de la production artistique ou culturelle, qui sont plus hermétiques ou qui s'adressent à des publics avertis, nécessitent un rayonnement, en terme de couverture géographique, plus importante.</p> <p>Soulignons qu'il existe aussi parfois des risques de concurrence stérile. Les Communautés de Communes, outre qu'elles pourraient favoriser de nombreuses économies d'échelle, auraient certainement un rôle à jouer pour répondre aux enjeux mis en évidence ci-avant.</p>

<p>L'ENVIRONNEMENT: S'il y a bien une matière qui ne connaît pas les limites territoriales, c'est l'environnement. Malgré la mise en place d'intercommunales, des Communes voisines gèrent les déchets de manière souvent différente. L'élimination de la partie résiduaire non-recyclable des déchets constituera à terme un problème d'envergure. Les politiques développées, de par leur disparité, génèrent des coûts importants pour les finances communales et pour les citoyens.</p>	<p>Une gestion supracommunale, outre des économies d'échelle, favoriserait la possibilité de rechercher et de mettre en place des dispositifs plus performants tant au niveau du service rendu au citoyen qu'en ce qui concerne le respect de l'environnement. Dans le même sens, un passage des plans communaux de développement de la nature à un niveau supracommunal permettrait plus de cohérence. Les contrats de rivière en sont un bel exemple. La gestion à ce niveau favoriserait, en outre, la création de parcs naturels et de zones protégées (cf. point 1). Il en est de même pour toute la problématique de l'épuration des eaux usées où il est parfois absurde de considérer les limites des territoires communaux, tout comme, par ailleurs, ce qui concerne la distribution de l'eau.</p>
<p>TRANSPORT ET MOBILITE: Ainsi que souligné au point 1 concernant l'aménagement du territoire, les Communautés de Communes devraient se fixer pour objectif d'assurer une meilleure cohésion territoriale et de favoriser une affectation du sol plus structurée et plus dynamique.</p>	<p>C'est en fonction de cette structuration du territoire et de la création de pôles d'intérêts forts que la mobilité doit être réfléchie. A l'évidence, un niveau de décision supracommunale s'impose de manière à pouvoir intégrer l'ensemble des paramètres. Les Communautés de Communes devraient pouvoir assumer cette compétence dans le cadre d'une coordination avec le MET, le TEC et la SNCB. L'exercice de cette mission ne peut cependant se concevoir que si elle a pour premier objectif de permettre un niveau de mobilité et d'infrastructures suffisant pour tous les usagers.</p>
<p>INFRASTRUCTURES: Les Communautés de Communes devraient avoir une capacité de négociation et constituer un interlocuteur valable pour tout ce qui touche aux compétences des pouvoirs politiques régionaux ou fédéraux en ce qui concerne les services offerts à la population.</p>	<p>Enseignement, Administrations publiques, Poste, Télécommunications en sont quelques exemples.</p>

<p><b>3. Bièvre</b></p>	
<p>AMENAGEMENTS: Priorités: extension des deux zonings communaux arrivés à saturation. Important: extension de certaines zones d'habitat et développement</p>	<p>La saturation des zonings crée un déséquilibre: des sociétés quittent le territoire, d'autres ne peuvent s'implanter. De là découlent une non-crédation ou pertes d'emplois et une certaine forme d'exode rural. La</p>

<p>de certaines infrastructures (Vidéoscope, ADSL, fibre optique). Possible: poursuivre le développement en matière de politique de l'eau (de distribution et usée).</p>	<p>qualification demandée pour les emplois régionaux implique également un "exode des cerveaux". Des effets en cascade sont enregistrés.</p>
<p>CULTURE: Priorités: reconnaissance du Centre Culturel Local (CCL) de Bièvre. Important: veiller à la popularité de la politique culturelle développée par le CCL. Possible: intégrer un saut qualitatif dans la politique du CCL.</p>	
<p>EDUCATION: Priorités: sauvegarder nos écoles rurales. Important: poursuivre la cyber-école (cours d'informatique obligatoire dès la 1<sup>o</sup> primaire). Possible: développer des cours de langue.</p>	
<p>ECONOMIE: Priorités: zoning (voir 1). Important: conserver les PME nombreuses existantes. Possible: tenter d'inciter la création de nouvelles PME.</p>	
<p>DECHETS: Priorités: veiller à supprimer notre dépendance par rapport à d'autres provinces. Important: poursuivre la politique de tri. Possible: éduquer la population face à la problématique des dépôts clandestins.</p>	
<p>CITOYENNETE: Priorités: faire participer la population aux décisions communales: PCDR, consultations... Important: poursuivre la mise en oeuvre de la réforme des polices. Possible: lutter contre les nombreuses incivilités.</p>	
<p>DEMOGRAPHIE: Priorités: lutter contre l'exode rural. (voir 1 &amp; 4) Important: concilier la cohabitation entre ruraux et néoruraux. Possible: veiller à sauvegarder les écoles rurales. (voir 3)</p>	
<p>ISOLEMENT: Priorités: développer les politiques appropriées au 3<sup>o</sup> âge (UTAN, centre ouvert,...). Important: veiller à la popularité de la politique culturelle (voir 2). Possible: tenter de rejoindre les générations (voir 2).</p>	
<p>MOBILITE: Priorités: développer une réelle politique de service public (TEC</p>	

<p>2x/jour).                  Important: sauver notre gare.                  Possible: développer des "effets de porte": entrées sécurisantes à l'entrée des villages.</p>	
<p>CHOMAGE:                  Priorités: voir 1.                  Important: compléter les services de la Maison de l'emploi avec la formation.                  Possible: ne pas tomber dans le travers des recrutements publics.</p>	

<p><b>4. Ciney</b></p>	
<p>LES SERVICES EN ZONES RURALES:</p>	<p>Le facteur n'a plus le temps de faire les courses pour les personnes âgées, les bureaux de poste ferment, les commerces disparaissent des villages et les services sont concentrés dans les zones urbaines. Quelle initiative prendre pour résoudre cette situation?</p>
<p>L'ASSOCIATION DES COMMUNES:</p>	<p>De nombreux projets obligent les Communes à s'associer pour rendre des services (Zone de police, Maison de l'Emploi, Maison du Tourisme,...). Cela ne se réalise pas sans poser de multiples problèmes (décentralisation, contrôle,...). N'y aurait-il pas un canevas de base à élaborer pour faciliter la mise en place de ce type de projet et en assurer la pérennité?</p>
<p>LA CONCURRENCE ENTRE COMMUNES</p>	<p>Sur divers projets (économiques, culturels, décentralisation des services fédéraux ou régionaux,...), on assiste à une concurrence effrénée entre les différentes Communes.                  La concurrence peut constituer un stimulus positif mais, à un certain niveau, représente un frein au dynamisme et au développement de l'Arrondissement.</p>
<p>SANTE</p>	<p>On pousse de plus en plus les malades à se soigner à leur domicile. Quelle réponse favorable notre Arrondissement peut-il apporter?</p>
<p>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET CREATIVITE</p>	<p>Les infrastructures et zonings sont un facteur de développement économique. Quelle solution créative mettre en place pour améliorer non seulement l'offre quantitative mais aussi et surtout l'offre qualitative?</p>

INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT ET MOBILITE	Le développement des services de transport en commun a un impact considérable sur le développement économique et sur la mobilité au sein d'un Arrondissement (SNCB ligne Bruxelles-Arlon, entretien des voies de communication rapides – N4/E411, l'offre des transports vicinaux).
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	Nécessité de développer une politique d'accompagnement social multidisciplinaire et intégrée non seulement au niveau de la Commune mais également de l'Arrondissement.
SECURITE ET PREVENTION	Nécessité de développer une politique de sécurité et de prévention intégrée pour l'Arrondissement au niveau de la Police administrative. Les bals se terminent à 2h00 du matin dans une Commune et à 4h00 dans l'autre? Obligation de tenir les chiens en laisse ici et pas là.
PLANIFICATION THEORIQUE ET REALITE DU TERRAIN	De plus en plus de programmes et de planifications sont élaborées par diverses Administrations (Fédérales, Communautaires ou Régionales) dans des matières diverses (aménagement du territoire, sécurité,...). A la lecture de ces documents, les orientations prises ne correspondent pas toujours à la réalité de terrain et peuvent parfois être synonymes de recul pour notre Arrondissement. N'y a-t-il pas une stratégie à mettre en place pour faire entendre "la voix de l'Arrondissement"?

<b>5. Dinant</b>	
UN CHEF-LIEU:	Valoriser le rôle de Dinant: chef-lieu administratif, judiciaire et politique des arrondissements de Dinant et Philippeville et pôle touristique régional reconnu par le Schéma de Développement de l'Espace Régional Wallon (SDER).
INVESTISSEMENTS:	Obtenir les investissements publics en infrastructures et, en priorité absolue, le deuxième pont.
IMAGE DE MARQUE DE LA VILLE:	Clarifier l'image de marque de la ville par le renforcement du concept Sax « Dinant, la voix cuivrée » qui doit être le véritable fédérateur de toutes les initiatives et de toutes les énergies.
FISCALITE:	Maintenir, sauf initiatives d'autres niveaux de pouvoir, la fiscalité actuelle à l'IPP et au PRI (additionnels à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier).
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME:	Poursuivre la logique d'amélioration qualitative de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (site ancien protégé au cœur de la ville et valorisation urbanistique de villages – RGBSR), intégrer le concept de

	développement durable en organisant l'équilibre constant entre les priorités d'ordre économique, social et environnemental.
ACCUEIL TOURISTIQUE:	Poursuivre la logique qualitative et d'excellence en matière d'accueil touristique, embellissement des terrasses, propreté, logique d'aménagement du cœur de ville, informations aux touristes, concertation avec les opérateurs hôteliers.
AIDE A L'INVESTISSEMENT:	Aider toujours plus ceux qui investissent, du plus petit au plus grand, qu'ils soient Dinantais ou étrangers à la ville (soutien par l'ADL).
FORCES VIVES:	Rassembler des forces vives, y compris politiques, autour de concepts communs et d'une communication commune, améliorer la concertation entre tous les acteurs de la vie économique, sociale, culturelle...
COMMUNICATION:	Valoriser la communication globale et structurée autour et alentour du thème fédérateur: "Dinant, la voix cuivrée" tout en dynamisant des labels spécifiques: "Dinant gourmand", "Dinant, ville de congrès et de séminaires", "Dinant, ville du saxophone", "Dinant, cité des artistes", "Dinant, pays de la Leffe"...
OFFRE EN SERVICES:	Développer l'offre de services aux citoyens en matière scolaire, sportive, sociale, administrative, etc... (attirer et garder notamment les jeunes ménages est à ce prix).

<b>6. Gedinne</b>	
<p>ISOLEMENT: Multitude d'avantages (quiétude, nature, proximité locale) mais surtout d'inconvénients inhérents à cette situation géographique (éloignement des centres hospitaliers, scolaires et culturels).</p>	
<p>AUTONOMIE COMMUNALE: Celle-ci est battue en brèche par le fédéral et le régional. Celle-ci peut encore permettre de rétablir une certaine équité face aux coûts engendrés par ces lacunes, par exemple en n'augmentant pas la fiscalité communale. Exemple: la solidarité régionale visant à imposer le coût-vérité aux citoyens pour biens et services ne tient pas compte localement du coût de la santé, des déplacements, de l'éducation, de la culture.</p>	<p>Existe-t-il une solidarité à ces niveaux? C'est localement que l'on a fermé écoles primaires ou secondaires, postes, gares,...!</p>
<p>MOBILITE: Insuffisance des transports en commun.</p>	<p>Situation particulièrement préjudiciable pour les personnes âgées privées de moyen de transport individuel. Cela génère des problèmes majeurs en matière d'exigences administratives, de besoins liés à la vie quotidienne. Situation qui trouve parfois des remèdes via les services d'aide à</p>

<p>EDUCATION: La situation scolaire est stable pour le moment. Cinq implantations scolaires communales, deux écoles libres et une CF (ens. fondamental). Il reste une école libre (secondaire).</p>	<p>domicile organisés par le CPAS, les services provinciaux d'aide familiale.</p> <p>Beaucoup de jeunes quittent Gedinne pour une meilleure offre d'options au secondaire (vers Beauraing principalement). Le risque est grand de connaître <b>à nouveau</b> la situation scolaire de 1948 à savoir l'absence de tout établissement secondaire!</p>
<p>DEMOGRAPHIE: La population augmente, essentiellement par l'arrivée de retraités. Ces personnes modifient la mentalité des villages. Leurs exigences sont souvent contradictoires avec les traditions villageoises. Cela génère des conflits. On constate une augmentation du prix des terrains en zones d'habitat et du prix des habitations.</p>	
<p>ECONOMIE: Elle est peu florissante. Depuis plus de quinze ans, l'industrie liée à l'exploitation forestière s'est éteinte. Deux entreprises importantes de travaux publics ont fermé leurs portes. Agriculture et élevage sont marginalisés. Le nombre de petits exploitants forestiers (emplois qui ne demandent pas de formation particulière) a augmenté. Le tourisme devient un vecteur économique important.</p>	

<p><b>7. Hamois</b></p>	
<p>IL EN VA DES COMMUNES COMME IL EN VA DES HOMMES.</p> <p>L'harmonie de leur trajectoire passe par l'exercice périlleux qui consiste à réaliser une synthèse personnelle entre les héritages du passé, la pleine responsabilité du présent et la foi dans les projets d'avenir.</p> <p>Les enjeux sont définis en fonction de paramètres extérieurs qui induisent des choix et des orientations qui devront certainement faire l'objet d'adaptations, en fonction des décisions venant d'autres niveaux de pouvoir.</p>	
<p>LE RAVEL Le réseau de voie lente de la ligne 126-127 (Hamois-Havelange-Huy-Landen) constitue un enjeu important pour la mobilité et le développement touristique de notre commune et de la région. Ce projet, en gestation depuis plusieurs années, doit pouvoir voir le</p>	<p>Les conditions requises sont les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ vérifier, auprès du cabinet du ministre compétent, si les tronçons de la ligne 126 sont repris dans l'étude d'impact biologique comme étant de (très) grand intérêt biologique et</li> </ul>

<p>jour, car c'est la volonté politique des Bourgmestres et Collèges des communes situées sur le tracé existant. La concrétisation de ce souhait est l'ASBL "La Traversine" qui regroupe des représentants de toutes les communes de la ligne 126-127. Cette ASBL œuvre pour que ce projet devienne tangible.</p> <p>L'absence de ministre namurois dans les gouvernements actuels constitue un handicap de taille pour le projet.</p> <p>L'établissement d'un pré-Ravel pourrait donner une impulsion nouvelle à la réalisation future du Ravel.</p>	<p>bien les identifier;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ vérifier les demandes de déferrement auprès de la SNCB;</li> <li>▪ envisager, au niveau des communes namuroises, la possibilité d'un pré-Ravel au moindre frais;</li> <li>▪ envisager au niveau de la région wallonne un phasage des travaux par tronçons en fonction des limites budgétaires;</li> <li>▪ envisager, comme dans la Province de Luxembourg, la possibilité d'inscrire, dans le cadre de Partenariat Provinces/Régions, une aide provinciale pour aider les communes concernées en matière d'entretien du Ravel, d'établissement d'un pré-Ravel sur une programmation 2004-2006;</li> <li>▪ envisager le soutien du département du ministre du Tourisme en termes de signalisation touristique.</li> </ul>
<p>TECHNOLOGIES NOUVELLES DE COMMUNICATION</p> <p>Les habitants des zones rurales n'ont pas toujours la possibilité d'accéder à l'Internet via Belgacom, la technologie actuelle ne le permettant pas.</p>	<p>Il faut pouvoir développer cet accès par le câble via les sociétés de télédistribution. L'investissement est certes important, mais il doit être réalisé afin de traiter tous les citoyens avec la même équité sur le plan de l'accès aux nouvelles technologies de communication.</p>
<p>MAINTIEN DES PERSONNES AGEES EN ZONE RURALE</p> <p>Dans nos villages, on observe que le centre d'habitat ancien où se concentrait la vie rurale autrefois a tendance à devenir un lieu teinté de nostalgie coupé des nouvelles strates de la population active.</p> <p>Les nouveaux quartiers sont marqués par une mono-fonctionnalité résidentielle et une insuffisance d'équipement de proximité susceptibles de les désenclaver. Cette population néo-rurale participe peu à la vie du village et ne s'intègre pas toujours facilement dans l'associatif local.</p> <p>Il faudrait pouvoir établir des relais entre ce tissu rural ancien et le tissu rural moderne plus concentré et plus urbanisé.</p> <p>Les personnes âgées ne souhaitent pas toujours quitter leur milieu d'origine, elles veulent rester au village afin de ne pas perdre leurs racines et se couper de leur environnement social et familial.</p>	<p>Il faut donc tenter de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ privilégier le maintien au village des personnes âgées en créant des petits logements adaptés;</li> <li>▪ consolider et aider le maillage associatif sur le territoire concerné;</li> <li>▪ améliorer la desserte par les transports publics pour permettre aux personnes ne disposant pas de moyens de locomotion de rester en milieu rural sans se couper du monde urbain générateur de services;</li> <li>▪ encourager la formation de personnes-relais afin d'assurer le développement de réseaux de solidarité inter-générationnels qui constituent le fondement de la vie sociale;</li> <li>▪ améliorer l'accessibilité et la mobilité des personnes âgées et handicapées.</li> </ul>
<p>Nous pourrions évoquer d'autres enjeux et d'autres préoccupations. Il</p>	

	ne faut pas être limitatif mais réaliste. Nous proposons donc un certain nombre de repères et l'esquisse de trajectoires avec, en corollaire, le témoignage d'une volonté.
--	--

<b>8. Hastière</b>	
--------------------	--

<b>9. Havelange</b>	
MOBILITE: Transports en commun. Sécurité routière.	Actions coordonnées vers le TEC et le MET
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE: Garder une typologie condruzienne.	Eviter la banalisation du patrimoine architectural et paysager.
ENVIRONNEMENT: Préserver le cadre de vie et la santé.	Lutter contre l'incinération sauvage, les dépôts sauvage,...
JEUNESSE - CULTURE: Recréer de la vie de village, de la convivialité.	Favoriser la rencontre de l'autre. Eviter le repli.
CREER DE L'EMPLOI LOCAL:	Eviter le phénomène dortoir.
HARMONISER LA FISCALITE: Particulièrement dans certains domaines (p.ex. amendes administratives, déchets,...).	Combattre les incivilités.
CREER DES RESEAUX LENTS: .... une typologie condruzienne.	Eviter la banalisation du patrimoine architectural et paysager.
ENERGIE: Repérer les sources d'énergie douce.	Participer à Kyoto.
TRAVAUX: Achats groupés de matériel ou échange de matériel.	
ECHANGE DES BONNES PRATIQUES COMMUNALES: Dans tous les domaines: p.ex. informatique...	

<b>10. Houyet</b>	
MOBILITE:	Isolement de nos villages; aucun transport en commun dans plusieurs villages, d'autres bénéficient d'un passage par jour. Si la plupart des familles possèdent un véhicule, celles qui n'en possèdent pas ou plus (personnes âgées, veuves, personnes à faible revenu ...) souffrent

	cruellement de cette absence de moyen de transport pour effectuer des courses, rendre visite à leur famille ou se rendre chez un spécialiste, dentiste, radiologue ...
REVISION DU PLAN DE SECTEUR:	Le potentiel de terrains à bâtir s'épuise. Or, de nombreux ménages souhaitent s'établir chez nous; une révision urgente du plan de secteur s'impose.
ADAPTATION DES PROJETS DE LA REGION OU DE LA COMMUNAUTE A LA REALITE DES PETITES COMMUNES.	

<b>11. Onhaye</b>	
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE AU SENS LARGE: Plan de secteur: une politique commune pour, par exemple, un réseau de promenades.	Favoriser la collaboration, le partenariat. Que chacun ne travaille pas dans son coin.

<b>12. Rochefort</b>	
MOBILITE DES PERSONNES EN ZONE RURALE:	Le maintien plus longtemps à domicile implique des réformes adaptées pour les citoyens au moment où les services et commerces de proximité disparaissent.
CULTURE: Coordination des CCL tant dans leur programmation que leur contenu.	Eviter la redondance et favoriser les synergies.
EMPLOI: Les zones industrielles et commerciales sont des pôles de développement.	Donner accès à ces gisements d'emplois aux habitants de son bassin.
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE: Développement des compétences.	Par exemple: Natura 2000: avoir un agent spécialisé dans l'approche, conseiller des Collèges et des habitants.
MAISON DU TOURISME:	Un exemple à suivre.

ENTRETIEN DE L'ESPACE PUBLIC: Gestion commune de matériels spécifiques (brosse mécanique, vide avaloir, camera d'examen d'égouttage...	
SERVICE DE PREVENTION SANTE, PLAN DROGUE: Concertation des agents chargés de ces questions sur l'ensemble des Communes en vue d'une approche coordonnée.	
DEVELOPPER DES CENTRES DE SERVICE COMMUN: Poste, petits commerces de proximité...	
AGENDA COMMUN DES GRANDS EVENEMENTS:	
TRAFIC FERROVIAIRE: Défense des lignes SNCB 161-162.	

<b>13. Somme-Leuze</b>	
<b>14. Vresse-sur-Semois</b>	
<b>15. Yvoir</b>	

